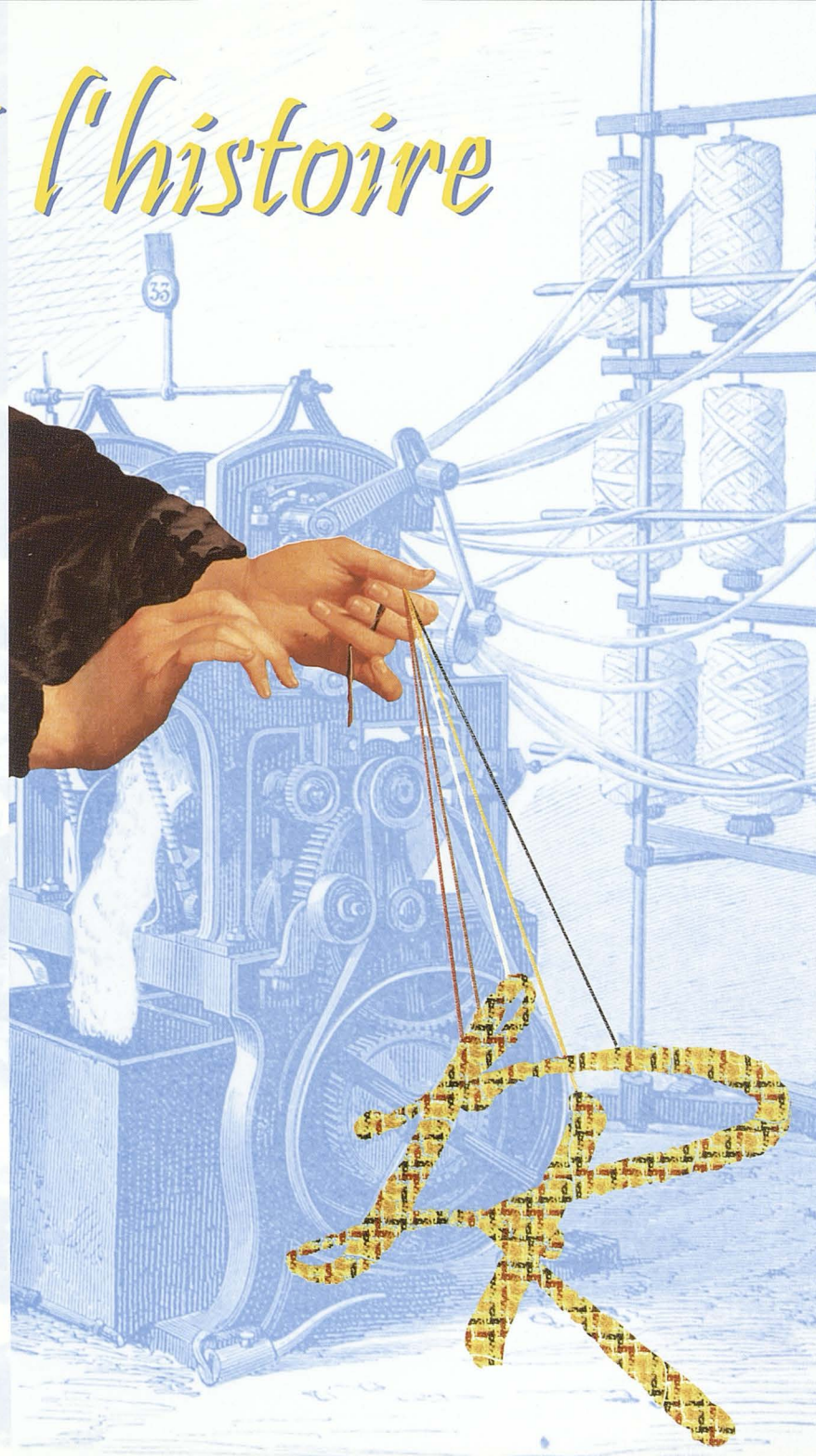


Ils ont tissé l'histoire

*l'exemple de
deux entreprises textiles
à Labastide-Rouairoux*



*Une page
d'histoire locale*

TARN



CONSEIL
GENERAL

Labastide- Rouairoux

La vallée du Thoré, depuis les contreforts de la Montagne Noire aux portes de l'Hérault jusqu'à Labruguière, a été une riche vallée parsemée d'usines textiles qui ont permis l'essor économique de certaines cités, notamment au XIX^e siècle. Tandis que Mazamet devenait un pôle mondial du délainage, Labruguière développait son activité économique autour de la bonneterie et de la fabrication de coiffes orientales en relation avec les colonies. Labastide-Rouairoux, quant à elle, allait s'imposer comme un centre capital en fabrication de laine cardée destinée à la confection et à l'administration. Des étoffes bastidiennes furent ainsi exportées dans le monde entier et servirent la haute couture.

Cette exposition souhaite rendre hommage aux hommes qui ont tissé l'histoire d'une activité prédominante au cœur d'une région rurale, à leur esprit créatif. C'est un regard sur une période de transformation du monde ouvrier, mais aussi de l'industrie textile elle-même, dont le talent s'exerce encore aujourd'hui pour de grands couturiers comme Agnès B, Chanel, qui s'est diversifiée et spécialisée dans les tissus d'ameublement ou tissus techniques comme le gore-tex® pour des clients comme Airbus, la SNCF ou l'industrie pharmaceutique.

Ces quelques pages de la mémoire collective d'un territoire ont également pour ambition de dire l'importance de la conservation des archives relatives à l'activité humaine. Cette exposition s'appuie sur deux fonds acquis par les Archives départementales du Tarn : les fonds Bourguet et Brenac (ces documents ont été répertoriés et classés en série), entrées par voie extraordinaire). Les archives industrielles, complétées par les dossiers de l'administration, des archives communales, des bourses du travail, par la presse locale, les documents privés... enrichies par les témoignages oraux des acteurs encore présents (ouvriers, Jean-Jacques Bourguet, Frédéric Brenac) font revivre une économie, une organisation sociale qui ont forgé le caractère d'une région, un passé sur lequel, même si on l'ignore, s'appuie le présent.



Le pays du textile



Il locutions de celles faire tant les plus la
actes de justice, nécessaires fait a Castel
ce vingt sept de fevrier l'ail six cents sixante
Douze

Estasuez ordonnance de Bruges le 15
les longuères l'augme de li qualiter des draps
Seigneur de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
La ma de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
m ad draps et m ad draps de l'abbé de l'abbé
d'ailleurs et de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé

Tous les draps de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé

Les draps de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé

266
L'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé

Les draps de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé

Les draps de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé
de l'abbé de l'abbé de l'abbé de l'abbé

DÉJÀ AU XVI^e SIÈCLE

L'activité économique de Labastide-Rouairoux, aujourd'hui tournée vers l'industrie de la laine cardée, résulte d'un long savoir-faire traditionnel.

La filature et le tissage à domicile sont attestés dans la haute-vallée du Thoré dès le XVI^e siècle. Plusieurs conditions favorables expliquent sa lointaine existence : l'abondance des troupeaux donnant une laine d'assez bonne qualité, l'eau des nombreux ruisseaux qui permet le lavage des laines et offre l'énergie hydraulique nécessaire aux moulins foulonniers, la présence de matières tinctoriales comme la cochenille recueillie sur le chêne kermès ou la culture de la garance des comtés d'Avignon dont on tire des rouges flamboyants, et celle du pastel dans le Lauragais et l'Albigeois.

Activité de subsistance aux origines, cet artisanat textile se développe véritablement sous forme d'industrie drapière à la fin du XVII^e siècle, grâce à la politique économique de Colbert, qui souhaite utiliser toutes les capacités productives de la France. Labastide-Rouairoux et la région du Bas-Languedoc disposent d'un fort potentiel de production et d'une situation géographique stratégique proche à la fois de Marseille, port de commerce pour tout le bassin méditerranéen, et de Bordeaux, port d'exportation vers le Nouveau Monde. Colbert ambitionne, avec le drap languedocien, de concurrencer et prendre le marché détenu par l'Angleterre et la Hollande. Il organise ainsi la production en reformant les corporations existantes sous forme de jurandes et en créant des manufactures royales dès 1666.

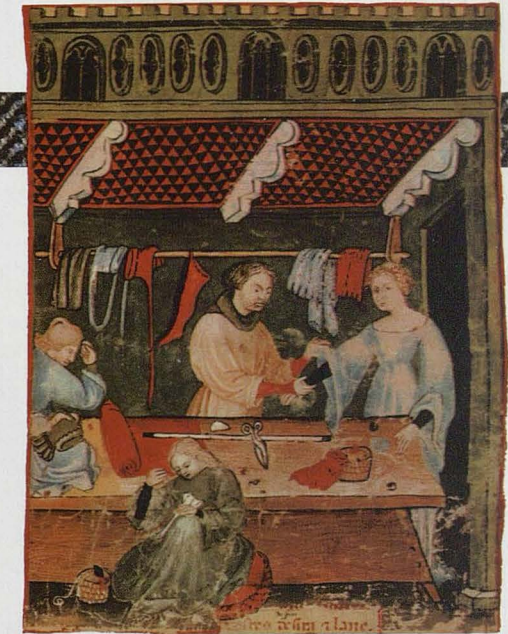
Par ailleurs la communauté protestante entreprend de reconverter en moulins foulonniers les moulins bladiers établis sur les cours d'eau. Autour de plusieurs corporations de métiers, des pareurs aux facturiers en passant par les teinturiers, naît ainsi une véritable industrie des draps de laine sous l'égide des manufactures royales de la jurande de Saint-Fons à laquelle est rattachée Labastide-Rouairoux pendant l'Ancien Régime.

QUE toutes fois en témoignaut beaucoup de zèle, et de sollicitation pour concourir autant qu'il seroit en leur pouvoir à procurer l'establissement de cette branche de commerce dans la ville de Castres. Ils ont veu ^{que pourvu} qu'il seroit possible de bien veuoir à leur secours en faisant venir dans la présente ville une filature à l'Angloise pour y dresser les peigneurs, cardours, et filuses, et y faire venir ou acheter toutes les machines nécessaires de la dite ville de travail du grand muletier de la navette Angloise par un seul ouvrier. Ils se soumettent

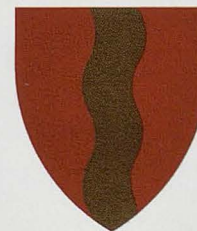
proposant ces encouragements de mouton et faire construire à leurs frais un certain nombre de moulins au grand ray et à la navette Angloise pour occuper chacun par un seul ouvrier en la même façon d'Angloises et d'autres façon de botards

Sirequoy Jui le memoire d'ed. f. de laquiere, une Justraction de ch. d'Armes protecteur general des manfactures du Royaume, et les lettres presentes tant de M. de Trudaine, que de M. d'Intendant, le tout relatif au establissement dont s'agit. S'assembler bien convaincu que les plus grands services qu'on

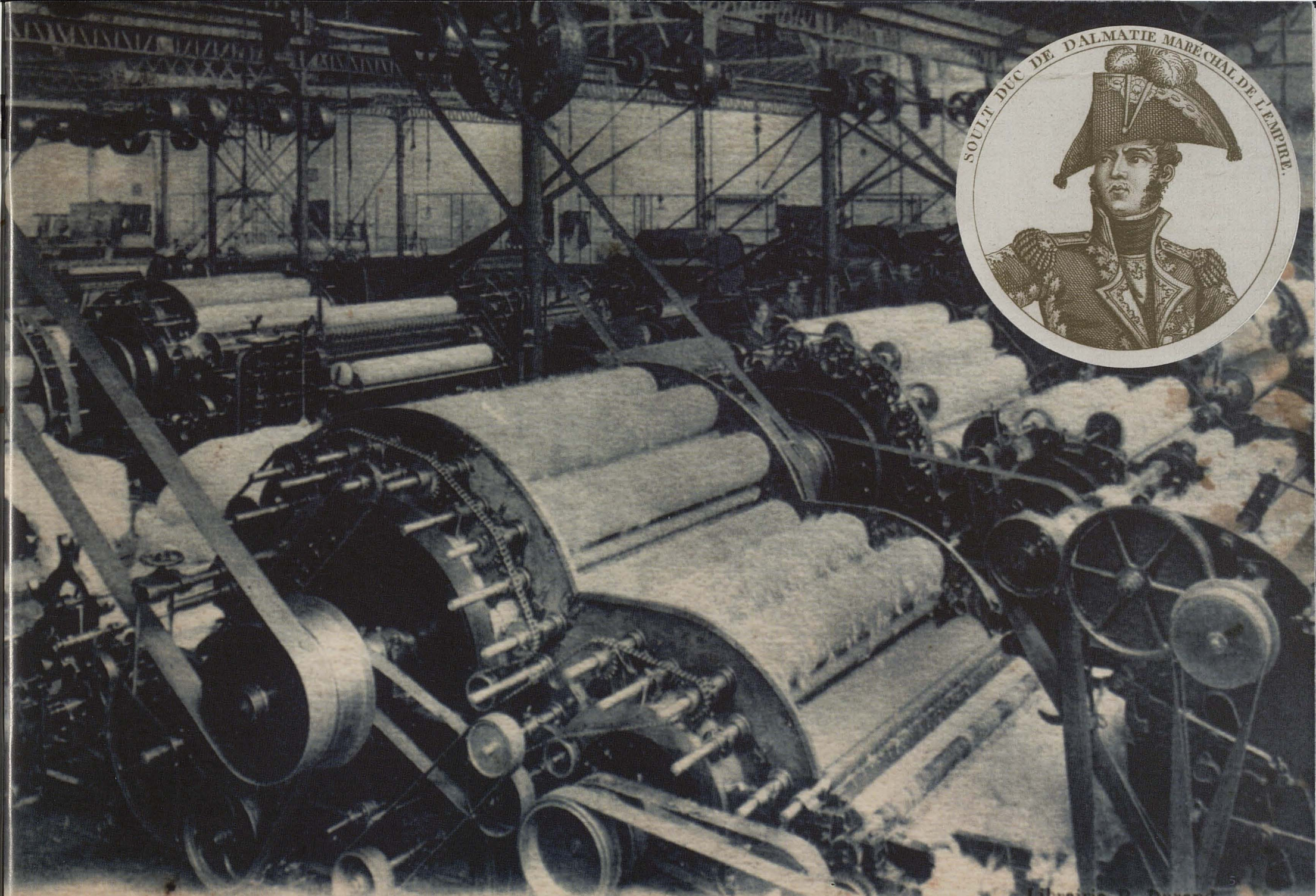
Pour faire revivre une ancienne manufacture castraise, le diocèse civil de Castres consent une aide financière pour l'installation d'une filature à l'anglaise où l'on fabriquera des *baiettes* façon d'Angleterre et des *ratines* façon de Hollande, 1763 (C 1040)



Atelier de couture au XVI^e siècle



(De gauche à droite et de bas en haut) : blasons des tisseurs ; des teinturiers ; des cardeurs escargasseurs ; des maîtres pareurs de draps, 1703



LE TARN — Labastide-Rouairoux — Usine Bourguet - Intérieur de Filature

Librairie P. Durand



CARLTON HOTEL
CANNES

Le 22 octobre 1945

Re 22/10/45

Monsieur Brenna
Piloteur
La Bastide
Roueyroux
T a r n

Journal de l'Industrie et du Commerce de la Région de Tarn

Cher Monsieur,

Je vous ai envoyé, il y a quelques jours, un télégramme vous priant de me donner des renseignements et des détails sur les essais faits avec du poil de cariche de la Société Albare. Je vous demandais une réponse télégraphique et n'ayant rien reçu, je me refuse d'insister auprès de vous en vous adressant cette lettre.

La Société Albare est extrêmement désireuse de savoir si vous avez trouvé un moyen de transformer son poil de cariche en laine. Elle voudrait avoir une très prompte réponse afin de pouvoir, dans la négative, s'adresser à d'autres maisons, car elle va se trouver à court de marchandises, ce qui empêcherait de continuer l'exploitation.

.....

Lettre concernant des essais effectués avec des poils de cariche par les Ets Brenna, 1945 (116)

Un savoir-faire

Cote des Marchés à Terme

LAINES PEIGNÉES

COURS DU 29 DÉCEMBRE 1897		OPÉRATIONS				
MOIS de LIVRAISON	TOURCOING-ROUBAIX <small>(Service télégraphique)</small>	ANVERS <small>(Service télégraphique)</small>	LEIPZIG <small>(Service télégraphique)</small>		ROUBAIN-TOURCOING - Type unique <small>(Dan correspondant particulier)</small>	
	Peignés de La Plata et de l'Uruguay	Peignés Buenos-Ayres	Peignés Buenos-Ayres			
	Type unique	Type allemand B	Type B d'Anvers			
	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour
Janvier	3.05	3.075	3.85	3.85	3.125	3.125
Février	3.025	3.055	3.85	3.85
Mars	3.90	3.90	3.75	3.75
Avril	3.90	3.90	3.725	3.725	3.075	3.075
Mai	3.875	3.875	3.725	3.725
Juin	3.875	3.875	3.725	3.725
Juillet	3.875	3.875	3.70	3.70
Août	3.875	3.875	3.70	3.70
Septembre	3.875	3.90	3.70	3.70
Octobre	3.875	3.875	3.70	3.70	3.05	3.05
Novembre	3.85	3.875	3.70	3.70
Décembre	4.00	4.00	3.85

LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	TOURCOING-ROUBAIX <small>(Service télégraphique)</small>	ANVERS <small>(Service télégraphique)</small>	LE HAVRE <small>(Service télégraphique)</small>	
	Laines en suint de Buenos-Ayres	Suint de La Plata	Buenos-Ayres Prima bonne courante	
	Rendement 35 0/0	Type C	38 %	
	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour
Janvier	111	111	112
Février	115	113	115
Mars	113	113	115
Avril	113	113	115
Mai	113	113	115
Juin	113.50	113.50	115
Juillet	113.50	113.50	115
Août	113.50	113.50	115
Septembre	113.50	113.50	115
Octobre	113.50	113.50	115
Novembre	113.50	113.50	115
Décembre	110	110	114

On a traité en suint : ... Balles. Soutenu. ... Balles.

Prix de la laine, selon sa provenance, au 27 décembre 1897, dans *Laines et Cuirs*, journal professionnel de Mazamet (F^oPer 198)

LA MATIÈRE PREMIÈRE



L'essor de Mazamet en tant que pôle de délainage au XIX^e siècle favorise l'arrivée de matières premières textiles du monde entier. Dès 1850, des comptoirs textiles sont implantés à Rio de La Plata, à Buenos Aires ; les toisons des moutons de Lacaune, jusque-là ordinairement utilisées, sont supplantées par des cuirots de moutons argentins, péruviens, qui permettent d'obtenir une laine moins chère et, ainsi, des coûts de production nettement compétitifs. Les bureaux de négoce textile mazamétains approvisionnent les industriels de Labastide en fibres pour la filature cardée (de moins bonne qualité). Les fibres réservées à la filature peignée (étoffes de haut de gamme) ou les matériaux précieux comme l'angora et le cachemire proviennent des bureaux de la région d'Elbeuf et de Lille-Roubaix-Tourcoing.

Par ailleurs, pour les articles destinés à la confection ordinaire, on utilise des "blousses", déchets de filature recyclés par l'industrie de l'effilochage. Ces blousses sont livrées également sous forme de ballots et réintroduites ensuite dans le circuit de production. Quelquefois, l'industriel possède lui-même une unité d'effilochage ; c'est le cas de Frédéric Bourguet jusqu'à la fin des années 1950.

Certains essais pour la confection de luxe sont effectués par Bourguet et Brenac, notamment sur du poil de renne et des poils de chien. On note également l'utilisation de fibres naturelles végétales comme le chanvre et le lin, en particulier pour l'ameublement chez Bourguet. Aucune machine de transformation n'a été retrouvée dans les usines Bourguet et Brenac, on peut supposer que la préparation (rouissage et teillage) se faisait à l'extérieur. La soie est peu utilisée : les élevages de vers à soie sont rares dans la région, remplacer ou adapter les métiers à tisser demande un lourd investissement.

Grâce aux travaux de recherche des laboratoires comme Bayer, les années 1950 voient arriver les fibres synthétiques qui vont progressivement se mêler aux fibres de laine mais, jusqu'à la fermeture des Ets Brenac en 1974 et des Ets Bourguet en 1978, la laine reste prédominante.

EDGAR HEAP LIMITED
CAMELHAIR, MOHAIR, ALPACA, CASHMERE
TOPS, NOILS & WASTES
193 SUNBRIDGE ROAD - BRADFORD-1
P. O. BOX 119

TELEPHONE: 22414
TELEGRAMS: H. H. H. H.
HEAD OFFICE: BRADFORD
SOLE AGENTS: H. H. H. H.
BRADFORD

DIRECTORS
G. HEAP
H. CHORLEIGH
E. WILKINSON

PRICE LIST le 19 Février 1965.

LOT NUMBER	DESCRIPTION	APPROXIMATE QUANTITY	PRICES
8190	Déchets poils de cachemire brun	5,000	2,55
8190W	Déchets poils de cachemire brun battu	43/4400	3,25

franco usine, dédouané, tous frais compris.
paiement par traite à 90 jours.
expédition: - immédiate

à l'intention des Ets. F. BOURGUET & Cie. S.A.R.L.,
à Labastide-Rouairoux (Tarn).

Lors de la visite de Monsieur Smith, Monsieur Coupleux demandait de lui échantillonner une gemme de déchets poils de cachemire genre comme la qualité mentionnée ci-dessus, mais battu au maximum. Afin d'éviter des frais inutiles pour ces deux lots, nous avons le plaisir de vous adresser sous pli joint, et nous prions de bien vouloir faire vos démarches par ce même courrier l'échantillon du lot 8190 tel quel, et un échantillon du même lot battu au maximum. Nous vous remercions de votre question, nous ferons également à Monsieur Coupleux la même réponse. S'il vous plaît, nous vous remercions de vos réactions. S'il vous plaît, nous vous remercions de vos réactions. S'il vous plaît, nous vous remercions de vos réactions.

ANTOINE SEGARD & C^{ie}
SOCIÉTÉ ANONYME EN FORMATION
S I E E E
20, RUE DE LA BOSTE, PARIS 10^e
BUREAU D'EXPLOITATION
30, RUE FAUBOURG, TOURCOING
TEL. (80) 74.600 & 74.608
TELEX: 81.011

TOURCOING, LE 30 Septembre 1965

Ets. BOURGUET & C^o S.A.R.L.
LABASTIDE ROUAIROUX

Messieurs,

adresses des types standards ci-après :

6117 Agneaux 111
6107 Agneaux 111

Rs 8,25
Rs 8,85

Conformément à votre demande, nous vous adressons ce jour par courrier séparé références des types standards ci-après :

Nous disposons actuellement d'une certaine quantité dans chacun de ces types.

Dans l'attente du plaisir de vous lire à ce sujet,

Nous vous présentons, Messieurs, nos sincères salutations.

LAINES
HENRY KRAUS
10-12, Rue Paul-Brenac
MAZAMET (TARN)

MAZAMET, LE 2 Janvier 1965
B. P. 600

DÉPARTEMENT : MATIÈRES
n^o n^o hk/-
n^o n^o

Etablissements F. BOURGUET
Manufacture de draperies
LABASTIDE-ROUAIROUX Tarn

concerne : type 8916 - poils de rennes

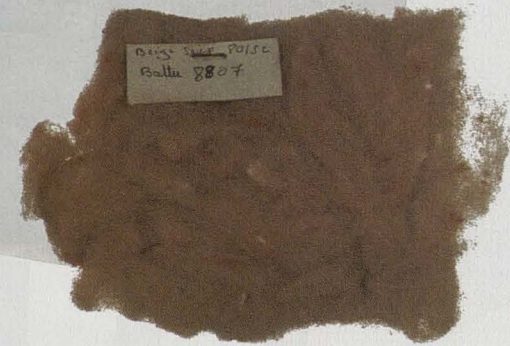
Messieurs,

Après avoir pris contact avec mes amis de l'origine ceux-ci seraient disposés à céder les 500 kilos actuellement disponibles de la qualité 8916 sur la base de F 11,50 le kg. poids nets, franco dédouané, net 90 jours, sauf vente entre-temps. Embarquement prompt.

Il me serait agréable que sur cette nouvelle base vous vouliez bien prendre position pour cette quantité de 500 kg.

Je me recommande à la faveur de vos ordres.

Votre bien dévoué,
H. Kraus



Lettres de divers fournisseurs des Ets Bourguet en 1965 (116 J)

TISSER À LA MODE



Rectifications sur des essais de coloris pour la maison Chanel, mode hiver 1975 (116 J)

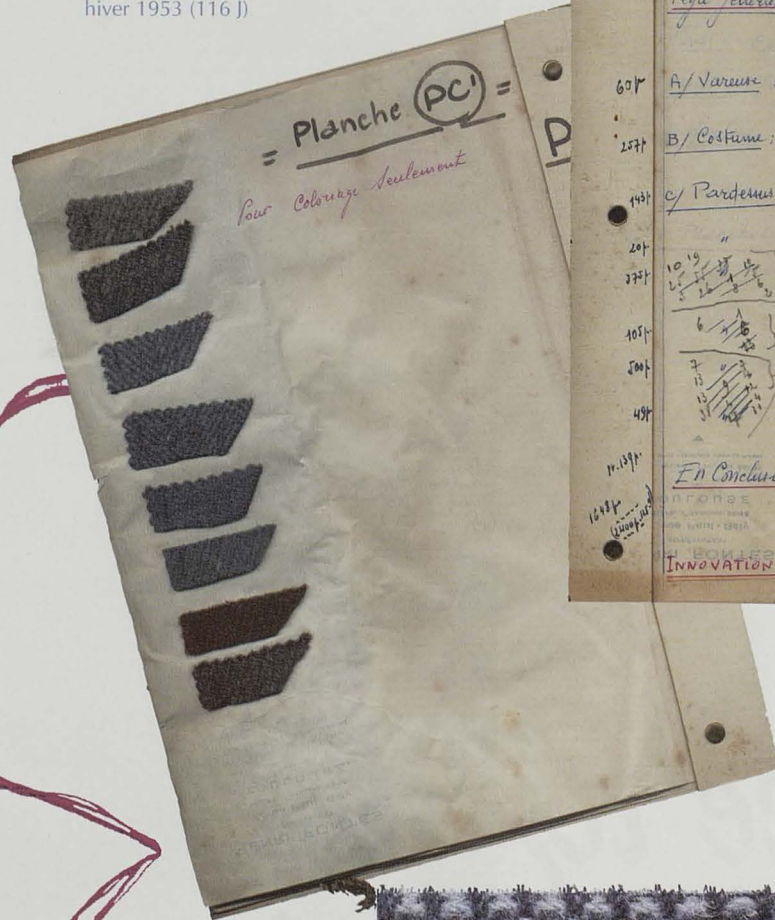


Les industriels Bourguet et Brenac ont des sources d'inspiration différentes selon la destination finale du tissu. Pour l'administration et l'armée, ses caractéristiques sont édictées par marché et appel d'offre alors que, pour la confection, le fabricant doit tenir compte des courants de mode avant de démarcher le confectionneur ou le créateur. Jusqu'en 1960, les tendances dans les étoffes et les styles vestimentaires résultent du travail des grands créateurs parisiens. Ainsi, Dior a une influence considérable sur la mode des années 1950. Le "new-look", qui s'adresse plutôt à la femme mondaine, va être copié en France mais aussi aux États-Unis, ses modèles vont s'arracher pour être reproduits en confection.

Revue de mode et magazines féminins (*Vogue*, *Le Jardin des Modes*, *Elle*) jouent un grand rôle dans la popularisation et la diffusion des modèles et du style vestimentaire. Ainsi, créateurs, mais aussi entreprises de confection ou simples couturières, reproduisent les modèles dans cet esprit new-look, aidés en cela par le travail des fabricants d'étoffes. Ces derniers connaissent les tendances de coloris, de motifs et de matières à l'aide de leurs représentants, mais aussi via les salons et les revues des cabinets de styles qui se développent à partir de la fin des années 1950. Les stylistes anticipent les envies, les besoins et les ambiances que souhaitent les femmes. Ils conçoivent une silhouette habillée d'une palette de coloris et d'étoffes, grâce à des sources d'inspiration multiples (peinture, tendances musicales, récupération, courants sociaux ou archives...). C'est le cas des Lalonde, Bailly, Lempereur, avec qui Bourguet travaille beaucoup.

Cérémonies mondaines et présentations des collections de haute-couture sont décrites par les cabinets de style *Mode et Techniques de Paris* et la *Société des Nouveautés Textiles* : "Les femmes de la Haute-Société vêtues avec une suprême distinction, la foule faisant un effort de recherche pour être élégante, même chez l'homme où souvent une note fantaisie se rencontre, laissent espérer un avenir prochain où l'intérêt se concentre de nouveau sur l'habillement" (semaine des courses hippiques de Paris, juin 1956).

Indications sur les tendances à développer pour les tissus de la collection hiver 1953 (116 J)



Avril 1952 - 4 -

Schéma de la Collection
HIVER 1953

Règle générale - Suivre les Qualités qui ont fait des pièces l'an dernier.
Ces Qualités sont les suivantes:

60%	A/ Vêtements : Qualité VR =	N° 4110-47. 7170-72-73-74-75-77
25%	B/ Costumes : Qualité G =	N° 702-03-04-05-07-08-15-17 7010-16 7065-67-68-71-75
10%	C/ Pardessus : Qualité PC =	N° 7200-03-05-09 7233-34-38
20%	"	Qualité PC ² =
27%	"	Qualité PH1 =
10%	"	Qualité PH3 =
20%	"	Qualité PH4 =
45%	"	Qualité PH5 =

En Conclusion : 1) Reprendre les Qualités ci-dessus
Modèles et compositions selon indication qui suivent.
2) Reprendre la Qualité Harnis-Tweed de cet été.
Innovation Impérieuse : Créer un Pardessus "Arraché"

Avril 1952 - 5 -

= Qualité PC' =

Poids : Couvrir 680/700 gr. si pas possible autrement.
Mais 700/720 gr. seraient préférables.

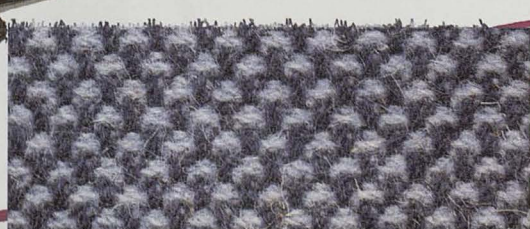
Coloriage : Mélanger des Coloris foncez
les Bleus sont trop vifs.
Il est indispensable de Créer :
1 gris foncé ou noir
1 bleu vert foncé, ou deux
marin fine, ou noir

N.B. Rechercher des fils mélangés genre 720 par de préférence doux, et faibles multicolors.

Disposition : Reprendre le chevron classique fin 7200
" la diagonale " 7210
avec les nouveaux fonds de coloris.
Établir une variante du 720/7200
à 1 seule fil à fil.

Référence = Planche (PC')
uniquement pour les nouveaux Coloris à créer.

N.B. Cette qualité, par son colorage clair ne trouvera sa destination que pour le gilet
Mais son fil est trop fin.
Avec un colorage foncez (Pl. PC'), elle pourra faire de l'Homme et avoir un plus grand développement.
Autant que son genre "Harnis-Tweed" est bien dans la Note - Prévoir son Poids si possible à 720 gr.





22/3/54

HENRI FONTÈS
 REPRESENTANT
 3, rue Paul-Bélly
 TÉLÉPH. : GARDONS 8938
 TOULOUSE
 C. C. Postal - TOULOUSE 881-37
 TRAV. N° 13 - FRANCE CISEL-PIRE

Notes sur la prochaine
 Collection 86' 1954/55

Je ne prône pas d'innovation en
 tant que qualité de trame, mais plus tôt un aménagement,
 une adaptation meilleure de celle que nous avons déjà, et
 en premier lieu de Notre Qualité 'C'

Qualité 'C' = Je vous disais cet hiver à son sujet :
 "Il convient de développer grandement cette qualité, en disposition
 nouvelles et en coloris nouveaux plus vifs."
 Ce programme a été réalisé, en partie seulement, car
 si nous avons eu un développement plus sérieux que d'habitude
 dans la disposition (dont j'ai mal, du reste, faisaint double
 emploi) nous n'avons rien fait dans le coloriage qui
 est resté "neutre" et "terne".

En bien, c'est sur ce coloriage que nous devons
 cet 86', faire notre plus grand effort.

Les choix nombreux qui se sont, cet hiver, faits
 sur cette Qualité semblent nous indiquer que nous
 sommes dans la bonne voie -

Conserver à cette qualité, son Poids de 525 gr
 la contraction de 20% minimum
 son aspect laine.

Mais Développer la disposition Veston (Poids de 1500 gr)
 Et Créer de nouveaux coloris vifs (bleu clair, du vert, du rouge
 des Havanes - etc. -)

Contrat de représentation
 Henri Fontès concernant
 les commandes pour la
 collection de 1954 (116)

Contrat de représentation
 passé entre les Ets Brennac et
 Madame Rigo, 1954 (116)

FV 26337

ENTRE :

Les ETABLISSEMENTS BRENNAC 4 Avenue Francis Tonner
 à CANNES - LA SOCIA (Alpes Maritimes)
 et Madame RIGO 107 Rue Vendôme à LYON,
 Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Les Ets BRENNAC reconnaissent à Madame RIGO
 et dans ses rapports avec eux, la qualité de court
 tier libre.

En cette qualité, Madame RIGO visitera en
 exclusivité pour les Ets BRENNAC, le clientèle de
 trouvant dans la ville de LYON.

Les ordres reçus par Madame RIGO et ayant
 pour objet les produits de la fabrication des
 Ets BRENNAC seront par elle transmis à ces derniers
 qui se réservent de les refuser sans avoir à jus
 tifier du refus.

Une commission de 2 % sera allouée à Madame
 RIGO sur les factures établies chaque mois par
 les Ets BRENNAC, le montant de celle-ci étant dimi
 nué de la taxe à la production. Cette commission
 sera également due sur les ordres acceptés par les
 Ets BRENNAC sans intermédiaire de Madame RIGO par
 les clients habituellement visités par cette dern
 ière.

Toutefois cette commission ne sera pas due
 dans les cas suivants :

a) Si l'ordre n'est pas accepté par les Ets BRE
 NNAC.

b) Si l'ordre ayant été accepté est suivi d'une
 résiliation à la demande du client.

Dans le cas de factures impayées deux mois
 après l'envoi, la commission perçue par Madame
 RIGO sera restituée, mais elle sera de nouveau
 acquise à Madame RIGO suivant le résultat des
 poursuites et des exécutions pratiquées.

Madame RIGO conserve toute latitude pour fai
 re du courtage avec toutes autres maisons concu
 rrentes ou non.

La durée des présents accords est indétermi
 née mais ils pourront être résiliés de part et
 d'autre moyennant un préavis de trois mois par
 lettre recommandée avec accusé de réception. Au
 cas de faute grave la résiliation sera immédiate.

Le présent contrat sera résilié immédiatement
 et de plein droit en cas de guerre.

Toutes contestations seront de la compétence

Le négoce textile

LE REPRÉSENTANT

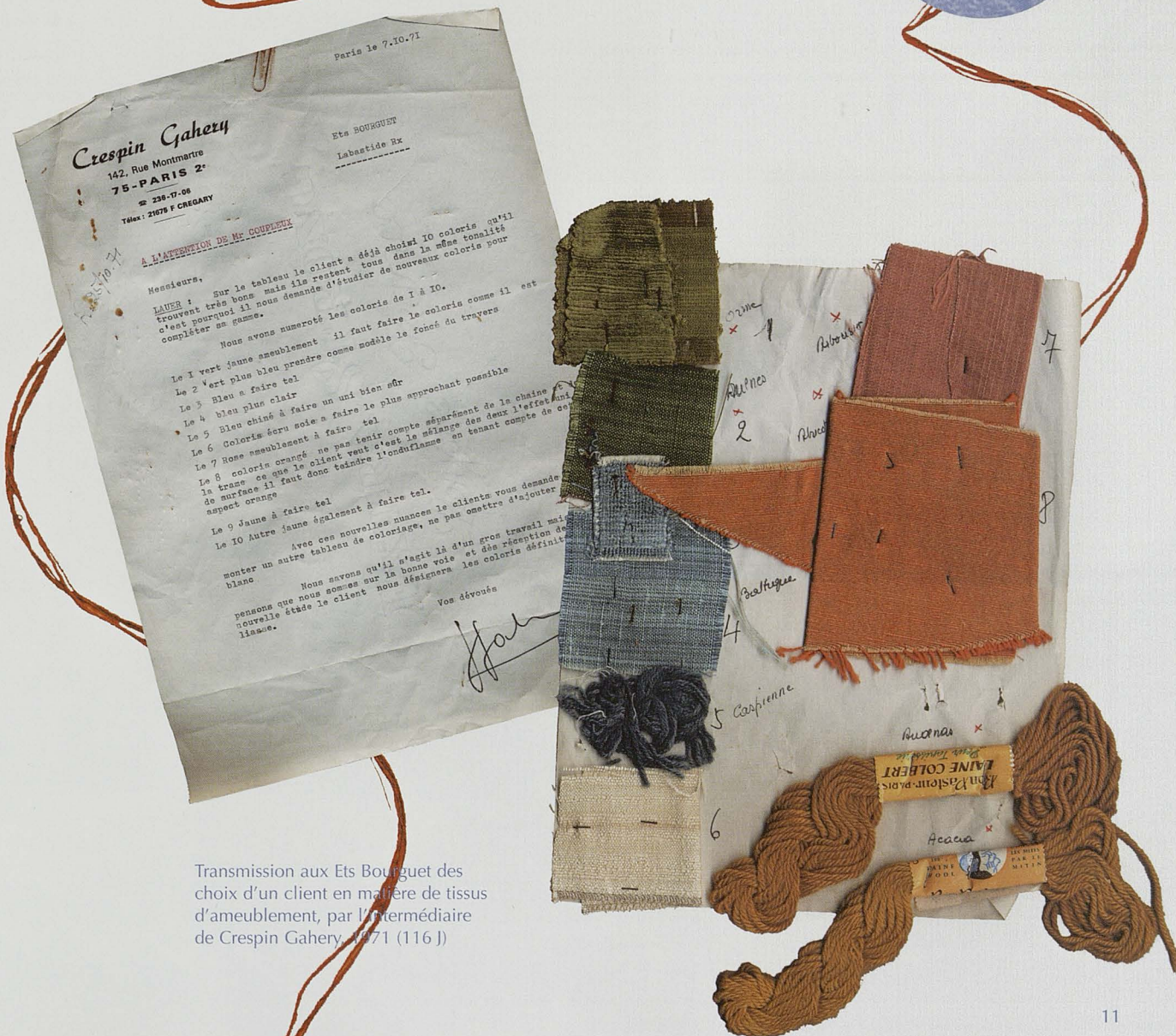


Mannequin en manteau Weil

Au XIX^e siècle et jusqu'au milieu du XX^e siècle, les industriels démarchent directement la clientèle. Au début des années 1950, quelques groupes financiers absorbent les maisons de couture, menaçant ainsi l'existence des petits créateurs. Cette situation nouvelle a des répercussions sur les fournisseurs de la haute-couture, essentiellement des grossistes (regroupés au sein de la chambre syndicale des maisons de tissus spéciaux à la couture) mais aussi les tisseurs.

Les industriels du textile ne traitent pas directement avec les couturiers. Les relations avec les confectionneurs se font par l'intermédiaire de grossistes, notamment au "Sentier" (Schmoll, Haas et Lambert, Puppincq, Marcel Blanc, Wurmser, Crespin Cahery...), moins sélectifs dans le choix de leurs fournisseurs. Les fabricants spécialisés dans les "Hautes-Nouveautés" et les lainages fantaisie, comme Bourguet isolé dans sa vallée, ont besoin de négociants intermédiaires faisant la liaison avec les grossistes. Parmi les plus célèbres de ces représentants, appelés "Quatre-Septembre" en raison du quartier parisien où ils sont regroupés, on peut citer Gerondeau, Raimon, Dormeuil, Moreau, Rodier, Lesur ou bien encore la maison Labbey qui, en 1924, occupe déjà deux immeubles rue de la Banque à Paris et emploie près de 900 personnes.

Bourguet et Brenac travaillent notamment avec Henri Fontès à Paris et Toulouse, et Yves Rigo à Paris. Ces représentants jouent un rôle de conseiller en matière de style et de créativité, rôle non négligeable quand on travaille, comme Bourguet, pour Lesur, Weill, Rodier ou Courrèges. Parfois, un tissu peut faire la navette plusieurs fois entre le représentant et l'industriel avant d'être présenté au confectionneur. Malgré le coût supplémentaire dû à la représentation, ces intermédiaires, liés par des contrats avec primes d'intéressement, sont indispensables à l'industriel dont la production répond le plus justement possible à la demande, confortant ainsi sa position sur le marché.



Transmission aux Ets Bourguet des choix d'un client en matière de tissus d'ameublement, par l'intermédiaire de Crespin Cahery, 1971 (116 J)

PONTS ET CHAUSSEES.

DÉPARTEMENT
du Tarn.

ARRONDISSEMENT
DE CASTRES.

Rapports de l'Ingénieur ordinaire.

Domicile

Commissaire de l'arrondissement
Régis d'une ligne de
Béliers à Narbonne.

Numéro d'ordre 1047. 125
du registre N° 125
de l'Ingénieur le 31



Dans le session de 1865 le Conseil général du département de l'Ariège a voté l'érection d'un réseau de chemins de fer à rails local dans les conditions de la loi de 1842 et la même année. Parmi les lignes qui conviendront à ce réseau, il en est une qui est destinée à relier Béliers à Narbonne et qui devrait ensuite se joindre dans le Tarn par la vallée de l'Ère jusqu'à Narbonne, en elle se terminant au réseau des chemins de fer de l'État. Cette ligne aurait l'avantage de servir en relation directe les centres industriels du Tarn et ceux de l'Ariège et de réaliser une abréviation de parcours notable relativement à la direction de Castelsarrasin dans l'Ariège et Béliers qui suit actuellement le même parti, et transporter de la ville de Béliers par St-Chinian, en descendant qui son développement fut à peu près le même, que celui des routes qui font communiquer ces trois villes, le long du parcours de Castelsarrasin à Béliers soit de 103 kilomètres, dans 35 de Narbonne à St-Jou et 51 de cette dernière ville à Béliers, tandis qu'elle est assurée sur les voies ferrées existantes de 175 kilomètres (55^{km} de Castelsarrasin à Béliers et 120^{km} entre dernière ville à Béliers). Elle réaliserait donc une abréviation de 78 kilomètres environ. Il est facile de constater à l'inspection de ces cartes l'opportunité de ce réseau de Béliers

que cette abréviation ne serait pas moins sensible, si au lieu de passer par St-Chinian, la ligne sortait de Béliers par la vallée de l'Ère pour se relier à ce point Béliers, par l'embranchement de Narbonne. Dans ce cas on offre grand avantage au réseau actuel, par rapport au cas de l'érection de cette ligne de Narbonne et de Béliers par le Tarn à Narbonne, la nouvelle voie franchirait aussi directement que possible à Castelsarrasin, en descendant à l'ouest de la gare de Narbonne et les autres embranchements de Béliers, Narbonne, St-Jou, Labastide, Narbonne et Castelsarrasin. On obtient de la circulation que lui assurent les relations établies entre ce divers centres de population, des avantages tout à fait de l'arrondissement de Castelsarrasin, dans la direction de Narbonne. Cette ligne est très agréable à ouvrir, en tous points importante, et le département a un grand intérêt à en assurer l'exécution, mais il conviendrait en outre plus grand à ce que la ligne de Castelsarrasin à Béliers, après avoir été terminée de l'Ère jusqu'à Narbonne, se dirige vers Narbonne. L'arrondissement de Narbonne à Narbonne réaliserait une belle abréviation dans la direction de Paris, que la ligne ainsi obtenue de Narbonne à Castelsarrasin, Béliers et Narbonne servirait la ligne la plus courte entre Paris et

Castelsarrasin et l'empire ainsi de l'ensemble français qui existe déjà assurée sur ce pays le centre et à l'ouest de la France. La ligne de Béliers à Narbonne, après l'érection d'une importante ligne de Narbonne à Labastide et à Narbonne, servirait à la même relation de l'arrondissement par l'ouest, et le chemin des deux compagnies de Béliers et Narbonne qui s'oppose à ce qu'elle soit interrompue à un haut degré de son établissement. Une fois que cette ligne serait ouverte et que l'chemin de Béliers à St-Jou serait établi, il serait facile de la relier, le département n'aurait ainsi à faire exécuter dans les conditions de la loi de 1842 que les 78 kilomètres que ce réseau offrirait, avec ses avantages.

L'Ingénieur ordinaire soussigné se propose de continuer l'étude qui est dans le sein de l'arrondissement de Béliers, en conséquence que le Conseil général de l'arrondissement de Béliers se prononce relativement à la ligne de Castelsarrasin à Béliers.

Avis de l'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées sur la possibilité de créer une ligne de Béliers de Narbonne à Castelsarrasin. 1866. 125. 1701



Le train près d'une usine à Labastide-Rouairoux, 1930

L'ARRIVÉE DU TRAIN

"... La situation de la commune est favorable, soit à cause des eaux, soit parce que le village se trouve situé sur une grande route qui facilite beaucoup ses relations avec Castres et St Pons..." (sic). Ce rapport sur l'état du commerce bastidois, rédigé par le maire à destination du préfet correspond à la conjoncture de 1810. Au fur et à mesure du développement industriel, la production textile est soumise à la concurrence. La position géographique de Labastide-Rouairoux devient un handicap. Isolée au milieu de la Montagne Noire, elle doit être connectée au réseau de distribution pour maintenir et accroître l'activité locale.

Dès 1854, la municipalité comprend l'intérêt de ce nouveau moyen de transport, mis en service en 1827 entre Saint-Étienne et la Loire (Andrézieux) : le chemin de fer. Le 22 septembre, la sous-préfecture de Castres ouvre une enquête pour l'établissement d'une ligne afin "d'opérer la jonction des Chemins de fer du Midi avec le chemin de fer grand central qui passera par Toulouse, Albi et Carmaux". Vingt ans vont s'écouler et, le 27 septembre 1874, une lettre du sous-préfet informe la municipalité du projet de voie ferrée de Bédarieux à Montauban.

Néanmoins, ce n'est qu'en 1888 que les premiers trains chargés de marchandises arrivent véritablement à Labastide-Rouairoux, améliorant les échanges commerciaux par l'apport en matières premières et l'écoulement des produits facturés. L'essor économique qui en découle se traduit par l'accroissement de la population bastidienne, qui passe de 2300 habitants en 1923 à 3390 habitants en 1944. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'industrie textile est à son apogée, avec plus de 2000 salariés employés dans 30 usines, et de nombreux travailleurs à façon répartis dans les 65 ateliers à domicile.

facilité des communications. Nous demandons en un mot qu'on n'allende pas que l'industrie du pays soit complètement perdue, pour nous porter le remède.

Ceci fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents au registre.

Ce n'est pas conforme

Labastide, le 8 décembre 1886

P. Noair

Adj. d. t. b.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE LABASTIDE-ROUAIROUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LABASTIDE-ROUAIROUX

Séance ordinaire du 28 novembre 1886

Objet : Demande à l'Etat de l'ouverture au plus tôt des travaux de dérivé de la rive de St Amant à Bédarieux

L'as mil huit cent quatre-vingt-huit, le vingt-huit du mois de novembre, à deux heures et un quart, Le Conseil municipal de la commune de LABASTIDE-ROUAIROUX, dûment convoqué par M. le Maire, s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Auguste Vabre Meire, pour la session ordinaire de novembre, provvisoire par anticipation de Monsieur le Sous-Préfet en date du 29 novembre 1886.

Présents : MM. Sch. Strigad, Benoit, Andrieu, Dolan, Brunet, Lemaury, Gabriel, Barre, Roussel, Lazard, Bataillon et Vabre Meire.

Le nombre de Conseillers municipaux en exercice est de 19

Le nombre de Conseillers municipaux en exercice est de 19

Conformément à l'article 33 de la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil; M. Andrieu Noire ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptés.

Le Conseil Municipal demande en instance que l'Etat fasse terminer au plus tôt les travaux du chemin de fer entre St Amant et St Pons et de St Pons à Bédarieux et qu'il entrevoie la compagnie du midi, en donnant de faire construire les gares et de donner les lignes à la circulation.

L'industrie du pays est en souffrance et l'apport de matières premières par l'industrie des transports est facilité.

La gare de Labastide-Rouairoux



Tarif du transport des marchandises par voie ferrée, 1898, dans Laines et Cuirs (F°Per 198)

LES LAINES & CUIRS	
CHAMBRE DE COMMERCE DE MAZAMET	
Statut du 28 Janvier 1898	
Membres présents : M. Ed. Albi La Source, Président; MM. Gustave Sarraz, Jules Carroule-Houles, A. Tournier, Fr. Roucaouy, Alquier-Giffoulet, Paulin Daure, Léon Martiniel.	
Tarifs de transport pour les laines de la Compagnie des Chemins de fer du Midi	
M. Gustave Sarraz donne lecture du rapport suivant :	
L'industrie du délainage, dont le développement a assuré jusqu'à la prospérité de notre région, risquerait de voir son avenir rapidement compromis au profit de places concurrentes, si elles se trouvaient au point de vue des moyens de transport, à la Garde-Midi se refusait encore à donner à nos importateurs des facilités qui, depuis longtemps, ont été leur droit acquis.	
Les tarifs de transport et, surtout, les tarifs en vigueur, sont réellement exorbitants en raison du peu de rampes, de la facilité de manutention et de l'importance de tonnage que présentent les balles de peaux en cercles.	
Au moment où l'on s'occupe, à très juste titre, d'élargir les laines les transports de nos produits agricoles, il serait équitable de procéder aux mêmes allègements en faveur de notre industrie dont l'importance honore le Midi de la France, malheureusement si pauvre en industries de haute valeur.	
Les quelques exemples qui vont suivre démontrent, par exemple, à quel point la Garde-Midi a été préjudiciable jusqu'à maintenant, du moment que l'on assure l'économie de transport des balles de peaux de manière impuissante par les ports de Bordeaux et de Marseille, au risque de compromettre les intérêts de notre région aussi bien que les siens propres, dans un avenir qu'elle se peut-être, le tout de ne pas tarder.	
PRIX ET DELAIS DE TRANSPORT DES BALLES DE BOUDES	
1° ARRIVAGES PAR BORDEAUX	
COUT DE TRANSPORT	
Vole des Omb. — Du point de dé-	
partement en gare de Bordeaux —	
St-Jean, les 1000 kg. 1 25	
Tarif spécial P 27, de Bordeaux —	
par à Labastide-Rouairoux, les 1000 kg. 28	
Total, les 1000 kg. 29 25	
Du point de débarquement en	
gare de Bordeaux-St-Jean —	
de Bordeaux-St-Jean à Mazamet, 221 kil. 3	
Débit supplémentaire en raison	
du Tarif spécial..... 5	
Total..... 11	
2° REPONDRE — Le Tarif spécial P 27 n'est	
que de 25 fr. par 1000 kg. pour Castres, de	
28 fr. pour les autres. Les Stations comprises	
entre Castres et Labastide-Rouairoux pour	
débarquer à 30 fr. pour les stations situées	
après Labastide-Rouairoux, jusqu'à Bédar-	
ieux inclusivement. La distance de Bor-	
deaux-St-Jean à Mazamet est de 202 k. le	
prix du transport ressort donc à 5 fr. 00	
par tonne et par kilomètre, mais la gare de	
Mazamet, au point de vue des Compagnies Pres-	
tant que la gare détermine à payer les arri-	
vages de peaux, doit payer, de ce côté, un	

supplément de tare de 0 fr. 120 par tonne et par kilomètre, pour les 10 k. qui la séparent de la gare de Castres.

2° ARRIVAGES PAR MARSEILLE

COUT DE TRANSPORT

P. L. M. — De Marseille-Joliette à

Castres-Ville en Montpelier, Tarif

spécial P 27, les 1000 kg. 7| | |
| --- | --- |
| P. L. M. — De Castres-Ville en Montpelier | |
| à Mazamet, Tarif spécial P 27, | |
| les 1000 kg. 20 | |
| Total, les 1000 kg. 27 | |
| P. L. M. — De Marseille-Joliette | |
| à Montpelier, 122 3 jours | |
| Débit supplémentaire en raison | |
| du Tarif spécial..... 1 | |
| Transporteur de la Cie P. L. M. | |
| à la Garde-Midi..... 5 | |
| Midi..... 15 | |
| Débit supplémentaire en raison | |
| du Tarif spécial..... 5 | |
| Total..... 17 | |
| Réponse. — Le prix du transport, sur | |
| la Cie P. L. M. est de 7 fr. les 1000 kg. pour | |
| un parcours de 127 kil., soit 0 fr. 145 par | |
| tonne et par kilomètre, tandis que sur la | |
| Compagnie du Midi, il est de 20 francs les | |
| 1000 kilog. pour un parcours de 125 kil. | |
| mètres, soit 0 fr. 160 par tonne et par ki- | |
| lomètre, d'une part, et de plus, le tarif | |
| du rail est le triple de celui de la P. L. M. | |
| Il est évident, en outre, que dans l'appli- | |
| cation de ce Tarif P 27, qui fixe le | |
| prix de transport à 12 fr. les 1000 kg. de | |
| Mazamet, soit sur 125 kilomètres, le | |
| prix appliqué sur la distance de Montpelier | |
| à Mazamet, soit sur 122 kilomètres, est | |
| de 17 fr. 25 par 1000 kg. en lieu de 20 fr. | |
| pour la distance de Bordeaux vers | |
| Labastide-Rouairoux. — La Compagnie | |
| appliquera, dans l'avenir, un système | |
| de construction avec l'importance du ton- | |
| nage et de la distance. | |
| GARE DE MAZAMET | |
| L'insuffisance bien connue de la gare de | |
| Mazamet pour constituer, en outre, de | |
| plusieurs années, d'ailleurs, les arrivages | |
| de nos arrivages dans les conditions pré- | |
| vues par les règlements et les tarifs. Les | |
| voies arrivent toujours, sans ordre et avec | |
| des retards, devant les trains, déjà en | |
| excès, autorisés par l'application des | |
| tarifs spéciaux. Il est évident que, jour | |
| après jour, la gare de Mazamet offre en réalité | |
| des conditions de réception de nos | |
| matières premières, qui sont devenues | |
| de plus en plus préjudiciables, au point | |
| de vue de la production, de nos produits | |
| textiles, et de nos intérêts économiques | |
| généraux. — La Compagnie | |
| appliquera, dans l'avenir, un système | |
| de construction avec l'importance du ton- | |
| nage et de la distance. | |
| 1° Transport de Bordeaux à Mazamet | |
| Nous demandons que le prix du tarif | |
| P 27 soit réduit au moins à 0 fr. 15 par kilo- | |
| mètre, c'est-à-dire la même spécialité | |
| appliquée pour la Compagnie de ce | |
| côté de la gare. Nous demandons aussi | |
| que les tarifs de transport soient réduits | |
| dans la mesure des capacités de la Com- | |
| pagnie. | |
| 2° Transport de Marseille à Bordeaux | |
| Nous demandons l'application, comme | |
| pour Bordeaux-Mazamet, du prix de 0 fr. 15 | |
| par tonne et par kilomètre, de Castres-Ville | |
| et Montpelier à Mazamet, en ne pouvant ad- | |
| mettre une tarification différente, pour la | |
| même marchandise, sur le même rayon. | |
| Il serait à désirer que les Compagnies Pres- | |
| tant Lyon-Méditerranée et du Midi, en cas | |
| de tarifs communs ou de tarifs supplémen- | |



Étude de prix d'un tissu
d'ameublement pour
les Ets Françoise Coyne,
demandée par le
représentant Crespin
Gahery, 1971 (116 J)



Commande de tissus
pour voilages par les Ets
Monsanto, de Paris,
1971 (116 J)



17-6-71

ET Bourguet
Labastide Rx

CRESPIN GAHERY
142, Rue Montmartre
PARIS, 2^e
Tél. : 236-17-06
Telex : 25303 Public
« Pour Crespin Gahery »

AMEUBLEMENT

ET Françoise COYNE 2 rue HERIMÉE
Paris

F. COYNE
630 gms
n° eu 140

Demande simplement
une étude de prix sur
cet article - prix par 2 p
et par 5 p. colons.

Lui faire directement pour
la faire part du résultat
de cette étude.

A la suite de cette demande
le client nous donnera sans
doute quelques études d'arrangés
dans ce genre

à remarquer que cet article
est juste lavé avec traitement
derrrière

14 x 6
28 x 50
100,00

Monsanto
DIVISION TEXTILE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 9 MILLIONS DE FRANCS
9, rue d'Argenson - Paris 8^e
Téléph. : 265.85.20 - et 265.91.51 -
Télégrammes Santomon-Paris - Télex Mofran 65.281
R.C. Paris 57 B 3843 - C.C.P. Paris 2724.30

Paris, le 7 Avril 1971

Abaissements BOURGUET
- LABASTIDE ROUYROUX

L'attention de Messieurs REYNAUD et COUPLEUX.

Messieurs,

Nous vous remercions de l'aimable accueil que vous nous
avez réservé lors de notre visite du 31 Mars 1971.

Faisant suite aux démarches de notre Service Marketing, nous
sommes convenus de remettre en fabrication courant Avril :


constructions pour voilage
Fonds 2/40 au lieu de 2 x 2/40 toutes aiguilles,
Fonds 2/40 au lieu de 2 x 2/40 déjaugé,
Fils d'effet Nm 1/7 Acrilan.

Fonds 2/40 toutes aiguilles,
Fonds 2/40 déjaugé,
Fils d'effet Viscose grosses flammes.

Sur le couvre lit, nous sommes convenus de réaliser une
qualité plus lourde avec un fonds clos et fils d'effets
3 bouts Nm 1/7 Acrilan (imitation crochet).

Faire Dessin RA 12 et RA 20

RA 127
Monsanto




Tissus d'ameublement, début du XX^e siècle

MARCHÉ et PRODUCTION



Les Ets Bourguet et Brenac produisent des étoffes dont la spécificité " tissé-teint " est commune mais dont la destination est différente. Les "tissés-teints" sont des étoffes de laine composées de fils teints formant ainsi un tramage "fantaisie" qui ne nécessite pas une teinture post-tissage.

L'activité de Bourguet est principalement tournée vers la femme, et plus particulièrement les articles fantaisie appelés aussi "hautes-nouveautés", destinés à la confection ordinaire, mais également aux créateurs parisiens tels Dormeuil, George Rech, Nattier, Rodier, Courrèges ou encore Caroline Rohmer. En plus du territoire français, il commerce avec l'Allemagne, l'Afrique du Sud, les États-Unis, le Japon. De façon marginale, Bourguet produit du diap pour l'administration, notamment pendant la première guerre mondiale, son usine étant réquisitionnée.

La fin des années 1960 annonce les difficultés de l'activité textile française. Bourguet diversifie sa production et se tourne vers la maille et l'ameublement. Il se dote de métiers de type Rachel pour les articles en maille destinés à la confection de rideaux, couvertures, revêtements de sièges décoratifs. Il obtient ainsi un marché important pour Bayer concernant la fourniture de tentures et couvre-lits de marque Dralon.

Brenac travaille surtout pour la confection ordinaire, homme, femme et enfant, avec des tissus épais et grossiers de pardessus et gabardines. Il conçoit et réalise des étoffes lourdes plutôt dans des gammes unies, commercialisées sur le marché national. Toutefois, afin d'élargir sa gamme de produits, il se lance aussi dans la fabrication de dans gros tissus écossais pour la confection de casquettes et de pantoufles. Cependant, l'administration reste son principal débouché.



Demandes (et traductions) d'un client américain des Ets Bourguet concernant du tissu pour une ligne de vêtements, 1973 (116 J)

WOB 232 NL
20.11.73

TRANSLATION NL DE LA LETTRE ENVOYÉE DE L'HOTEL MOUTON à PARIS, le 9 (1) NOVEMBRE 1973 par FRED SCHEMLING de chez HART SCHWABER & MARK CLOTHES 36, Franklin Street - CHICAGO (U.S.A.)

Cher Martin,
J'ai eu quelques difficultés à vous obtenir cette semaine, particulièrement parce que j'ai travaillé, pendant de longs jours loin du téléphone. Néanmoins, je vous remercie pour vos appels ici.
Nous voudrions suivre une autre série de mélanges polyester/laine de chez Soparlaine. Cependant, nous voudrions réaliser un tissu quelque peu différent de celui que nous suivions l'an dernier. Si cela est possible, je pense que nous pourrions parler de quelque chose de plus consistant en termes de pièces.
Je joins des planches concernant 6 dessins, sur lesquels j'ai fait travailler Bert AMADOR pour vous. Veuillez noter que le point de départ serait un tissu plus léger et plus souple si possible. Je pense que Bert vous a donné une description plus détaillée de ce que nous voudrions, et je ne veux pas essayer de renouveler ses efforts. Mais une chose qui n'est pas mentionnée sur les planches c'est le développement du tissage. Ceci serait de la plus grande importance pour nous et nous voudrions incorporer non seulement les variations couleurs et nous voudrions incorporer non seulement les variations couleurs françaises (solides) de toutes les nuances décoratives utilisées dans la fabrication des fantaisies.
Nous voudrions la série aussi rapidement que possible, car nous voudrions l'inclure dans notre collection CHRISTIAN DIOR pour le Printemps 75. Nous comptons voir des tableaux en Janvier sur toutes les qualités que nous mettrons en vente en Mai.
Veuillez étudier la question, et me faire savoir :
1) quel genre de tissu peut être réalisé : ex. poids, contextures, 2) les planches incluses
3) quand pouvons-nous espérer avoir des tableaux
4) et si nous avons désigné des marchandises en Janvier/Février, quel serait le délai de livraison pour les pièces ?
J'attends de vos nouvelles.
Non bon souvenir à Raymond BAUDOUIN et Louis MANER. Je suis désolé de n'avoir pu venir à WATFELDS. Je souhaite que vous ayez un très bon succès.
Salutations.
Fred SCHEMLING.

MARX
SOPARLAINE
9 NOVEMBRE 1973
Dessin n° 6

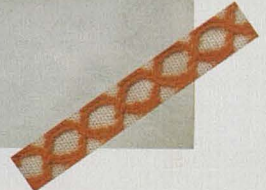
Sur-tissu de même base que pour dessin n° 4 - faire un dessin comme l'échantillon joint, mais comme suit :

1 - Four panneaux "X" (orange) - utiliser les fils de couleurs mélangées
2 - Four les panneaux "O" (marron) - utiliser les fils de couleurs solides
3 - A "A" (bleu) employer un fil de couleur solide
4 - A "B" (Or) utiliser le fil retour nouveauté

J'aimerais, si possible, faire le même arrangement en trame comme en chaîne. Si ceci n'est pas possible, à cause des 5 Fils, faire alors le même arrangement, mais en utilisant les fils de couleurs mélangées en "O" et en "X".

COLORIS	D		C		A	
	X	O	O	C	A	B
1 -	BLEU MELANGE	BLEU SOLIDE	OR SOLIDE			
2 -	VERT MELANGE	VERT SOLIDE	ROUILLE SOLIDE			
3 -	OR MELANGE	OR SOLIDE	BLEU SOLIDE			
4 -	ROUILLE MELANGE	ROUILLE SOLIDE	BLEU SOLIDE			
5 -	ROUILLE MELANGE	ROUILLE SOLIDE	VERT SOLIDE			
6 -	ROUGE MELANGE	ROUGE SOLIDE	OR SOLIDE			

THE MIXTURE CALLED "X" AND "O" SOLID COLORS "A" AND "B" COLORED YARN THE QUALITY TWIST YARN TO MAKE SAME ARRANGEMENT AS IS NOT POSSIBLE BECAUSE



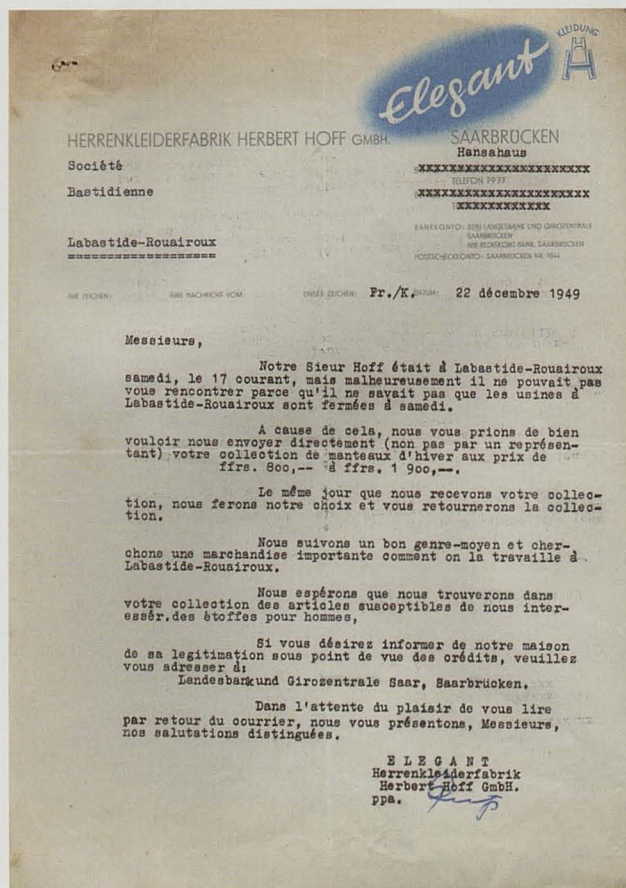


Employés des
Chemins de Fer

Demande d'échantillons
pour manteaux d'hiver par
une entreprise allemande
à la Société Bastidienne
de Brenac, 1949 (116 J)



Carte d'identité d'Albert Brenac
en tant que chef d'entreprise, 1939



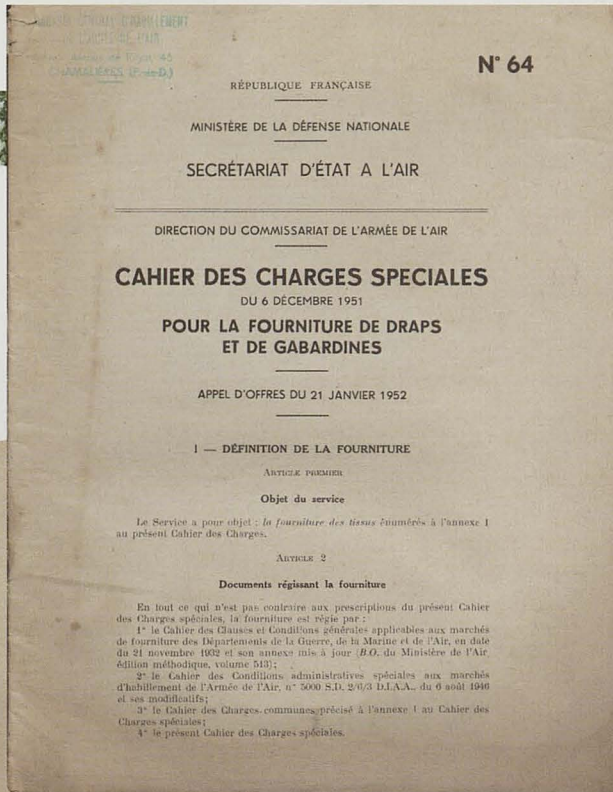
UN MARCHÉ SPÉCIFIQUE

Les marchés avec l'administration sont gérés par le centre de fabrication de tissus de Mazamet, qui informe les industriels de la région des requêtes des différentes administrations comme l'Armée, la SNCF... Toutefois, pour des commandes plus spécifiques, l'industriel peut être contacté directement par la Direction ou le service concerné (ministère de la Défense...), par exemple pour l'Armée de l'Air, le magasin central d'habillement situé à Chamalières. Le marché est soumis à la concurrence par appel d'offre, les industriels intéressés devant fournir un échantillon d'étoffe pour le marché décrit.

Le cahier des charges est très strict et il n'est pas rare que des tissus soient refusés par l'administration commanditaire qui effectue des contrôles très rigoureux dans les unités de production. Ce genre de marché est une valeur sûre mais aussi un risque car, lorsqu'un défaut est constaté sur une partie de l'étoffe, l'intégralité de la commande se trouve annulée, obligeant ainsi l'industriel à trouver un nouvel acquéreur.

Brenac profite néanmoins largement des avantages des marchés passés avec l'administration et travaille souvent pour l'armée, fournissant du drap de troupe bleu ou kaki destiné à la confection de vareuses et de pantalons, notamment pendant le second conflit mondial pour les prisonniers de guerre.

Il arrive souvent par la suite que les généraux ou soldats satisfaits des services de Brenac lui commandent à titre personnel des métrages de tissu pour la confection de costumes. Cette clientèle, en plus de l'activité qu'elle fournit, permet de lier des contacts et ainsi, ouvrir les portes de nouveaux marchés. Ainsi, à la fin de la deuxième guerre mondiale, Brenac a l'opportunité de passer des contrats avec les confectionneurs allemands spécialisés dans les tenues administratives, et obtient un passeport pour ce pays.



Cahier des charges pour la fourniture de draps et de gabardines à l'Armée de l'Air, adressé à Brenat par le magasin central d'habillement de Chamalières, 1952 (116 J)

DESRIPTIF PROVISOIRE DU
DRAP PEIGNE CARME KAKI en 140 cm.
(Edition Avril 1952)

1.- MATIÈRES PRÉVUES UTILISÉES.
Chaîne peignée, pure laine
Trame cardée, pure laine

2.- Largeur entre lisères (Minimum : 133 cm.
Normale : 140 cm.
Maximum : 142 cm.)

3.- Nombre de fils au centimètre (En chaîne : 20
En trame : 18)

4.- Numéros des filés (En chaîne : N° 24/2
En trame : N° 9)

5.- Arrière : Croisé 2 x 2. (Minimum : 407 gr.
Normal : 427 gr.
Maximum : 450 gr.)

6.- Poids mètre carré sans lisères : 610 gr.

7.- Poids normal au mètre courant lisères comprises : 180/190.

8.- Largeur d'espoirage : 45 Ks. (En chaîne : 45 Ks.
En trame : 35 Ks.)

9.- Résistances dynamométriques (En chaîne : 3cm,5
En trame : 7cm.)

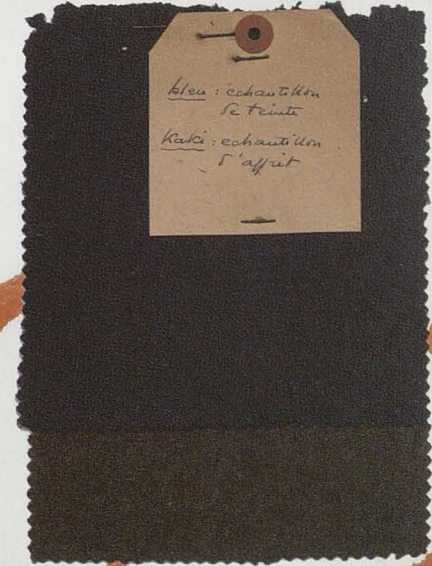
10.- Allongement de rupture (En chaîne : 3cm,5
En trame : 7cm.)

11.- A. prêts : Troupe drapé, décati à fond

12.- Marques distinctives M. K.

13.- Lisères : Largeur maximum 1cm,5, en fils de même nuance que celle du tissu.

Les opérations de recette seront conduites selon les spécifications du fascicule 8.1751 du Recueil des Conditions Particulières des Marchés de la Marine (en vente à l'Imprimerie Nationale - 27, rue de la Convention PARIS XV^e)



Échantillons de draps bleu et kaki destinés à l'Armée (116 J)

PÉRIODES DE GUERRES



Soldat de la guerre 1914-1918

Les trois conflits successifs avec l'Allemagne n'ont pas eu les mêmes effets sur l'économie française, et plus particulièrement sur l'industrie textile. La guerre de 1870 apporte de l'activité à Labastide-Rouairoux. Les entreprises textiles travaillent pour la défense, qui doit équiper ses soldats. La paix retrouvée, les usines enregistrent une baisse des commandes.

Pendant les deux guerres mondiales, les usines textiles sont réquisitionnées pour les besoins de l'armée française, puis de l'occupant allemand en 1940, et les matières premières contingentées.

Frédéric Bourguet est mobilisé de 1914 à 1918, pendant que son entreprise fabrique du drap de troupe.

Durant la seconde guerre mondiale, Brenac, patron de La Bastidienne, est fournisseur de la guerre et reçoit à ce titre des instructions précises pour la fourniture d'équipements et de couvertures. En échange, l'obtention des matières premières lui est facilitée, lui permettant de maintenir son activité. Par ailleurs, ce statut lui donne l'assurance d'avoir du personnel (notamment des démobilisés et des prisonniers de guerre), dans une période où la main-d'œuvre se fait rare.

La pénurie touche tous les domaines : le transport, les denrées alimentaires (on distribue des rations de pommes de terre au personnel des usines textiles chez Bourguet et Brenac), les matières premières, notamment la laine, réservée aux militaires. Pour faire tourner les filatures, l'État organise la collecte de la laine des éleveurs, et le journal *L'Effort paysan* dénonce, dans un article du 8 juillet 1943, la menace faite au "filateur artisan, concurrent modeste, mais certain, de la grande industrie". On essaie de réimplanter des fibres naturelles (chanvre, lin...), tentatives sans lendemain.

Hormis les fabrications pour l'armée, la production destinée à la confection homme et femme baisse de manière générale. L'heure est à l'économie, au système D, chacun faisant du neuf avec du vieux.

État de l'industrie dans le canton de Saint-Amans-Soult en mars 1871 (10 M 3 / 3)

Communes	Nombre de machines	Nombre de métiers	Changement de la fabrication et de son nombre	Cause des augmentations ou réductions	Observation
Labastide-Rouairoux	18	816	395	La fabrication a été arrêtée pendant la guerre. Les machines ont été vendues ou détruites. Il ne reste que quelques machines et à de bonnes conditions. Les usines sont occupées.	Les Communes d'Alsace pour les gisements de houille ont subi une réduction de la production de la houille. Les usines de la région ont subi une réduction de la production de la houille.

Demande de permission de Bourguet pour s'occuper de son entreprise, 1915 (116 J)

10^e Armée
C.V.A.D 3/16
16^e Escadron du Train
4^e Compagnie

Paris, le 18 juin 1915

Le sous-lieutenant de réserve Bourguet
du C.V.A.D 3/16 à
Monsieur le Général Commandant en Chef

Objet :
Régénération de courte durée
à la tête de son Usine d'une
Fournisseur de l'Armée.
Fabricant de Drap Bleu Clair

Conformément aux prescriptions de
l'Ordre du G. G. N° 3054, P. 8, 12 janvier 15
et N° 2607 du 9 février 15
j'ai l'honneur de vous rendre compte que
Fournisseur de l'Armée, j'ai sur le pied contractuel
5 septembre 1914 vis à vis de l'Etat pour la confection
de Drap de troupe. Ma présence avait en ce moment
indispensable pendant six jours à la tête
de mon usine. La même permission accordée
il y a trois mois m'avait permis d'organiser
certaines sommes et de porter sur les commandes
provenant de l'industrie la production
de l'Usine de 20.000 à 35.000 mètres
par mois. Certaines deliveries d'ordre

Pièces jointes :
1 Lettre de mon Fournisseur de permission
2 Lettres officielles à titre documentaire

19
20
20
20
20

DEPARTEMENT de l'Aube
COMMUNE de Saint-Amans-Soult
Série N° F 4678976
Législation 119
Etablissant Joseph
St-Amans-Soult
BON N° 119
H. 23 ans
Le 18.45

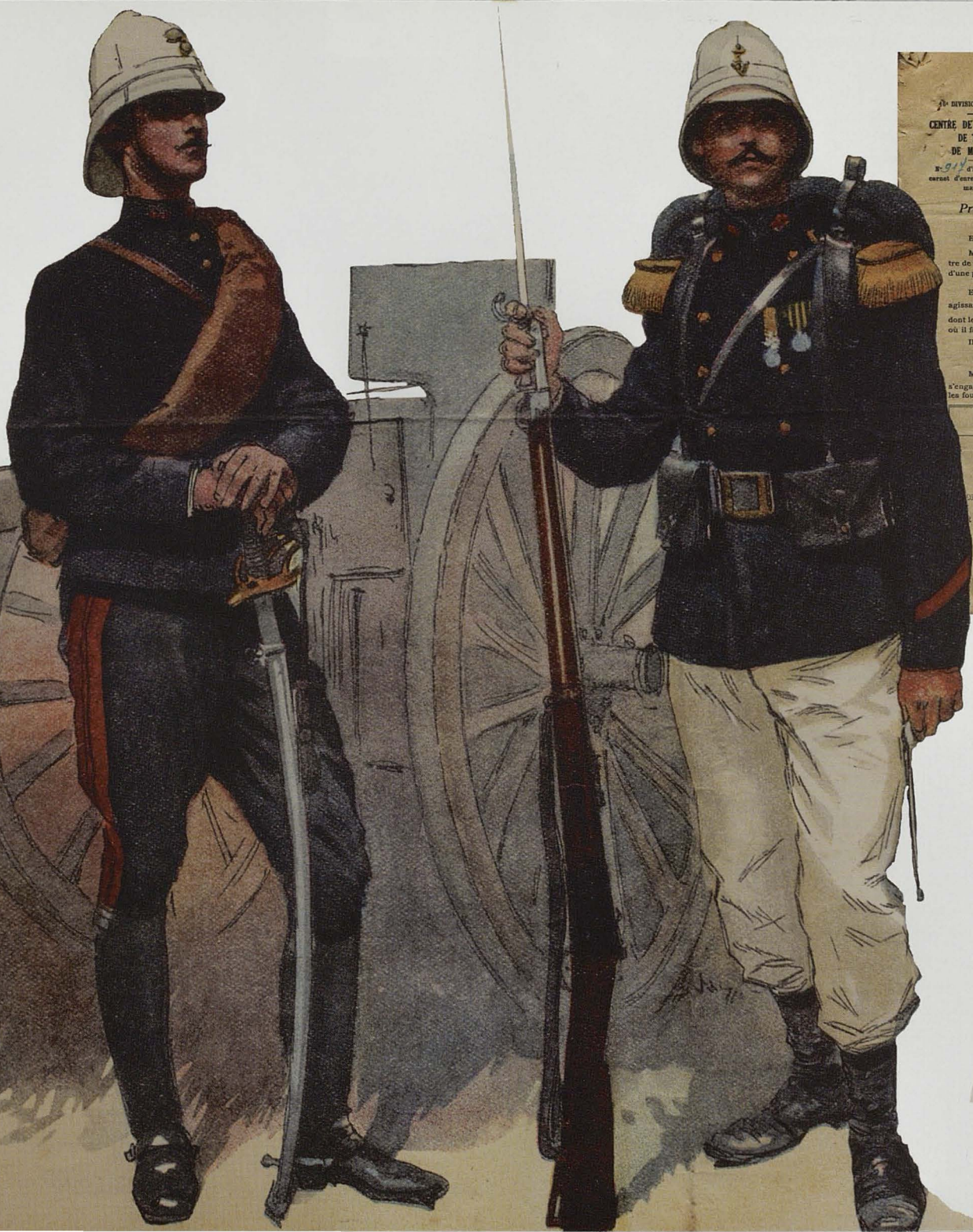
Bon d'achat de vêtements et articles textiles, 1945 (348 W 349)

Dans un costume de votre mari taillez un costume à votre fils



Découpez entièrement le vêtement à transformer. Reparez-le à la patte-amalieu et appliquez sur chaque morceau le patron correspondant, comme il est indiqué sur le croquis ci-contre.

Soldats de l'armée coloniale en 1909



DIVISION MILITAIRE
 CENTRE DE FABRICATION DE TISSUS DE MAZANET
 R. 211 d'inscription au carnet d'enregistrement des marchés

ÉTAT FRANÇAIS

MARCHÉ DE FOURNITURE

Application des dispositions de l'art. 18 du décret du 18 Novembre 1932
 Application des dispositions de la note IH n°10850/PT du 17 Février 1942

Programme : PRISONNIERS DE GUERRE 1942 - A.1.

Entre les soussignés :
 M. D. Jules , Intendant de 2^e classe, Directeur du Centre de Fabrication de Tissus de Mazamet, agissant au nom et pour le compte de l'Etat d'une part :
 Et M. Albert BREMAC, administrateur unique agissant au nom et pour le compte de "LA BASTIDIENNE" dont le siège social est à LABASTIDE-SOURIBOUX où il fait élection de domicile pour l'exécution de son marché, d'autre part :
 Il a été convenu ce qui suit :

Article 1^{er}

M. Albert BREMAC, en qualité s'engage à livrer au Service de l'Habillement dans les délais fixés à l'article 5 ci-après les fournitures suivantes :

DÉSIGNATION DES MATIÈRES OU OBJETS	QUANTITÉS
DRAP DE TROUPE CARDE EN 140 cms	DIX MILLE METRES
DE VAREUSES & PANTALONS KAKI "P"	(10.000 m)

Marchés de La Bastidienne (Brenac) pour la troupe coloniale en 1940, et pour les prisonniers de guerre en 1942 (116 J)

le 6 Mars 1940

LA BASTIDIENNE
 5^e Bastidienne de tissage & fileture
 MANUFACTURE DE DRAPERS
 PLATREUX & ISSAGE MÉCANIQUES
 LABASTIDE-SOURIBOUX

MILLION KAKI POUR TROUPES COLONIALES

8000 Mètres par mois N° D'ENREGISTREMENT 132

Le 13 Janvier 1940 - Première Livraison =	8.640 m 50
Le 30 Janvier 1940 - Deuxième Livraison =	1.075 m 60
Le 05 Janvier 1940 - Troisième Livraison =	1.517 m 30
Le 31 Janvier 1940 - Quatrième Livraison =	8.278 m 85
TOTAL JANVIER	8.412 m 85
Le 7 Février 1940 Livré =	8.412 m 85
Le 10 Février 1940 " =	153.571 m 60
Le 17 Février 1940 " =	1548 m 120
Le 28 Février 1940 " =	2.430 m 30
TOTAL FÉVRIER	8.217 m --
TOTAL GÉNÉRAL :	17.629 m 85

28.418 m
 1.001 m
 28.119 m 85

2474 m 00
 1074 m 40
 2338 m 50
 23709 m 51
 23509 m 51
 24113 m 00

LABASTIDE-ROUAIROUX (TARN),

MANUFACTURE DE DRAPERIES - NOUVEAUTÉS

C. PECH, ICHÉ & C^{le}

Vue générale des BUREAUX & MAGASINS



Verrières sur châssis métallique
à l'usine Houard et Lalazée

Un site organisé

Bâtiments en pierre et à
étages des Ets Pech & Iché
à Labastide-Rouairoux

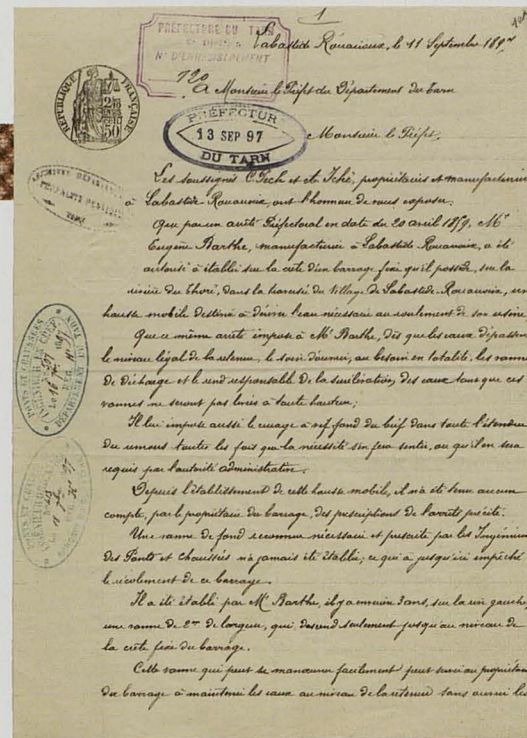
LES USINES

Jusqu'au début du XXe siècle, les bâtiments d'usine de la vallée sont construits sur le modèle du bloc à étage ; il s'agit de gros bâtiments massifs, en pierres, à plusieurs étages souvent munis de planchers en bois. À chaque étage correspond en général une unité de production.

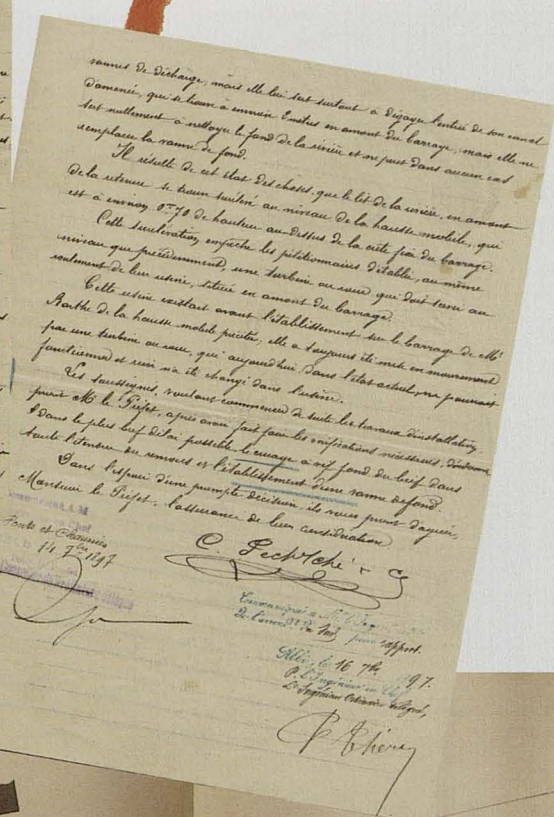
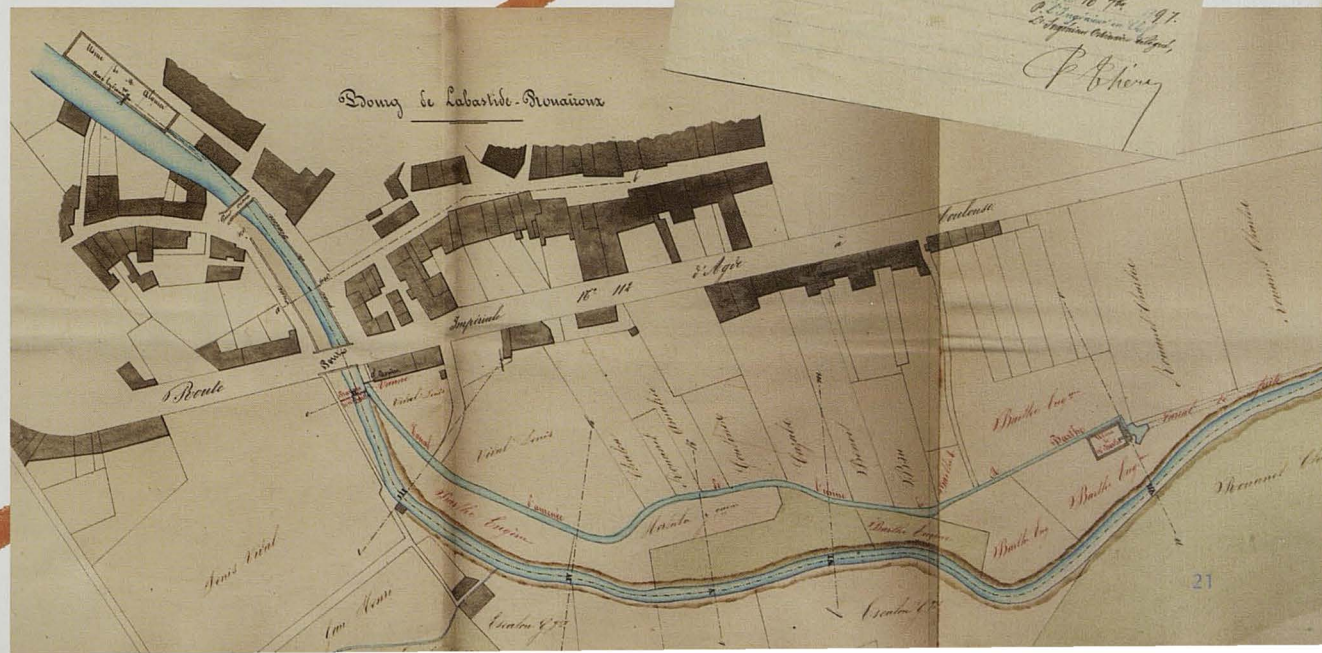
Après la révolution industrielle au XIXe siècle, les usines s'agrandissent autour des unités anciennes ou bien de nouveaux bâtiments apparaissent. On ouvre les ateliers de production afin d'y faire entrer de la lumière par le biais de verrières tout en conservant la lourde architecture des bâtiments équipés d'imposantes cheminées. On parle alors de bâtiments aux toits en *shed* ou en dents de scie qui abritent de vastes ateliers en rez-de-chaussée. Les travées de toiture sont asymétriques : le flanc le plus pentu est vitré et donne vers le nord, ce qui permet un éclairage par le haut de tout l'atelier et évite une surchauffe ou un ensoleillement gênant. L'architecture est soignée, de pierre ou de brique, agrémentée d'une charpente en bois et plus tard en métal, conférant à l'ensemble une belle esthétique.

La proximité de la rivière est essentielle car son eau permet le fonctionnement de l'unité d'ennoblissement et l'alimentation électrique de l'usine. Mais faire tourner des turbines demande un débit suffisant, impliquant la construction de barrages pour retenir l'eau, de canaux d'amenée jusqu'à l'usine et de canaux de fuite pour restituer l'eau à la rivière. L'eau est aussi utilisée pour laver les matériels textiles (cuves à teintures, foulons), avec l'emploi de détergents et de produits toxiques. Les conséquences sur le Thoré sont de deux ordres : baisse du débit en aval des usines, pollution de l'eau. L'administration régleme les droits d'eau et procède à une enquête *de commodo et incommodo* préalablement à toute autorisation. Les plaintes émanent surtout des manufacturiers établis en aval, ou concernent les risques de crues ; la qualité de l'eau est une préoccupation récente. À partir des années 1930, les usines sont pourvues en électricité et n'ont plus à utiliser l'eau pour le fonctionnement des turbines.

Plainte des manufacturiers Pech et Iché contre Eugène Barthe, qui ne respecte pas la réglementation concernant sa retenue établie en aval de leur usine, 1897 (7 S 1324)

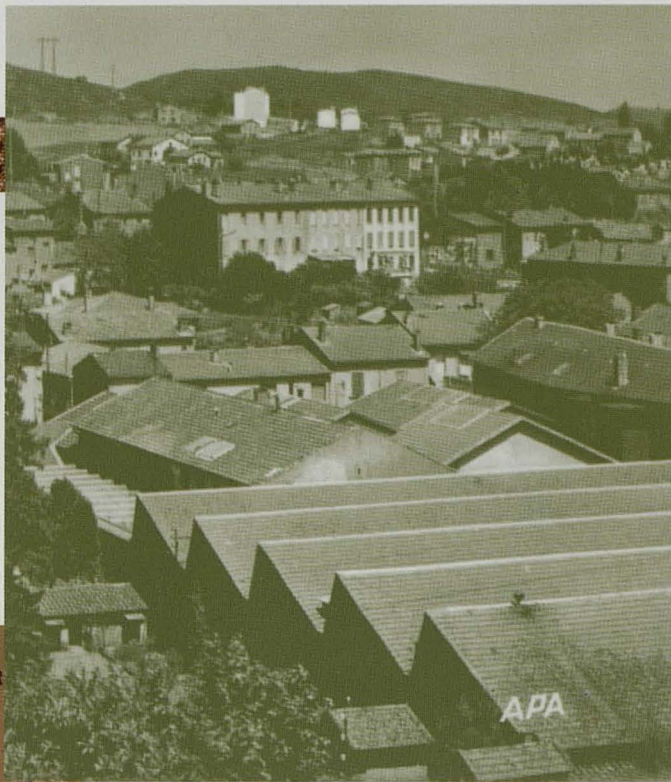


Plan joint à la demande d'autorisation d'Eugène Barthe pour établir un barrage afin de dériver l'eau du Thoré nécessaire au fonctionnement de son usine, 1899 (7 S 1325)



Ets Brenac

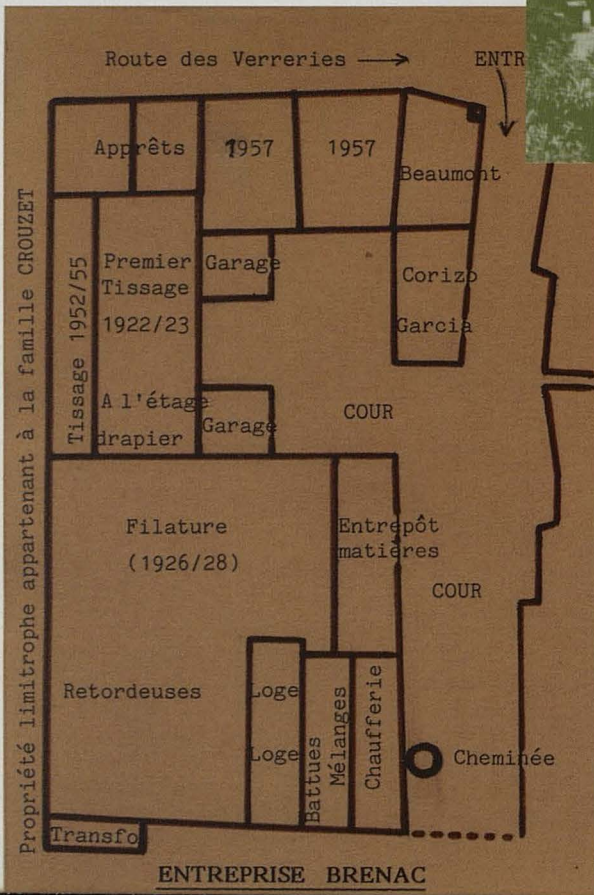
L'usine
au premier plan



Bourguet hérite l'usine textile de son beau-père Joseph Barthe qui avait lui-même développé une affaire familiale à Labastide-Rouairoux, au lieu-dit La Sagne, depuis 1785. Dans un premier temps, Bourguet la fait prospérer puis achète de nouveaux terrains sur les rives du Thoré sur lesquels il fait construire de nouveaux bâtiments autour des années 1930. La première usine était constituée sur le modèle du bloc à étage. Les nouveaux bâtiments implantés sont bâtis selon un modèle alliant les deux styles architecturaux.

La manufacture Bourguet regroupe toutes les unités de production y compris un atelier d'effilochage, des bâtiments administratifs et des logements de fonction pour ses directeurs, comptables et contremaîtres dans l'usine. Face à la cour de l'usine, la demeure personnelle de Frédéric Bourguet est construite sur le modèle des riches manoirs de la vallée du Thoré avec un grand parc. L'ensemble est très hétérogène, constitué d'un vaste bâtiment en pierre sur plusieurs niveaux et de plusieurs bâtiments en shed au milieu desquels trône la cheminée en briques rouges de la chaufferie du complexe industriel.

Plan de l'entreprise,
dans les années 1960



Arrière des bâtiments



Le bâtiment initial de l'usine Brenac à Labastide-Rouairoux est aussi un bâtiment de pierre construit probablement au début du XX^e siècle sur plusieurs niveaux, mais il n'est pas très massif. Progressivement, à la fin des années 1930 puis en 1957, des ateliers en shed sont également ajoutés à cette unité de production pour agrandir l'usine. À cette occasion, l'ancienne usine Crouzet et une autre usine désaffectée sont rasées pour réutiliser les terrains. C'est à la même époque que l'unité d'ennoblissement est rapatriée de Cannes (1957).

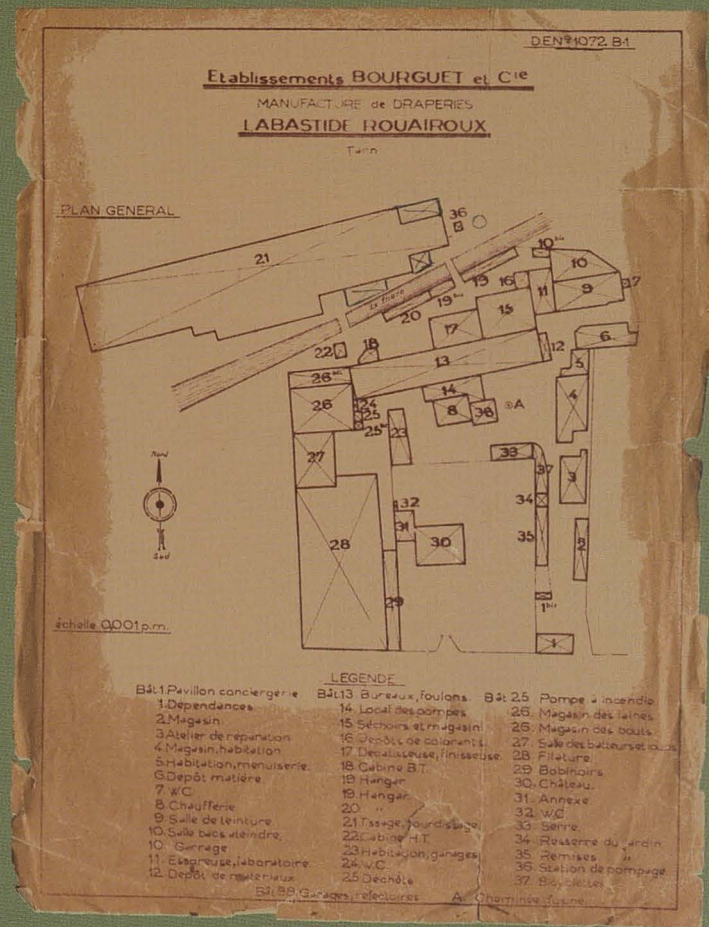
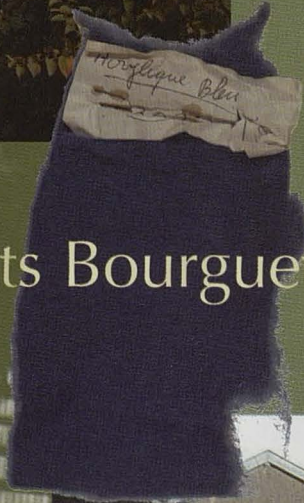


"La rivière"



Ensemble des bâtiments, autour de la demeure patronale

Ets Bourguet



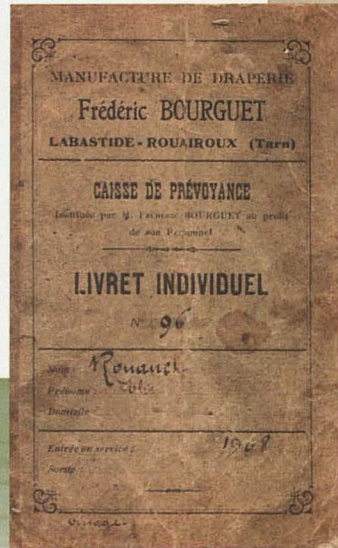
Plan d'ensemble indiquant la répartition des différents locaux, vers 1932 (116)



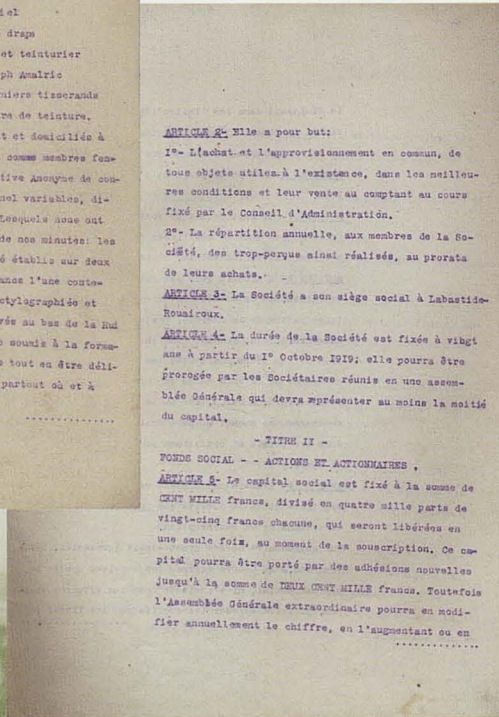
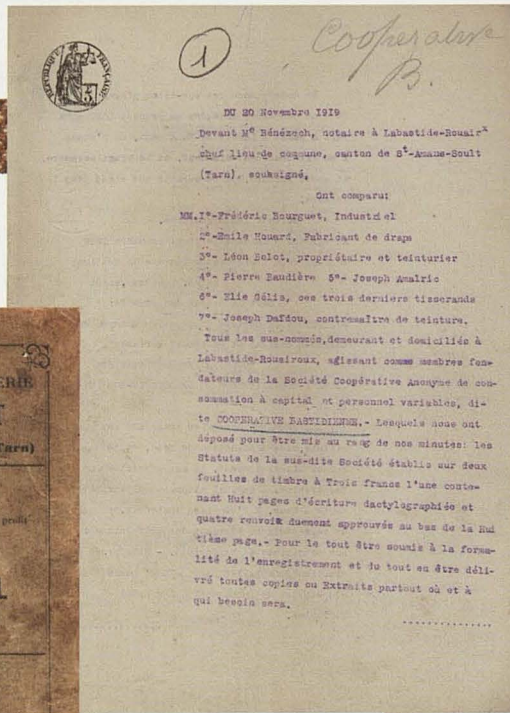
La filature

IDÉOLOGIE PATRONALE

Livret de Caisse de Prévoyance d'Elie Rouanet (coll. privée)



Acte de création de la Coopérative bastienne par les industriels de Labastide, 1919 (4 U 28 / 73)



Tous les industriels textiles de Labastide-Rouairoux ont joué un rôle dans la vie de leur cité, à l'exemple de Frédéric Bourguet. Empreint de convictions paternalistes, il souhaite contrôler les mouvements et les idées de ses ouvriers. Il est ainsi à l'origine, avec une poignée d'autres industriels textiles, non seulement de la construction de cités ouvrières, mais aussi d'une coopérative. Celle-ci a une double fonction : d'une part rendre service aux ouvriers en leur permettant de s'approvisionner en denrées sans avoir à se rendre à Mazamet, limitant le déplacement du personnel et ainsi évitant les échanges d'informations sur les tarifs pratiqués par exemple (sources orales).

Frédéric Bourguet crée en 1922 une Caisse de Prévoyance ; le capital totalisé par chaque ouvrier représente une retraite complémentaire pouvant être reversée dès l'âge de 55 ans. Il est probable, sans pouvoir le prouver, qu'un dispositif similaire existait chez Brenac. Ce système, certes humaniste, lie un peu plus encore les ouvriers au monde de l'entreprise. Par ailleurs, les habitants de Labastide-Rouairoux bénéficient d'un hôpital de proximité financé par les industriels. Géré par les religieuses de la Sainte-Agonie, installé dans la demeure d'un industriel (Belot), il accueille les accidentés légers (ouvriers ou habitants) et pratique les accouchements jusqu'en 1950. Aller accoucher à Mazamet est très mal vu entre ouvrières.

Les industriels organisent l'acheminement par autocar des ouvriers qui habitent les communes environnantes comme Lacabarède ou Courniou (Hérault). À partir de 1950, le Cours Technique de Labastide-Rouairoux est ouvert par la municipalité sous le mandat de Frédéric Bourguet pour améliorer les connaissances techniques.

De manière insidieuse, l'entreprise investit le domaine privé du personnel : elle accueille une noce, finance une installation sportive, organise des loisirs. Cette idéologie patronale, dont on ne peut nier le caractère social, touche les grands secteurs de l'économie et perdure jusque dans les années 1960-1970.



Un mariage dans l'usine Bourguet, 1938

LOGÉS, REDEVABLES

À Labastide-Rouairoux comme ailleurs, pour fixer la main-d'œuvre là où se développe l'industrie, il faut que la capacité d'hébergement soit convenable. Un petit groupe d'industriels textiles dont Bourguet, Houard, Armengaud, Belot, Barthes et plus tard Brenac, a donc l'idée de copier le modèle des logements ouvriers initiés dans le nord de la France et du département du Tarn par les houillères de charbon.

Des cités ouvrières sur le modèle de l'habitat individuel, ou plutôt une bâtisse à deux logements distincts avec jardin, sont construites rue Pasteur entre 1925 et 1930 afin de répondre notamment à l'arrivée de réfugiés espagnols. L'idée est de permettre aux différents ouvriers de se retrouver autour de la famille, figure morale. Dans ce schéma, le jardin joue un grand rôle. S'il développe le sentiment de propriété et conduit parfois à l'achat d'une maison, gage de stabilité, surtout "il occupe et il fournit ; c'est un espace à la fois privatif et productif, bref : l'anti-cabaret" (Denis Woronoff). La "cité-jardin", forme de casernement, permet au patron de calmer les ardeurs syndicales de ses ouvriers, de réduire sa liberté : il est plus difficile de se révolter contre un patron qui donne emploi, logement, voire moyens de subsistances et de santé (la coopérative et l'hôpital de proximité).

À partir des années 1940, l'organisme des HLM prend le relais et poursuit cette politique de construction moyennant une quote-part des industriels.

Une véritable stratégie conduit également ces chefs d'entreprises à regrouper de la même façon leurs éléments dirigeants au sein même de l'usine. Ainsi, après la construction du nouveau bâtiment de la manufacture Bourguet, les directeurs, contremaîtres et comptables seront logés dans des appartements de fonction dans l'usine face à la demeure patronale. Il en est de même aux Ets Brenac. Les plans des usines portent ainsi la mention des noms et des fonctions des contremaîtres ou directeurs des unités de production.

Maisons Ouvrières

DATES	F	DEBIT		CREDIT		TOTALITE DES AFFAIRES DU JOURNAL	1		2		3	
							DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
<i>Année 1925</i>												
1 juillet		Situation au 30 juillet 1925										
		Reçu de M. Bourguet				76000	23000			23000		
		M. Houard				23000					23000	
		M. Armengaud				45000						45000
		M. Belot				15000						15000
		M. Barthes				70000						70000
1 août		Situation au 31 août 1925				229000	23000			23000		
		Reçu de M. Bourguet				45000				45000		
		M. Houard				45000					45000	
		M. Armengaud				45000					45000	
		M. Belot				15000						15000
		M. Barthes				45000						45000
1 septembre		Situation au 30 septembre 1925				274000	23000			23000		
		Reçu de M. Bourguet				45000				45000		
		M. Houard				45000					45000	
		M. Armengaud				45000					45000	
		M. Belot				15000						15000
		M. Barthes				45000						45000
1 octobre		Situation au 31 octobre 1925				319000	23000			23000		
		Reçu de M. Bourguet				45000				45000		
		M. Houard				45000					45000	
		M. Armengaud				45000					45000	
		M. Belot				15000						15000
		M. Barthes				45000						45000
A Régulariser.....						229000	23000	252000	23000	252000	23000	252000

Contribution des industriels, dont Bourguet, dans la construction de maisons ouvrières, 1925 (116 J)



Maisons ouvrières rue Pasteur

Affaire N°17. Projet N°67.

Monsieur F. BOURGUET Propriétaire à Labastide-Rx.
MAISONS OUVRIERES RUE, PASTEUR
projet de Revêtement des Façades
DEVIS ESTIMATIF

Solution N°1. Plaque en tôle galvanisée de C,35X0,93.

Plats à scellement, fourniture et pose; 500 à 4.00 =	2.000,00	
Litoux en bois de 50x23 m/m., 420,00 à 2.00 =	840,00	
Cheneux en zinc; 70,70 à 15,00 =	980,80	
Arrièreurs " 12,80 à 13,00 =	159,20	
Plaques en tôle galvanisée, fourniture et pose; 221,00 à 35,00 =	7.735,00	
Total,.....		11.914,80

Solution N°2. Ardoises d'Angers Modèle Anglais N°1.

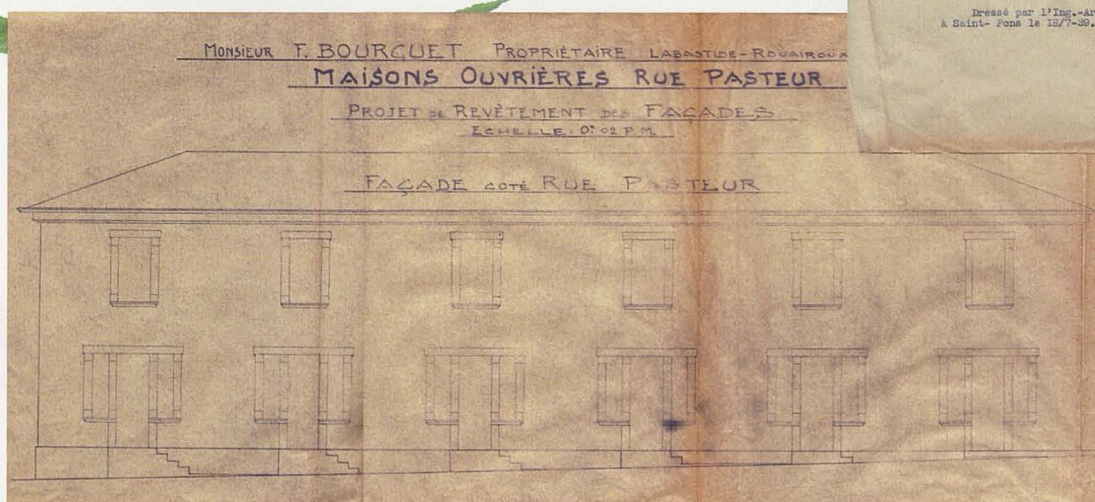
Plats à scellement, fourniture et pose; 500 à 4.00 =	2.000,00	
Litoux en bois de 50x23 m/m., 420,00 à 2.00 =	840,00	
Cheneux en zinc; 70,70 à 15,00 =	980,80	
Arrièreurs " 12,80 à 13,00 =	159,20	
Bandes de rive, 73,80 à 10,00 =	738,00	
Ardoises, fourniture et pose, 221,00 à 35,00 =	7.735,00	
Total,.....		12.552,80

Solution N°3. Ardoises Everite Modèle carré (4 pans occupés)

Tampou, fourniture et scellement, 500 à 3.00 =	1.500,00	
Litoux en bois de 5/3, 250,00 à 2,00 =	500,00	
" de 3/2, 1.300,00 à 1,30 =	1.690,00	
Cheneux en zinc, 70,70 à 15,00 =	980,80	
Arrièreurs " 12,80 à 13,00 =	159,20	
" 12,80 à 13,00 =	159,20	
Bandes de rive, 73,80 à 10,00 =	738,00	
Ardoises, fourniture et pose, 221,00 à 35,00 =	7.735,00	
Total,.....		11.454,10

Dressé par l'Ing.-Architecte coussigné;
à Saint-Fons le 12/7-30. *V. Vigou*

Devis et plan pour le revêtement des façades des maisons ouvrières, adressés à Frédéric Bourguet, 1939 (116 J)



SECRET **INDUSTRIES TEXTILES**

16^e Région Militaire Catégorie d'Industrie : Filature, Tissage et Effilochage

Usine de Valastide - Roussillon **FICHE D'USINE** Renseignements à n'utiliser que pour les besoins de la Défense Nationale. Etablissement de commandes de guerre, etc...

Raison sociale : S^{te} La Bastidienne de Tissage et Filature

Adresse complète (Rue, N^o, Localité, Département) : Rue Victor Hugo - Valastide Roussillon (Gers)

N^o de téléphone : N^o 25

Autres usines appartenant à la même maison (Adresse complète : Rue, N^o, Localité, Département) : "Belle Ombre" - Riels (Gers)

Surface couverte : 1200 m²

Surface non couverte : Voies d'accès, terrains utilisés

Communications : Chemin de Fer L.N. C.F. Gare de Valastide - Roussillon et Riels

Force motrice : Centrale autonome

Charbon : Quantité nécessaire à la production maximum

(1) Laines ou poils de laina, Filature ou tissage de Laines, Soie, Coton, Soie, Tricotage, Apprêtage, Teinture, Filage artificiel, Cordeurs et Filature.

Fiche de renseignements concernant l'usine Bourguet (filature, tissage et effilochage) dans la perspective de l'économie de guerre, 1940 (116 J)

LES TAPIS ET TISSUS DE COGOLIN

COGOLIN (Var) TÉLÉPHONE 45
C. CH. PORTAUD MARSILLE 82229
R. G. SAINT-FRÉPÈRE 748
R. PRODUCTEUR VAR N^o 128

TAPIS AU POINT NOUÉ
TISSUS À LA MAIN
LIRETTE DE COGOLIN

JEAN LAUER
Gérant

Cogolin le 5 Avril 1950

Établissements **BRENAC**
CANNES LA BOCCA
(A.M.)

Messieurs,

Nous nous permettons de vous écrire sur la recommandation de Monsieur Thommen (de la Sté Ciba) que nous avons vu hier encore.

Amis de la région

Déchets de laines : nous avons à la fabrication de nos tapis point noué des déchets de laine dont ci-inclus échantillon. Cette laine est teinte avec les colorants Néolane. Seriez vous intéressés par ces déchets dont nous avons actuellement un disponible de 1000k environ, et quel prix pourriez vous nous en offrir ? Dans la négative connaissez vous des firmes ou marchands susceptibles d'être intéressés par cette marchandise.

Teinture en pièces : nous fabriquons à Cogolin des tissus d'ameublement dont la production est assez réduite. Il s'agit de tissus sur commande un peu spéciaux, lourds et habituellement traités en teint en fil.

Nous aimerions pouvoir également faire des tissus plus courants, pour lesquels la teinture en pièces s'impose bien souvent ; malheureusement nous ne savons pas où faire traiter ces tissus dans la région. Monsieur Thommen nous a conseillé de nous adresser à vous.

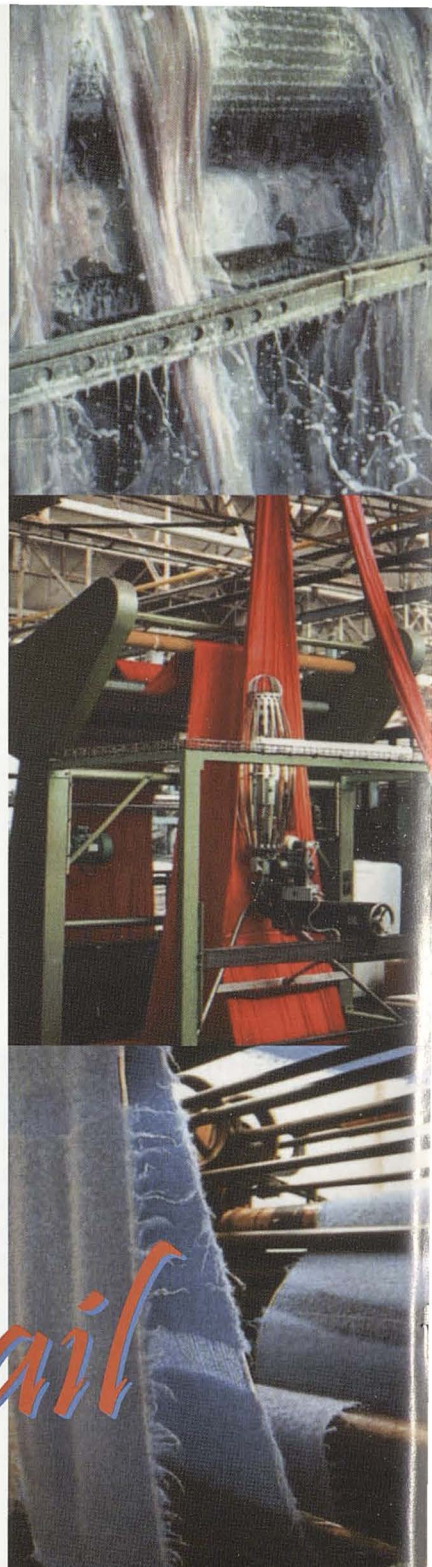
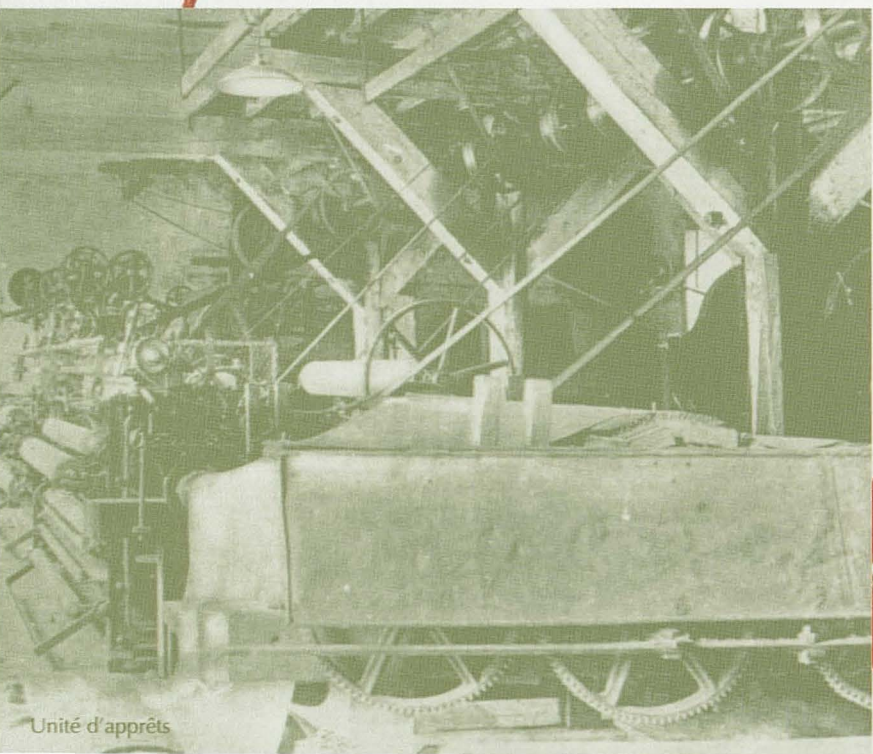
Nous venons donc vous demander si vous accepteriez en principe de manipuler à façon pour nous (teinture en pièces et apprêt en large) des coupes de tissus d'ameublement. Il s'agirait de tissus en 130 Cms fini, généralement en coton, rayonne ou fibranne, parfois avec de la laine, éventuellement en schappe ou bourrette.

Au cas où la chose serait possible nous vous rendrions visite à La Bocca pour mettre la chose au point.

Dans cet espoir nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Jean Lauer

Proposition de travail à façon aux Ets Brenac par une entreprise du Var, 1950 (116 J)



Le travail

LES UNITÉS

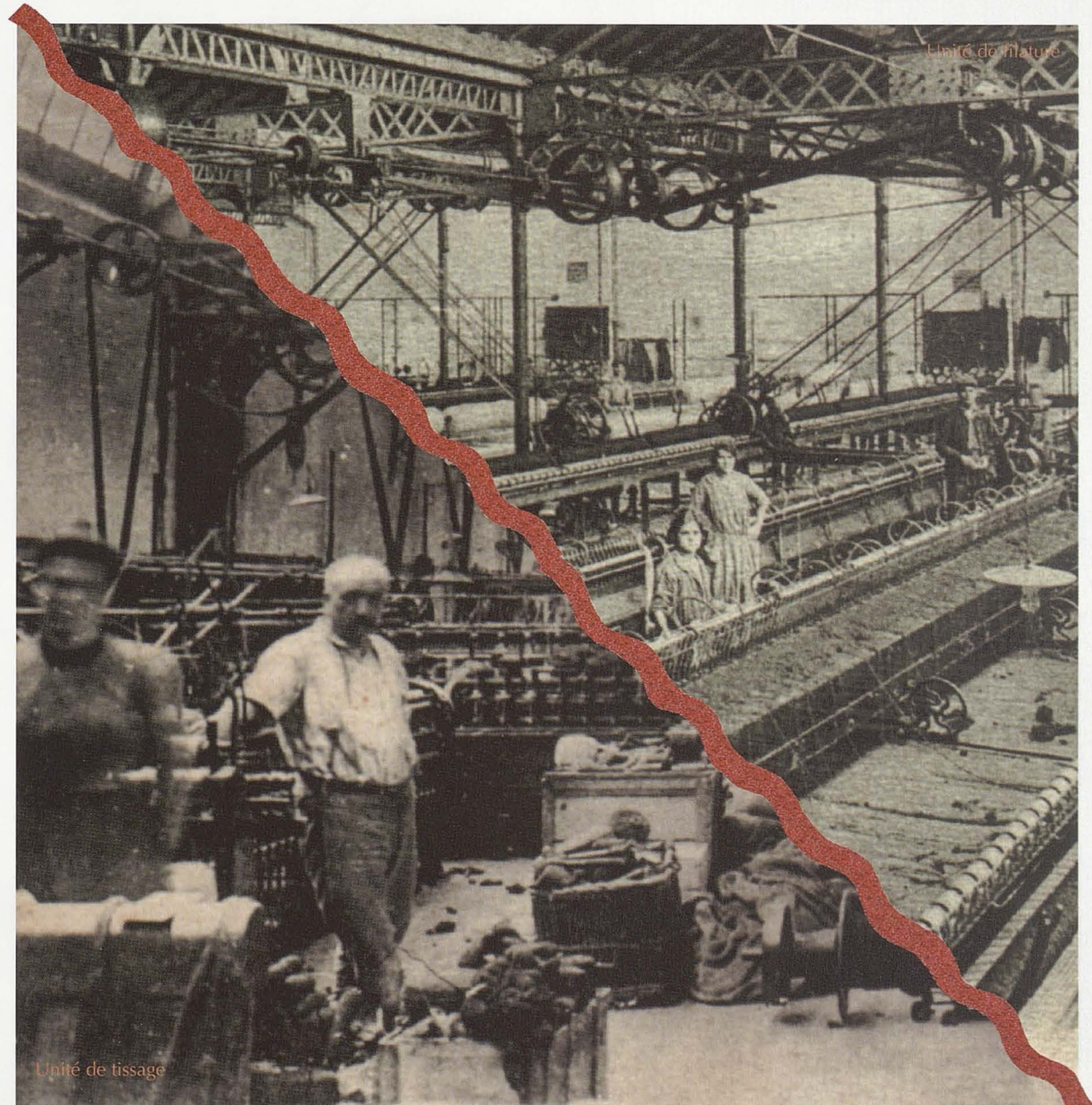
Lorsque toutes les unités de production (filature, tissage et ennoblissement ou apprêts) figurent dans la même usine, on parle d'usine intégrée. Il s'agit alors d'une grosse entreprise textile autonome, telle la manufacture Bourguet.

Seule la matière première (apportée par un chauffeur de l'usine ou une société de transport comme Belot à Labastide-Rouairoux) dépend de l'extérieur. L'entreprise peut comprendre, comme chez Bourguet jusqu'en 1950, un atelier d'effilochage qui, avec les déchets de filature récupérés, fabrique de la laine dite "renaissance". Brenac possède une effilocheuse dans son usine de Riols. En cas de suractivité et pour certaines opérations de teinture notamment, on sous-traite auprès d'une entreprise concurrente, avec le risque de voir son article copié. Les clauses juridiques annexées au bon de commande sont donc précises : "pour dix mètres de tissu à teindre, 25 pages de clauses juridiques" par exemple (dixit M. Nouvel).

Brenac réalise quelques articles pour son compte, notamment pour la confection, mais la plus grande partie de son travail se fait "à façon" ; il est tributaire des commandes des gros clients confectionneurs ou des contrats d'entreprises fabriquant du tissu, mais sans devoir faire de prospection spécifique. Il travaille beaucoup pour l'administration dans le cadre de marchés et d'appels d'offres avec un cahier des charges précis sur les caractéristiques techniques. Bourguet travaille plutôt des étoffes destinées au prêt-à-porter et à la création, lui conférant une certaine liberté.

Les deux usines font aussi appel à de nombreux artisans travailleurs à façon et des ouvriers à domicile. Ces "extras", complétés parfois par la sous-traitance, apportent à l'industriel marge de manœuvre et flexibilité.

Au total, les Ets Bourguet et Brenac emploient respectivement (hors saisonniers et artisans à domicile, difficiles à quantifier) jusqu'à 251 et 87 ouvriers tous domiciliés à Labastide-Rouairoux, dont une part importante d'étrangers, surtout à partir de 1920. Au plus fort de l'activité au moment de la seconde guerre mondiale, Brenac fait travailler plus de 100 personnes dans ses ateliers de La Bastidienne.



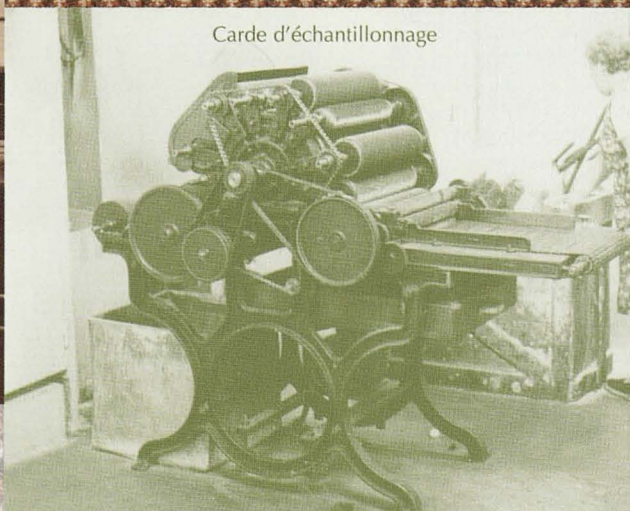
Les apprêts

En raison du nombre d'apprêts possibles et de machines utilisées, l'ennoblissement, avec ses nombreuses spécialités, est "un consommateur de main-d'œuvre" : les *foulonniers* lavent les pièces après le tissage et fixent la largeur définitive des étoffes grâce à l'ajout de produit chimique dans le bain de lavage. Avant la mécanisation, mettre les étoffes dans le foulon nécessitait beaucoup de force ; les *teinturiers* interviennent en amont pour la teinture des fils destinés aux tissés-teints ou en aval pour la teinture unie des étoffes de laine ; les *apprêteurs* ont une activité à risque en raison de l'utilisation de produits et colorants chimiques, poste parfois attribué à des enfants, pour le nettoyage des cuves notamment.

Les ouvriers de la filature et des apprêts sont moins bien considérés que les tisserands.



Mme Rouanet,
échantillonneuse
vers 1930



Carde d'échantillonnage



M. Rouané,
contremaître
vers 1930



Retordeuse, 1964

Autour des spécialistes gravite une main-d'œuvre polyvalente, peu qualifiée et généralement sous-payée, et les *marragos* pour des travaux de chargement et déchargement des matières et tissus. On y trouve des étrangers ou des jeunes, mais également de nombreux saisonniers ou journaliers (payés à la journée).

Chaque usine a aussi un *chauffeur* pour convoier les matières entre les différents ateliers de production ou d'une usine à l'autre, plus rarement pour un client. À partir de la fin du XIXe siècle, les étoffes sont généralement livrées par train.

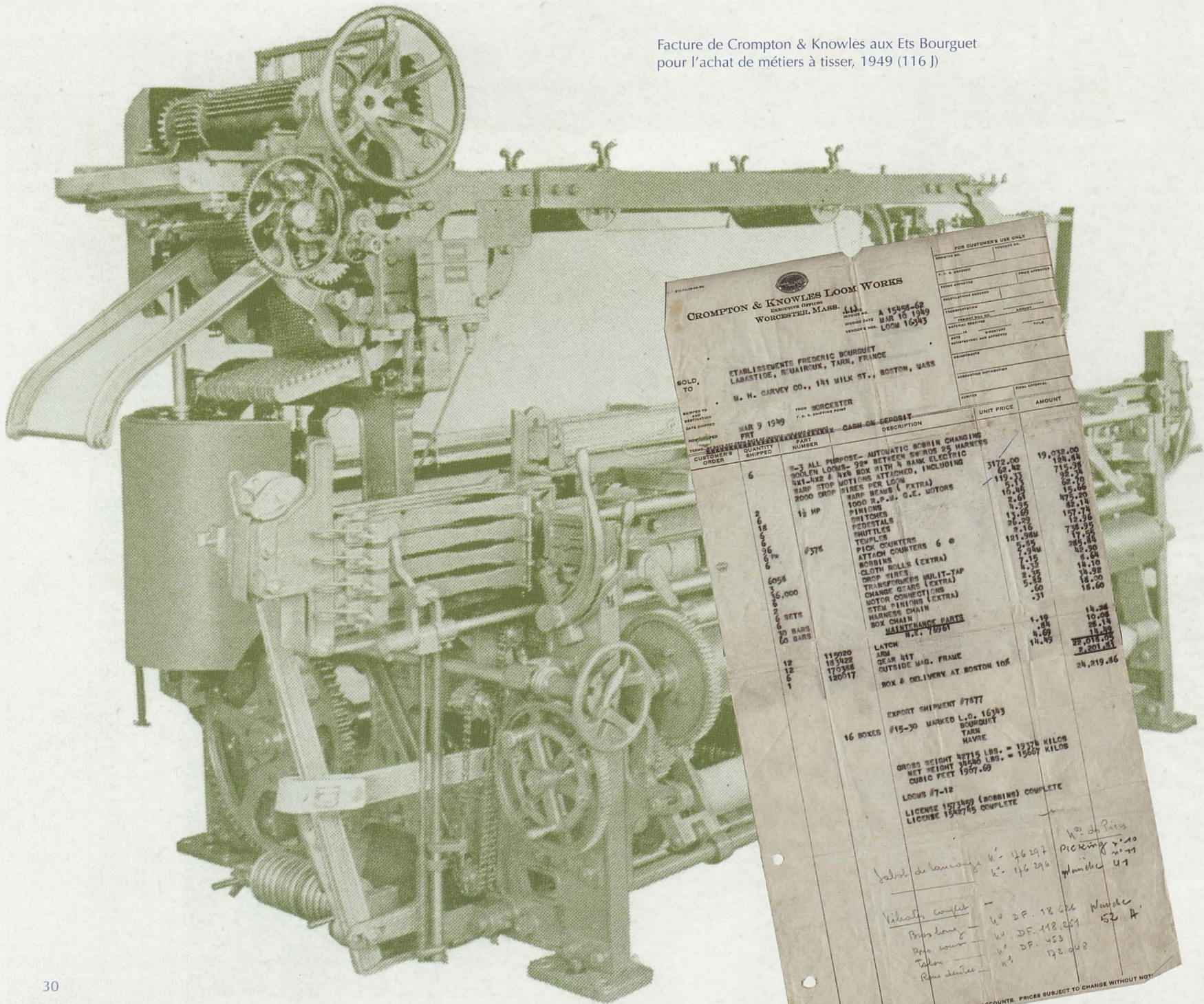
Des *mécaniciens* entretiennent, ajustent et réparent les machines, forgent parfois des pièces. Des ouvriers alimentent la chaudière pour le fonctionnement de l'usine.

Chaque usine a son administration, avec comptable, secrétaires et employés de bureau.

Des saisonnières réalisent l'échantillonnage des tissus créés avec leurs nuances : elles découpent, puis collent les échantillons sur un portant ou robrack, ou sur un catalogue d'échantillons destiné au client. Frédéric Bourguet y participe sur un métier à échantillonner (d'après d'anciens ouvriers).

Enfin, un laboratoire procède à des essais de teinture, à des tests de solidité et de résistance des fils et tissus à l'usure, de mesure de torsion des fils...

Facture de Crompton & Knowles aux Ets Bourguet pour l'achat de métiers à tisser, 1949 (116 J)



CROMPTON & KNOWLES LOOM WORKS
 WORCESTER, MASS. 01581
 A 15485-62
 MAR 15 1949
 LOOM 16343

SOLD TO: **ETABLISSEMENTS FREDERIC BOURGUET**
 LABASTIDE, REVAIROUX, TARN, FRANCE

SHIPPED TO: **M. N. CARVEY CO., 141 MILK ST., BOSTON, MASS**

DATE SHIPPED: **MAR 9 1949**

FROM: **WORCESTER**

FOR CUSTOMER'S USE ONLY

QUANTITY SHIPPED	UNIT PRICE	AMOUNT
6	3172.00	19,032.00
2	62.42	124.84
18	119.73	2155.14
6	5.15	30.90
36	10.45	376.20
6	2.61	15.66
6054	4.35	26319.30
36,000	13.69	490620.00
6	26.25	157.50
6	2.15	12.90
6	121.94	731.64
6	5.85	35.10
6	7.94	47.64
6	7.15	42.90
6	4.32	25.92
6	2.35	14.10
6	5.82	34.92
6	.60	3.60
6	.31	1.86
12	1.19	14.28
12	1.84	22.08
6	4.69	28.14
1	14.49	14.49
		2,201.41
		24,219.46

EXPORT SHIPMENT #7477
 16 BOXES #15-30 MARKED L.O. 16343
 BOURGUET
 TARN
 HAVRE

GROSS WEIGHT 42715 LBS. = 19378 KILOS
 NET WEIGHT 34850 LBS. = 15667 KILOS
 CUBIC FEET 1907.69

LOOMS #7-12
 LICENSE 1571859 (BOBBINS) COMPLETE
 LICENSE 1546745 COMPLETE

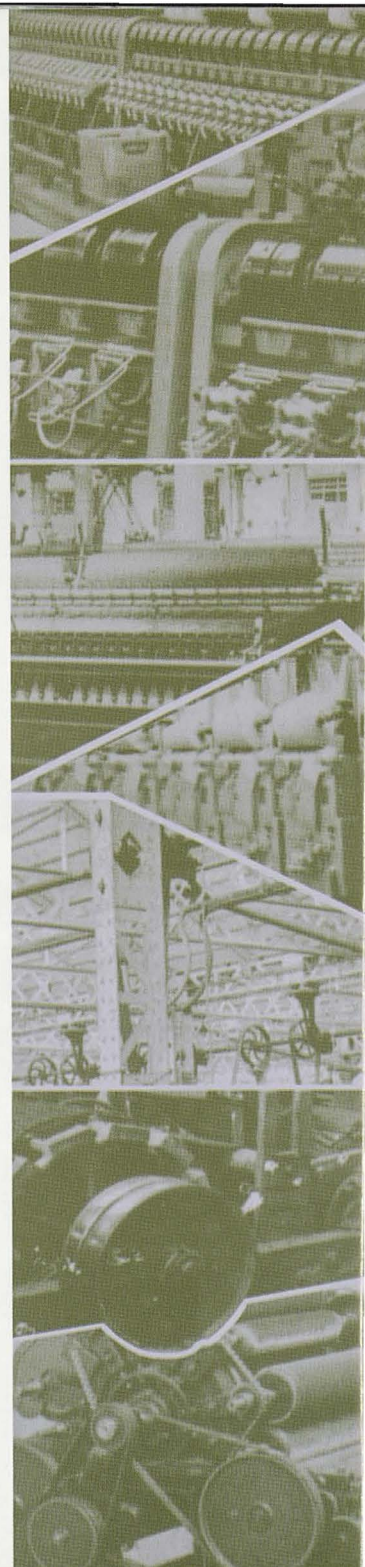
Salut de la lanouze n° 46247
 n° 46248
 n° 46249

Visites complètes
 Bois de la n° 2 F. 18 626
 Bois de la n° 2 F. 18 261
 Bois de la n° 2 F. 453
 Tables n° 172.448

No de Pneu
 Picking n° 40
 n° 41
 n° 42
 n° 43
 n° 44
 n° 45
 n° 46
 n° 47

Hauteur
 52 A.

INTEREST AT SIX PER CENT PER ANNUM ON OVERDUE ACCOUNTS. PRICES SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.



LE MATÉRIEL

Comme dans la plupart des usines de la région, les Ets Bourguet et Brenac vont suivre les évolutions technologiques de leur époque afin d'améliorer leur productivité mais aussi les conditions de travail et de sécurité. Ils sont aidés dans le choix de leurs équipements et des procédés par les travaux de recherche de l'Institut Textile de France. Fondé en 1946, sous le statut de Centre Technique Industriel, l'ITF a pour objet de "promouvoir le progrès des techniques, de participer à l'amélioration du rendement et à la garantie de la qualité dans l'industrie". Il est représenté localement à Mazamet par la Fédération des Industries du Textile du Sud du Tarn (FITS).

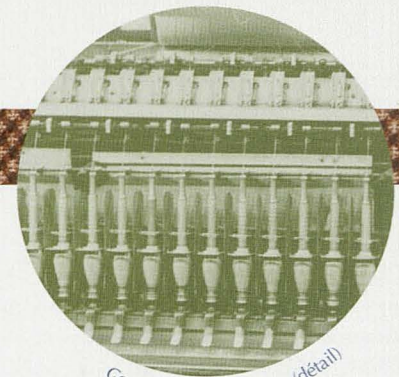
Au début des années 1950, face à la demande croissante de fourniture de tissu, de nouvelles machines apparaissent, plus performantes, plus rapides. Chez Bourguet, en 1948, on fait ainsi l'acquisition de métiers à tisser Crompton & Knowles en provenance des États-Unis. C'est un métier classique, équipé de navettes qui permettent de tisser la trame, pendant que le fil de chaîne se déroule sur l'ensouple. Auparavant, les métiers étaient plutôt de conception italienne, puis allemande. Ce nouveau type de métier permet une cadence plus élevée, et tandis qu'autrefois il fallait un ouvrier pour un métier, désormais un ouvrier peut "mener" plusieurs métiers, provoquant le chômage pour les autres. De nombreux remous dans les ateliers de tissage accueillent ce nouvel équipement. Mais l'époque est à l'innovation technique : dès les années 1960 on voit apparaître les métiers à aiguilles qui remplacent les cannettes, puis dans les années 1980-1990, un procédé à goutte d'eau.

Pour faire face à la diversification de la production, les Ets Bourguet se dotent vers 1960 de métiers à tricoter rectilignes de type Rachel, afin de répondre à une demande accrue dans le domaine de l'ameublement et de la maille. Toutefois, la révolution des procédés, des techniques et des matériaux, avec des fibres nouvelles, va nécessiter une adaptation et une diversification de plus en plus rapides que les capitaux de ces deux usines ne pourront absorber.

I. — MATÉRIEL

MACHINES EXISTANTES UTILISÉES POUR LES FABRICATIONS

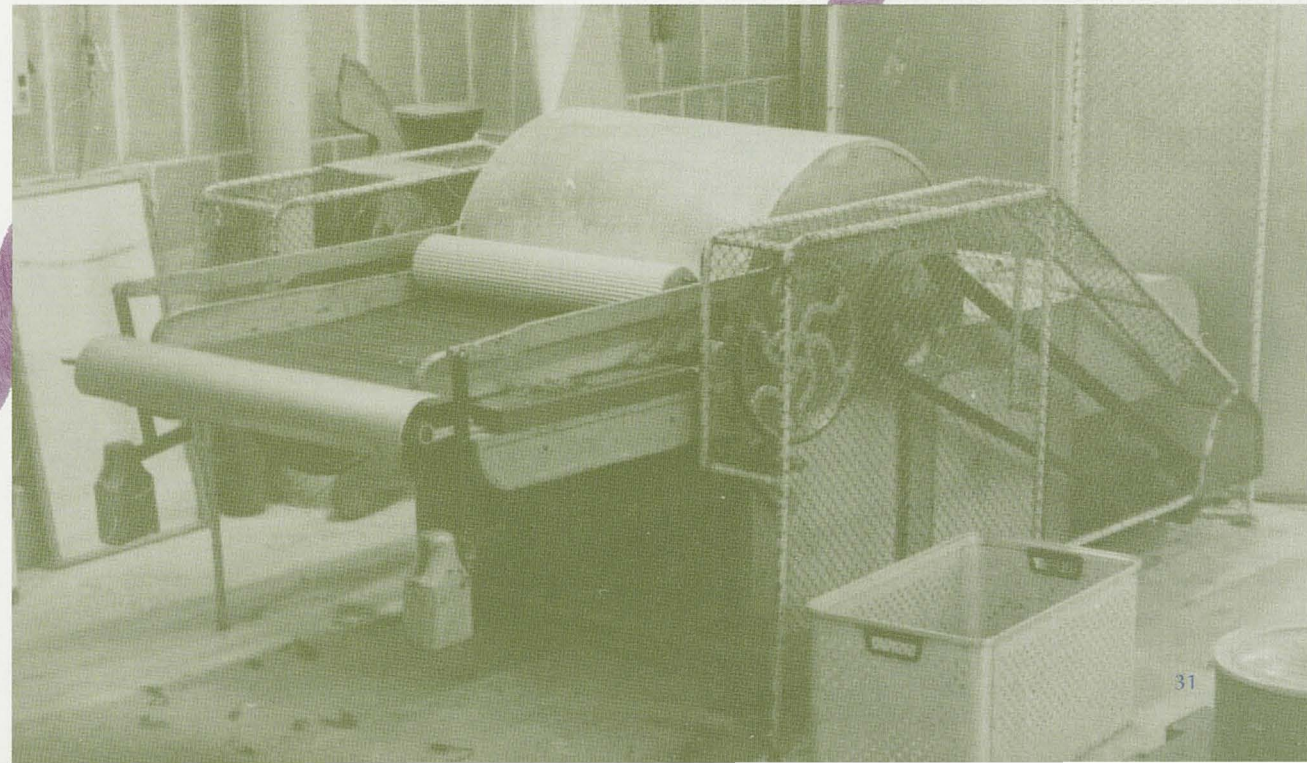
NATURE <small>(Les matières à tisser sont à indiquer avec leur largeur d'empièglement)</small>	CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES <small>(Métiers rectilignes, circulaires, largeur d'empièglement, etc.)</small>	NOMBRE	OBSERVATIONS
Associé-tissage Quersberg Bevon réinté		2	118 heures de travail en 2 équipes
Associé-tissage de Cardeau sur Quersberg Bevon	116 cm large file	1	permettant de filer jusqu'à 2500cm
Quersberg Bevon	116 cm large file	5	
Continu à filer sur Gerner	116 cm large file	1	
Continu à filer sur Gerner	116 cm large file	1	
Métiers à tisser	2 - 10	8	
Métiers à tisser	2 - 20	5	
Métiers à tisser	1 m 90	1	
Efflocheuses au sec		4	machines non occupées
Efflocheuses au mouillé		1	



Continu à gros anneaux (détail)

Inventaire du matériel de l'usine Bourguet dans une fiche de renseignements établie dans la perspective de l'économie de guerre, 1940 (116 J)

Un loup, appareil servant à battre et briser la laine



Sous-Préfecture
de
Castres.

Castres, le 14 octobre 1867.

5^{me} Div^{is}
16^{me} L^{ettre}
762 5978.

PROPRIÉTÉ F. BUREAU
TARN

Monsieur le Préfet,

M. Chelle, inspecteur du travail en ce qui concerne les manufactures, en résidence à Cazamot, me fait connaître qu'il serait nécessaire qu'un médecin fût nommé pour examiner l'état de santé de ces enfants. Il propose, en même temps, de confier cette mission à M. le docteur Roussat, domicilié à Cazamot.

Que l'on se reporte à la loi du 22 Mars 1841, les inspecteurs peuvent se faire accompagner dans les établissements industriels, par un médecin commis par le Préfet ou le sous-Préfet.

En raison du grand nombre d'enfants employés dans les manufactures de Cazamot, je pense que la nomination de M. Chelle est très favorablement accueillie. En lui faisant que le médecin soit élu commis par le Préfet ou par le sous-Préfet, je vous prie

A. M.

Avis favorable du sous-préfet de Castres à la demande de l'inspecteur du travail qui souhaite être accompagné par un médecin dans ses tournées, 1867 (13 M 6 / 7)

Rapport du sous-préfet de Castres concernant le travail des enfants dans son arrondissement en 1867 (13 M 6 / 8)

DÉPARTEMENT
de
TARN

Sous-Préfecture de Castres.

Rapport relatif à l'exécution des lois qui régissent l'industrie dans l'arrondissement de Castres.

Travail des enfants

Dans le canton de Castres la journée de travail pour les enfants de l'âge de 12 à 16 ans commence à 6 h. 1/2 du matin et se termine à 5 h. 1/2 du soir, avec une interruption de 2 heures. Une heure est consacrée au repas, à 2 heures, à la promenade de l'école. Les patrons ont dessein à fournir l'entretien bien démentaire, mais les parents ne les secourent guère toujours, comme il conviendrait. Le soir à 8 heures un feu à diviser.

Dans le canton de Cazamot les enfants de 8 à 12 ans travaillent 12 heures sur 24, depuis par des heures d'arrêt; ceux de 12 à 16 ans 12 heures sur 24, ou depuis de 13 ans ils ne font aucun travail de nuit, et ils ne sont point retenus dans les ateliers, les dimanches et jours de fête.

89 enfants des manufactures, à Castres ont un peu plus de la moitié seulement fréquentent régulièrement l'école. Cette situation cause beaucoup à dire, et on ne peut en attribuer la cause qu'à l'indifférence des parents.

La même objection est à faire pour le canton de St. Romans, et particulièrement pour Labastide.

Onie du travail des adultes

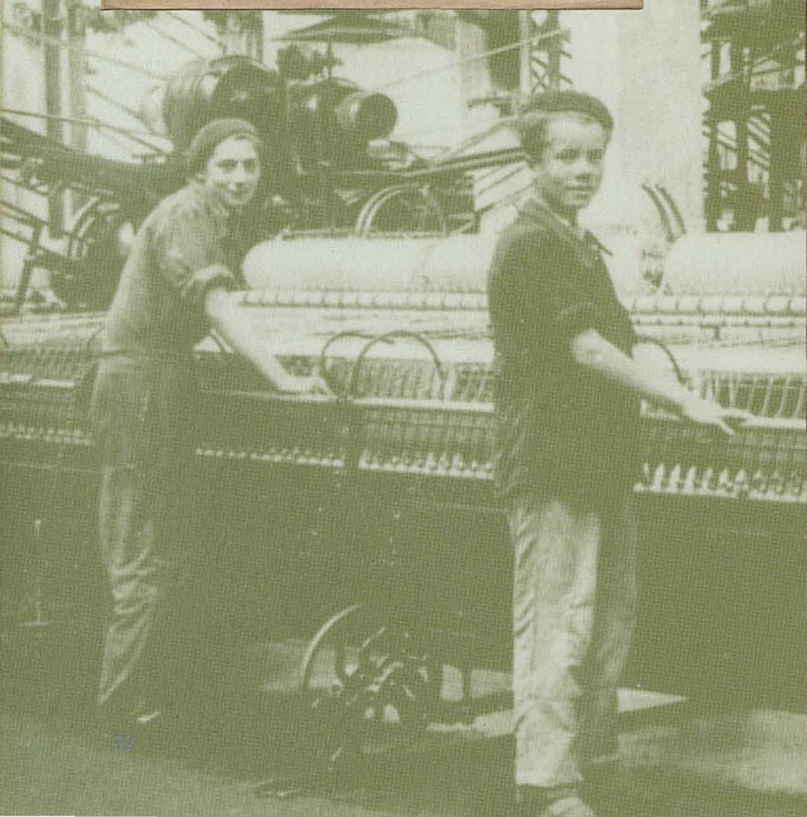
Sur les points où l'on se livre à l'industrie (St. au 9 3/11 1868) l'état du travail des adultes est la même. Ils n'ont jamais 12 heures de travail, à

EMPLOIS TRÈS JEUNES

La loi de 1848, puis celle de juin 1874, réglementent le travail des enfants mineurs dans l'industrie, complétées en 1936 par la loi des 38 heures. Ainsi, les enfants doivent avoir 12 ans révolus pour travailler, pour une journée de travail de 6 heures maximum. Sont prohibés le travail de nuit et les tâches nécessitant l'emploi de produits dangereux notamment dans les ateliers "destinés à la préparation, à la distillation ou à la manipulation de substances corrosives, vénéneuses [...]" c'est-à-dire les ateliers d'apprêts et de teinture. L'employeur doit en outre veiller à la scolarisation de l'enfant. Un livret délivré par la mairie permet de contrôler les horaires de travail et de scolarisation effectifs. Des inspecteurs du travail sont chargés du respect de l'application de la loi. D'après leurs rapports, il apparaît que globalement, la loi est suivie dans les industries textiles.

On note cependant l'emploi de 89 enfants de moins de 16 ans dans les manufactures de Labastide-Rouairoux en 1882 (35 garçons et 54 filles). Si l'on observe les photographies du début du siècle, on remarque la présence de très jeunes enfants. On les utilise à des tâches parfois dangereuses, comme le rattachement des fils sous les continus à filer par exemple, l'ourdissage, le rentrayage... ou comme simple manœuvre ou aide aux différents corps de métiers. À âge équivalent, on trouve plus de jeunes filles employées que de jeunes garçons.

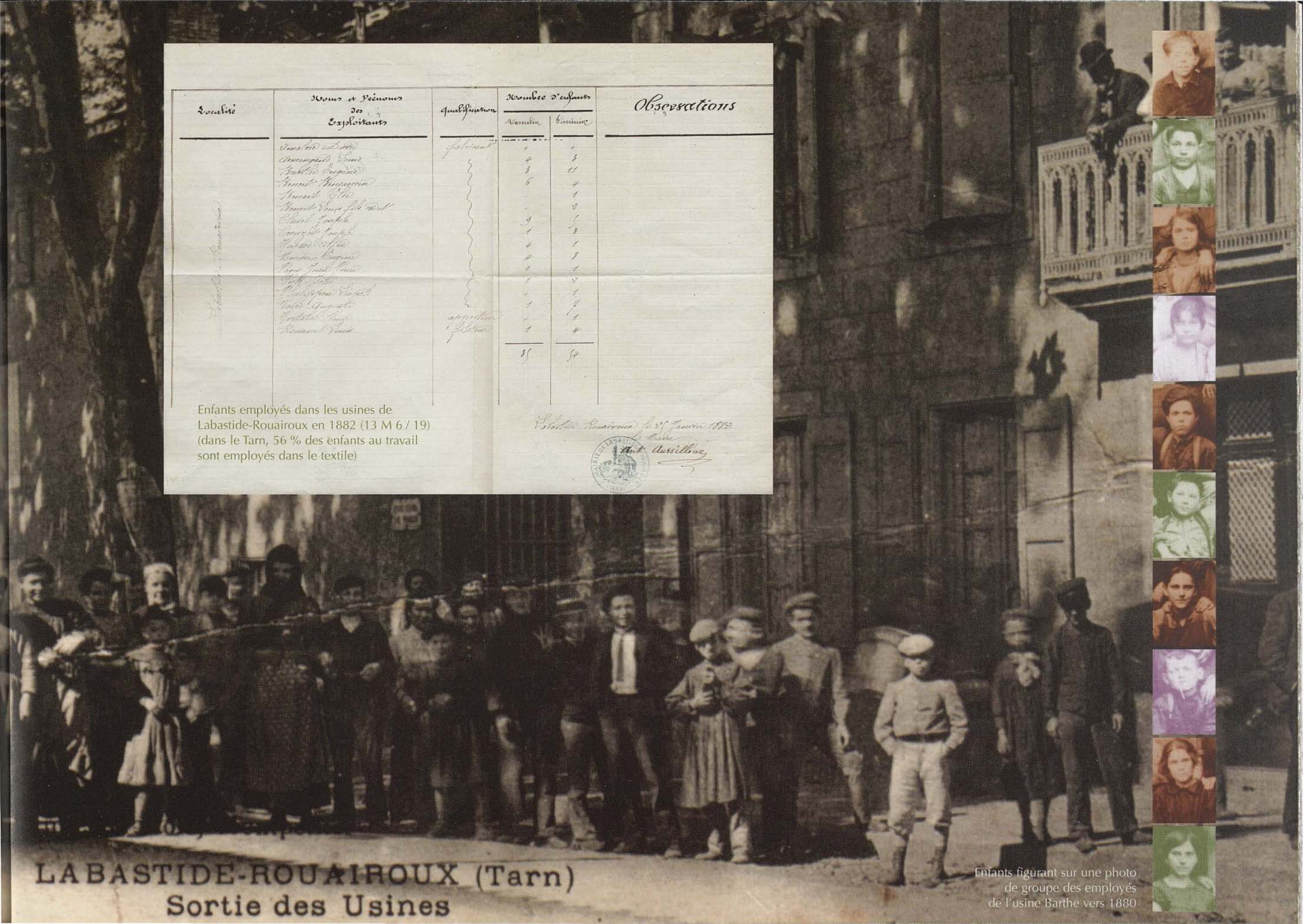
Au XX^e siècle, la situation semble s'améliorer, les enfants commencent à travailler très jeunes, vers 14 ans, passé l'âge légal de la scolarité obligatoire (16 ans à partir de 1959). Quelquefois, les enfants ou jeunes adolescents scolarisés à Mazamet ou lycée travaillent pendant les grandes vacances ou les moments de forte activité dans les usines de Labastide-Rouairoux : "Il n'était pas rare d'aller travailler aux usines pendant les vacances [...] je m'occupais d'aller rattacher les fils sous les continus à filer, j'avais 13 ans", témoigne R. Alègre. C'est l'occasion parfois de se former dans le domaine textile grâce au Cours Technique de Labastide-Rouairoux ouvert le soir.



Localité	Noms et Prénoms des Employés	Qualification	Nombre d'enfants		Observations
			Masculin	Féminin	
Labastide-Rouairoux	Joseph Laroche	Fabricant	1	1	
	Joseph Laroche		2	3	
	Pauline Eugénie		3	11	
	Joseph Rouairoux		6	4	
	Joseph Laroche		1	1	
	Joseph Laroche fils aîné		1	1	
	Joseph Laroche		1	1	
	Joseph Laroche		1	1	
	Joseph Laroche		1	1	
	Joseph Laroche		1	1	
	Joseph Laroche		1	1	
	Joseph Laroche		1	1	
	Joseph Laroche		1	1	
	Joseph Laroche		1	1	
			8	8	

Enfants employés dans les usines de Labastide-Rouairoux en 1882 (13 M 6 / 19) (dans le Tarn, 56 % des enfants au travail sont employés dans le textile)

Labastide-Rouairoux le 29 Janvier 1882



LABASTIDE-ROUAIROUX (Tarn)
Sortie des Usines

Enfants figurant sur une photo de groupe des employés de l'usine Barthe vers 1880



LES ÉTRANGERS

SYNDICAT PATRONAL DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE LA RÉGION DE LABASTIDE-ROUAIROUX

LABASTIDE-ROUAIROUX (HAUTE-LOIRE) - 20 DÉCEMBRE 1937/1938

PERSONNEL ÉTRANGER OCCUPÉ DANS LES CENTRES TEXTILES DE LABASTIDE-ROUAIROUX

STATISTIQUE GÉNÉRALE (Résumé des tableaux ci-joints)

AU 1 ^{er} JANVIER 1925	: 306 ÉTRANGERS sur effectif total de 1467, soit 20,80%
AU 1 ^{er} JANVIER 1926	: 292 - - - - - 1523, soit 19,20%
AU 1 ^{er} JANVIER 1927	: 255 - - - - - 1550, soit 16,50%
AU 1 ^{er} DÉCEMBRE 1937	: 241 - - - - - 1994, soit 15,00%

SUR LES 241 ÉTRANGERS occupés actuellement dans les usines de LABASTIDE :

11	sont en FRANCE depuis PLUS DE 20 ANS
188	- - - - - PLUS DE 10 ANS
2	- - - - - MOINS DE 10 ANS

SUR LES 241 OUVRIERS ÉTRANGERS, **102**, soit **43%** sont occupés dans les ateliers de teinture ou filature où, par suite du travail sale et pénible, le recrutement en personnel français est difficile.

DU 1^{er} JANVIER 1937 au 30 NOVEMBRE 1937 les Industriels de Labastide ont embauché **124 NOUVEAUX OUVRIERS FRANÇAIS** et seulement **14 OUVRIERS ÉTRANGERS** (11 s'agit pour la plupart d'anciens ouvriers étrangers ayant cessé pour raisons diverses le travail, et réembauchés).

SUR 241 OUVRIERS ÉTRANGERS, **50** ont moins de 20 ans : **15 garçons** et **35 filles**

Statistique sur le personnel étranger dans le textile à Labastide-Rouairoux, 1937 (13 M 14 / 6)

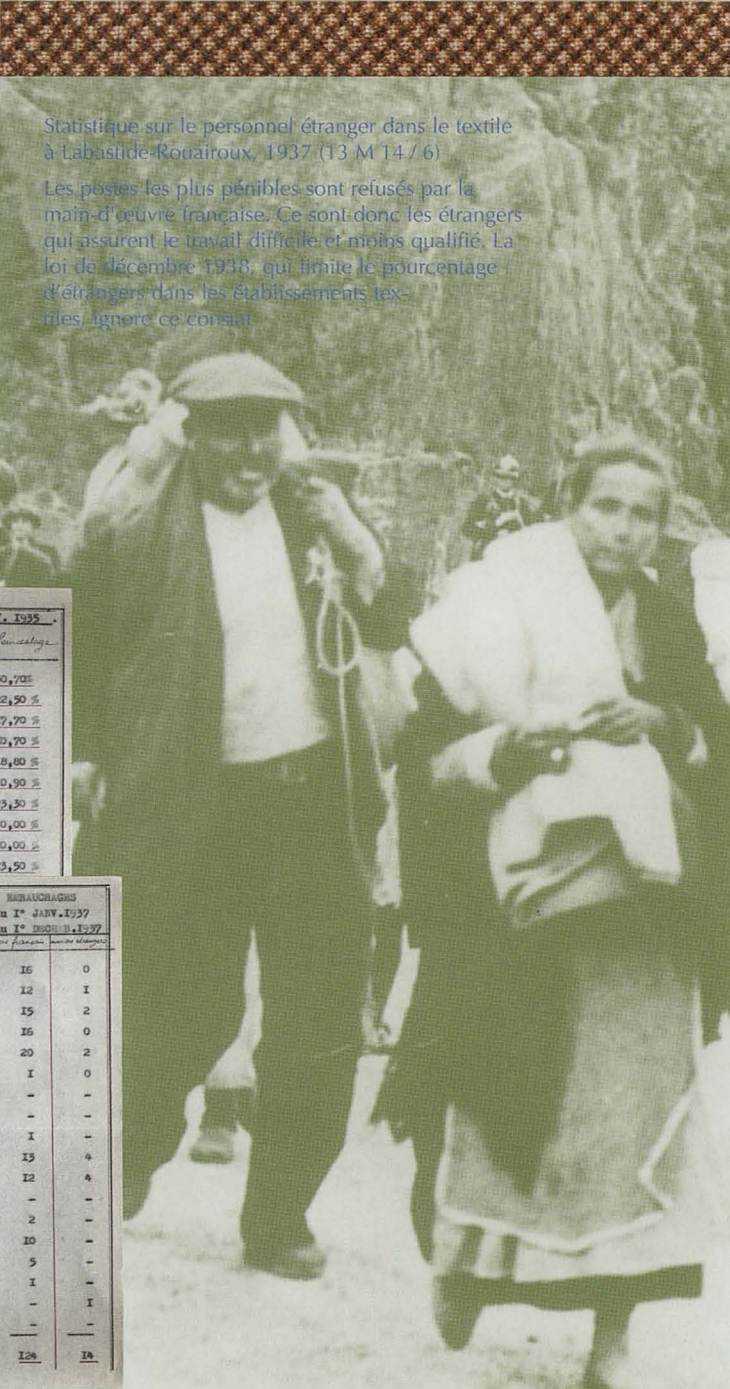
Les postes les plus pénibles sont refusés par la main-d'œuvre française. Ce sont donc les étrangers qui assurent le travail difficile et moins qualifié. La loi de décembre 1933, qui limite le pourcentage d'étrangers dans les établissements textiles, ignore ce constat.

Au XIX^e siècle, la main-d'œuvre du textile est locale. Le développement de cette industrie à la fin du XIX^e siècle, et surtout début XX^e, nécessite l'emploi de nouvelles personnes. Au lendemain de la première guerre mondiale, de nombreux Espagnols (jeunes célibataires) émigrent des régions pauvres d'Espagne (Almeria, Salamanca, Valencia, Huesca...) et s'installent en Montagne Noire. Ils sont employés à l'extraction du bois et dans les industries textiles. En 1927, plus de 501 Espagnols sont affectés à des tâches de manutention dans les usines bastidiennes. L'intégration n'est pas toujours facile ; certains se marient avec une compatriote, plus rarement avec une Française.

Une nouvelle vague d'immigration découle de la guerre d'Espagne, surtout après la chute de Barcelone en 1936. Ces Espagnols, arrivés quelquefois avec toute leur famille, sont particulièrement surveillés par leurs employeurs en raison des opinions politiques qui leur ont fait fuir l'Espagne. Lors de revendications ou de grèves, ils sont pointés du doigt. Progressivement, ils s'intègrent au reste de la population et leurs enfants sont scolarisés : des délibérations municipales de Labastide-Rouairoux font état de revendications de la population pour la création de classes destinées aux jeunes immigrants "qui ne savent même pas parler français". De plus, l'attribution de logements est discriminatoire, excluant la population étrangère. La construction de nouvelles habitations par des particuliers ou par des patrons atténue le problème.

Les étrangers sont affectés à la filature où ils effectuent des tâches répétitives et minutieuses. Ils constituent également le groupe important des *marragos*, ouvriers-mancœuvres polyvalents. Leur intégration ne se fait pas sans heurts parmi les ouvriers : en 1938, dans l'usine Brenac qui emploie 48 Français et 16 étrangers, un conflit éclate après le refus du patron de réintégrer 4 ouvrières exclues pour avoir agressé une collègue d'origine espagnole en raison du salaire.

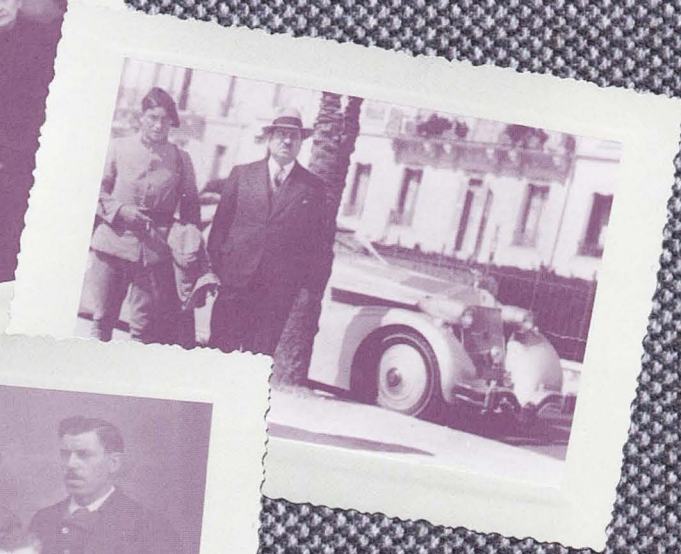
Dans les années 1960-1970 arrivent des Algériens et Marocains ; une partie travaille dans le textile mais de façon assez marginale. La période n'est pas favorable. Cette population immigrée est affectée à d'autres pôles de la vie économique, comme l'extraction du bois.



DESIGNATION des ÉTABLISSEMENTS	AU 1 ^{er} DEC. 1937			AU 1 ^{er} JANV. 1937			AU 1 ^{er} JANV. 1938		
	Effectif total	Étrangers	Diminution	Effectif total	Étrangers	Diminution	Effectif total	Étrangers	Diminution
FERRAND CROUZET	304	69	22,70 %	313	69	22,00 %	305	78	25,60 %
FREDERIC BOURQUET	302	54	17,80 %	292	57	19,50 %	286	59	20,60 %
PIERRE BARRIS	225	21	9,30 %	220	27	12,30 %	205	34	16,60 %
GUSTAVE ARRENGAUD	286	15	6,10 %	231	18	7,80 %	234	18	7,70 %
PAGES-RABOUL	116	10	8,60 %	100	10	10,00 %	96	15	15,60 %
A. HOUARD JEUNE	66	7	10,60 %	65	9	13,80 %	64	6	9,40 %
AUGUSTE DELMAS	30	5	16,60 %	30	5	16,60 %	30	6	20,00 %
ALPHONSE BOURNIER	18	6	33,30 %	19	6	31,60 %	19	6	31,60 %
BRIEST BOUDEL	3	-	-	3	-	-	4	-	-
LA BASTIDIENNE	66	16	24,20 %	64	19	29,70 %	85	20	23,50 %

DESIGNATION des ÉTABLISSEMENTS	SUR PERSONNEL ÉTRANGER OCCUPÉ AU 1 ^{er} DÉCEMBRE 1937						RECRUTÉMENTS au 1 ^{er} JANV. 1937 au 1 ^{er} DÉC. 1937		
	Entrés	Sortis	Changés	Entrés	Sortis	Changés	Entrés	Sortis	
FERRAND CROUZET	69	0	69	0	5	12	44	4	21
FREDERIC BOURQUET	54	14	38	2	6	3	24	4	26
PIERRE BARRIS	21	6	15	0	0	2	1	8	12
GUSTAVE ARRENGAUD	15	2	13	0	1	4	2	6	7
PAGES-RABOUL	10	2	6	2	-	3	2	1	7
A. HOUARD JEUNE	7	1	6	0	-	4	-	3	4
AUGUSTE DELMAS	5	0	5	0	3	-	2	-	3
ALPHONSE BOURNIER	6	3	3	0	-	1	-	2	4
BRIEST BOUDEL	-	-	-	-	-	-	-	-	1
LA BASTIDIENNE	16	5	9	2	-	3	13	-	3
LENE BELOT & FILS	20	7	13	0	1	2	10	6	4
CHARLES PECH	3	1	2	0	-	-	-	2	1
BORDES & C ^e	-	-	-	-	-	-	-	-	2
JOSSEPH HOUARD	5	-	5	-	-	1	5	-	10
BRENE, LAPELLE	4	2	2	0	-	-	-	4	5
MARIE BOUDEL	5	-	2	3	-	-	-	-	1
BRENE, FERRAUD	1	1	-	-	-	-	-	-	1
CRON-CATLA	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	241	44	198	2	13	25	103	36	102

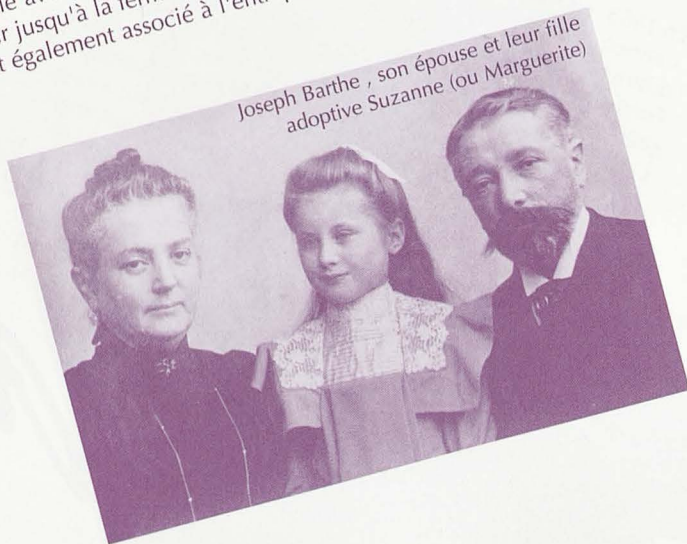
Portraits



FRÉDÉRIC BOURGUET

Frédéric Bourguet (7 février 1889 - 20 avril 1978), issu d'une famille bourgeoise protestante, prend les commandes d'une entreprise née au XVIII^e siècle.

Jean-Pierre Barthe, fondateur de cette affaire textile, est le témoin du dynamisme industriel manifesté à la veille de la Révolution avec l'apparition de nombreux noms du textile. Il est marchand de tissus à la fin du XVIII^e quand, attiré par le tissage, il se convertit dans la fabrication de draps. Il crée sa propre fabrique en 1785, employant rapidement 50 tisserands. Ses héritiers dont Eugène, personnage très charismatique, père de Joseph, donnent une grande impulsion à l'exploitation. Des médailles d'or obtenues à la foire universelle de Paris en 1878 assurent la renommée de l'entreprise. L'affaire est prospère quand Frédéric Bourguet prend la direction en 1912, à la mort de Joseph Barthe dont il épouse la fille adoptive, Suzanne Marguerite Dubois, avec qui il a 5 enfants. Son fils Jean-Jacques travaille avec lui dans l'affaire comme ingénieur, puis directeur jusqu'à la fermeture. Un de ses gendres, M. Raynaud, est également associé à l'entreprise comme directeur.

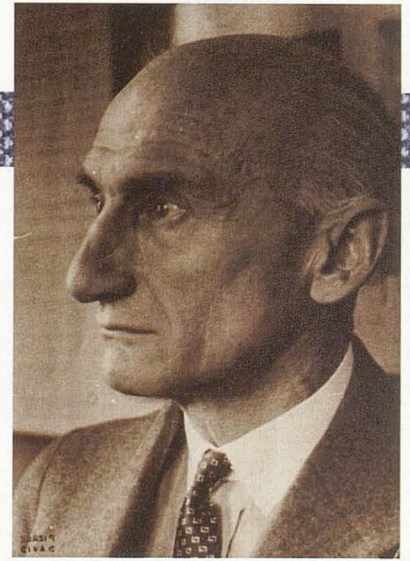


Joseph Barthe, son épouse et leur fille adoptive Suzanne (ou Marguerite)

Pendant la première guerre mondiale, Frédéric Bourguet est mobilisé ; son usine est réquisitionnée pour les besoins de la guerre afin de fabriquer du drap de troupe. Face au manque de main-d'œuvre et de matière première, l'entreprise vit une période difficile.

Passionné de politique, Frédéric Bourguet est élu maire de Labastide-Rouairoux de 1919 à 1940, et conseiller général du canton de 1925 à 1966.

Pendant la seconde guerre mondiale, il est résistant dès la première heure. Il siège au directoire des MUR comme responsable départemental dès 1942. À la faveur de la rivalité personnelle entre Reille-Soult et d'Aragon, il est nommé président du Comité Départemental de Libération (CDL), avec un rôle de modérateur. Suppléant de F. Verdeille, il devient sénateur en 1974. Membre influent de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Castres et de la Fédération Française de Tissage de Laine et du Comité central de la Laine, administrateur de la Banque de France de Mazamet, il est un redoutable homme d'affaires. Ses talents de négociateur lui permettent de mener avec dynamisme et réussite son entreprise textile avec l'aide de son fils Jean-Jacques jusqu'en 1974. Puis des difficultés sérieuses le conduisent au dépôt de bilan et à la fermeture, malgré une tentative de reprise sous forme de coopérative par des syndicalistes. Plusieurs décorations viennent récompenser son action, militaire, politique et économique (Légion d'honneur, croix de guerre, commandeur du Mérite Commercial, palmes académiques...). Il meurt en 1978 après la fermeture définitive de son établissement.

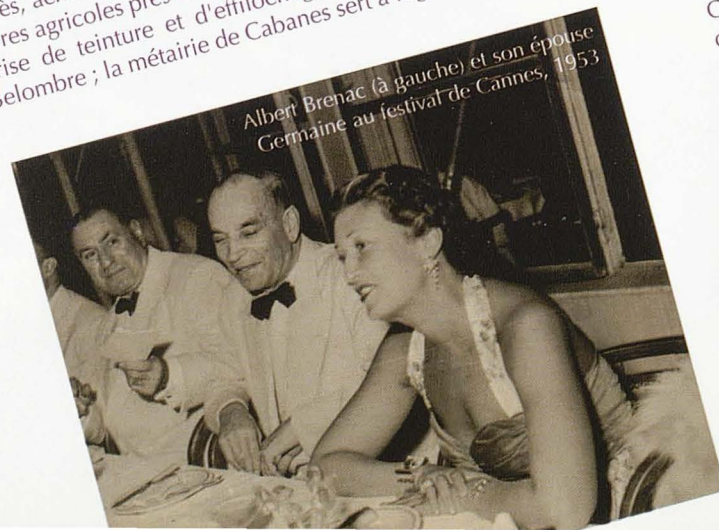




ALBERT BRENAC

Albert Brenac naît en 1896 dans une famille paysanne des environs de Labastide-Rouairoux vers les Verreries de Moussans. Ses origines ne le prédestinent pas à une carrière dans l'industrie textile. Toutefois son père, Étienne, comme de nombreux agriculteurs des campagnes environnantes, possède un canonnier et un métier à tisser manuel qu'il utilise pour filer sa laine et fabriquer des étoffes de tissu.

Pendant la première guerre mondiale, Albert est mobilisé comme pilote de ligne dans l'armée de l'air. Durant les réceptions auxquelles il participe, il noue des relations avec des personnalités de la finance et de l'industrie. À la fin de la guerre, il reste en Allemagne quelques années pour faire du commerce dans les zones industrielles occupées par les alliés. En autodidacte, il entre dans le milieu textile en rachetant du matériel d'usines textiles sinistrées ou en failite en Allemagne et en Belgique. De retour en France, il épouse Jeanne Hourie en 1920. Remarié en 1924 à Yvonne Pradeilles, il monte la filature et le tissage de Labastide-Rouairoux en 1927-1928 et, quelques années après, achète une grande métairie à Cabanes, ainsi que des terres agricoles près de Riols. Il y fonde en 1937 une entreprise de teinture et d'effilochage dans l'ancienne usine Belombre ; la métairie de Cabanes sert à loger les ouvriers.



Albert Brenac (à gauche) et son épouse Germaine au festival de Cannes, 1953

Divorcé, Brenac épouse en 1939 Germaine Pelot (sa compagne depuis 1932), née à Béziers en 1902 mais issue d'une riche famille gersoise partie en Argentine à la fin du XIX^e siècle pour y faire fortune dans le vignoble. Empreinte de culture latine, passionnée de cheval, elle aime, comme son époux, le milieu de la mode et du spectacle qui les conduit fréquemment sur la Côte d'Azur près de Cannes.

Redoutable homme d'affaires, Albert Brenac (avec Robert Delaunay) fonde des usines aux statuts différents : Société Bastidienne de filature et de tissage (au capital de 500.000 francs) et Société Immobilier de Labastide-Rouairoux (gestion du parc immobilier) pour Labastide-Rouairoux, Société Belong-Rodriols pour Riols. Les bâtiments de l'usine de Labastide avaient appartenu à Frédéric Bourguet et à son épouse. En 1945, il crée une autre usine intégrée à Cannes-la-Bocca. Conseillé par ses financiers, il monte même une briqueterie au Vénézuéla. Mondain, il fréquente les célébrités du show-business lors du festival de Cannes ; il y reçoit des palmes d'honneur en 1953.

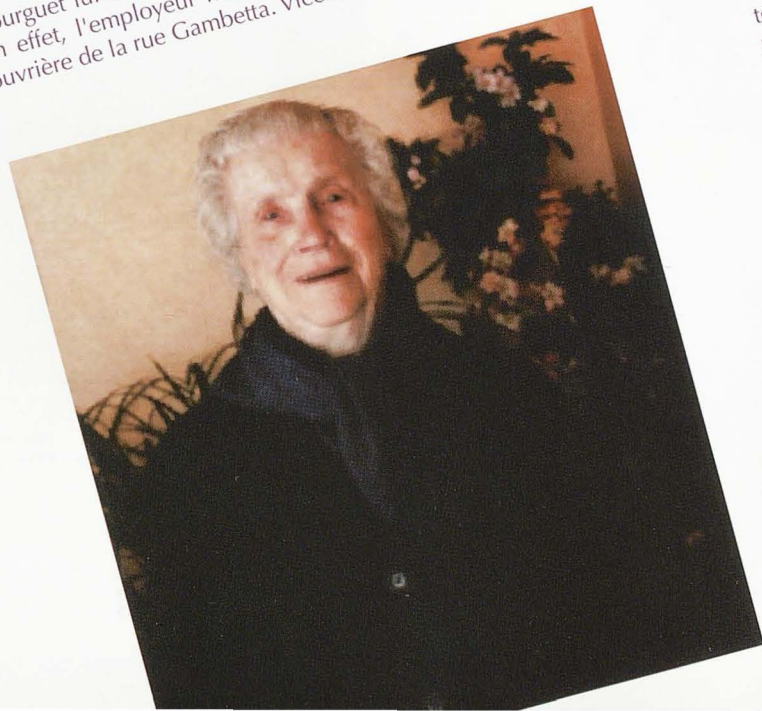
En 1955, son divorce le contraint à se séparer de l'usine de Cannes. L'année suivante, il vend l'usine de Riols à l'industriel Porte, mégissier de Mazamet, qui la cède à l'industriel de Saint-Pons pour y développer une unité d'ap prêts. En 1957, il délègue la gestion des établissements de Labastide-Rouairoux à son fils Frédéric Brenac et se consacre à la gestion de son patrimoine. Frédéric développe l'entreprise, mais des dettes et des problèmes techniques d'équipement le conduisent rapidement à un premier dépôt de bilan en 1970, puis à une tentative de reconversion (1971-1974) sous le nom de SONOFIL, soldée par un échec. Le bâtiment, à l'abandon pendant une quinzaine d'années, est racheté par la municipalité qui le rase afin d'y construire une salle des fêtes et un marché couvert (seule subsiste une partie des habitations des directeurs). Albert Brenac meurt en 1981 à Albi.

ROSA SAN PEDRO



De nombreuses femmes mènent une vie difficile, écartelées entre la rudesse du travail et la nécessité de s'occuper du foyer et des enfants. Rosa San Pedro est l'une d'entre elles. Fuyant la pauvreté de son pays, l'Espagne, dans les années 1920, elle va être employée avec son époux aux Ets Bourguet pendant une quarantaine d'années.

Née dans la province de Teruel en 1900, Rosa Moliner est la dernière d'une famille de 13 enfants. En 1922, elle arrive en France avec sa mère pour trouver du travail, son père étant décédé quelques années plus tôt. Elle rencontre Vicente San Pedro qu'elle épouse dès octobre, et avec qui elle aura 5 enfants, sans pour autant quitter son emploi. Après divers petits boulots, l'intégration du couple chez Bourguet lui assure également un logement plus décent : en effet, l'employeur met à leur disposition une maison ouvrière de la rue Gambetta. Vicente est affecté au tissage,



Rosa travaille en filature, d'abord au bobinoir, puis à la retordeuse. Les ouvrières en filature sont alors payées à forfait, c'est-à-dire au poids des battues et des fromages de fils qu'elles fabriquent et qu'elles pèsent. Rosa est également drapière ou remetteuse : elle contrôle les pièces de tissu tombées du métier et les rectifie si nécessaire.

La grand-mère s'occupe des enfants, mais elle meurt en 1937. Joseph, l'aîné des enfants, à 14 ans, est en âge de travailler ; les 4 autres sont donc livrés à eux-mêmes. Sans le soutien de la grand-mère, Rose jongle entre les travaux ménagers (préparation des repas, lessives, ménages, éducation des enfants...) et son travail, n'ayant souvent que le temps de manger "un queso de fromage et un morceau de pain". Elle raconte avec humour l'escapade pour aller chercher près de 50 kg de pommes de terre auprès d'un paysan des environs avec ses enfants, chacun un panier sur la tête, les lessives au lavoir du Mas de Bonnet puis avec la machine à laver d'occasion achetée par son époux, le ménage... La vie était une vraie organisation rythmée par la sirène de l'usine ; une vraie course du matin au soir.

Rosa ne s'arrête jamais de travailler malgré les grossesses, revenant même le samedi pour effectuer des heures supplémentaires. À l'approche de la retraite, elle est employée à l'entretien des bureaux, poste moins pénible, puis elle prend sa retraite à l'âge de 60 ans. Malgré les fatigues du travail, la perte d'un de ses enfants des suites d'une maladie, puis de son époux, elle savoure sa retraite "bon pied, bon œil", sereinement, aimant les festivités, contant avec enthousiasme diverses anecdotes. Rosa Sampedro décède le 15 juillet 2003, âgée de 103 ans.

Rosa Moliner

Le combat ouvrier

DECLARATION A FAIRE PARVENIR A LA MAIRIE
dans les 48 HEURES de l'Accident.

DECLARATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL
(Art. 11 de la loi du 9 avril 1898, modifié par la loi du 22 mars 1902)

Le soussigné (1) Albert Bourque Industriel
Désigné le Maire de la commune de Labastide-Rouairoux
canton de Castres Département Tarn
arrondissement de Castelsarrasin
déclare à M. le Maire de la commune de Labastide-Rouairoux
en vertu de la Loi du 9 avril 1898, modifiée par la
Loi du 22 Mars 1902, qu'un accident ayant occasionné une incapacité
de travail est survenu le 5 Février à 15 heures
dans (1) la Filature de coton
à Labastide-Rouairoux âgé de 33 ans
à (2) Raoul Raoul

L'accident a été occasionné par la cause matérielle (4) ci-après, dans
les circonstances suivantes (3) : Brouille d'un métier exposé
dans la machine à tisser

L'accident a produit les blessures suivantes (5) : une plaie
profonde

Les dénomés de l'accident sont (6) :
Raoul Raoul

Je déclare être assuré contre les accidents de travail par la COMPAGNIE
D'ASSURANCES GENERALES Assurances - Vol - Maritimes - Brevets divers -
Rue de Valenciennes, 10 - PARIS.
Fait à Labastide-Rouairoux le 6 Février 1937
L'Administrateur Unique

(1) Cette déclaration doit être remise à la mairie dans les 48 heures de son péage dans
le cas où le travailleur n'est pas assuré par la loi. Elle est destinée à servir de base à la
procédure d'indemnité et à la constatation de l'accident. Elle est destinée à servir de base à la
procédure d'indemnité et à la constatation de l'accident. Elle est destinée à servir de base à la
procédure d'indemnité et à la constatation de l'accident.

DÉPARTEMENT TARN MODÈLE 6
ARRONDISSEMENT CASTRES REPUBLIQUE FRANÇAISE
CANTON SAINT-AMANS-SOULT MAIRIE de LABASTIDE-ROUAIROUX

TRANSMISSION
DE
PIÈCES A LA JUSTICE DE PAIX POUR ENQUÊTE (1)

(Article 11 de la loi du 9 avril 1898, modifiée par la loi du 22 mars 1902)

(1) Nous et présents du Maire
(2) Date de la déclaration.
(3) Nom, adresse et qualité de l'industriel.
(4) Date et heure de l'accident.
(5) Nom, prénom et adresse de la victime.
(6) Dénomination et adresse de l'établissement.
(7) Formule à signer suivant le cas.

Nous, soussigné (1) F. Bourque
Maire de la commune de LABASTIDE-ROUAIROUX
permettons avec la présente à Monsieur le Juge de Paix du canton
de Saint-Amans-Soult la déclaration faite à la Mairie, le 6 Février 1937
à 15 heures par Albert Bourque, industriel
au sujet d'un accident survenu le 5 Février 1937, à Labastide-Rouairoux
à Soubrie Raoul, contremaître de filature
occupé dans la Filature de coton
Ci-joint le certificat médical déposé le 6 Février 1937
pour être annexé à la déclaration sus-visée (2).
(ou :) Nous certifions qu'il n'a pas été donné de certificat médical dans
le délai prévu par la loi (3).

Fait à LABASTIDE-ROUAIROUX le 6 Février 1937
F. Bourque
(Signature)

Déclaration d'accident du travail de Raoul Soubrie, contremaître de filature aux Ets Brenat, certificat de blessure signé par un médecin, et transmission des pièces au juge de paix par le maire de Labastide-Rouairoux (en l'occurrence Frédéric Bourque) pour enquête, 1937 (4U28/64)

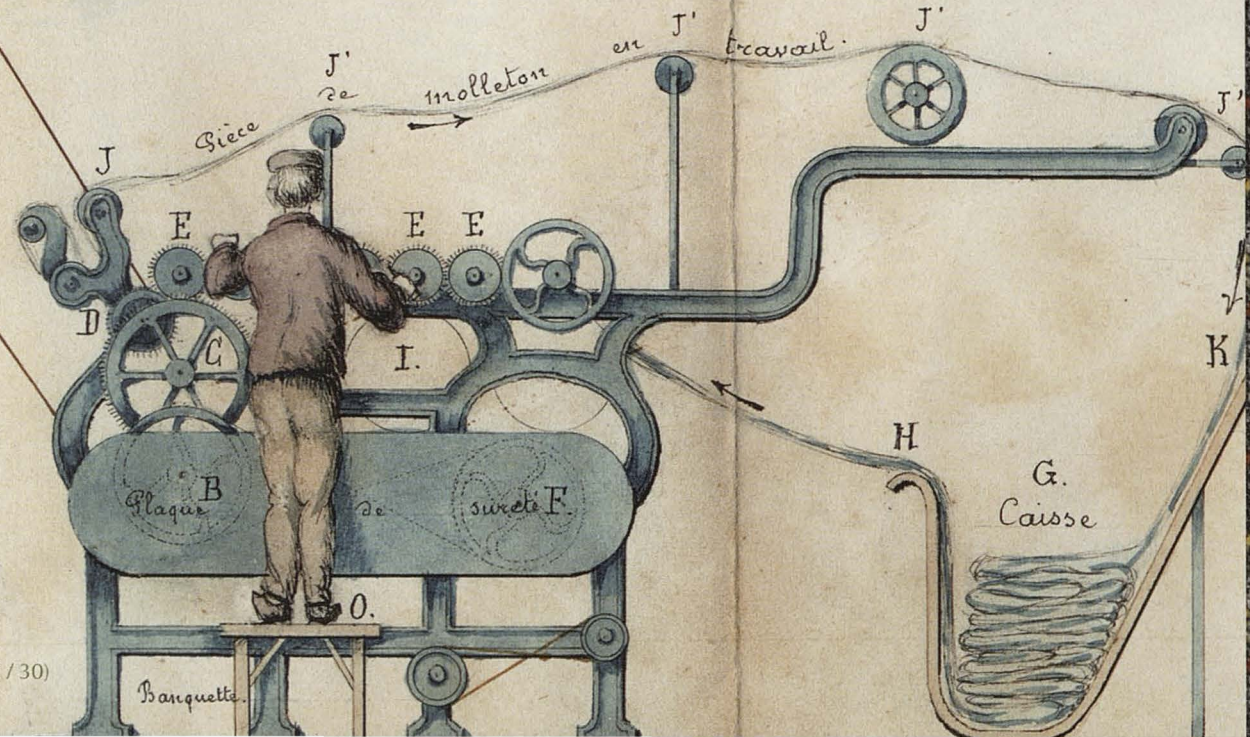
Loi de 9 Avril N° 1 MAIRIE

CERTIFICAT DE BLESSURE

Je, soussigné, Docteur F. Paul
demeurant à Labastide-Rouairoux
certifie avoir examiné ce jour M. Soubrie
au service de M. Brenat
âgé de
demeurant à Labastide-Rouairoux
qui me dit avoir été blessé à la main droite
et ai constaté ce qui suit :
Plaie superficielle de la main droite
de la main droite

Suites probables de l'accident 15 jours d'incapacité
et travail souffrant complétement
Fait à Labastide-Rouairoux le 6 Février 1937
F. Paul

Manège



Croquis à l'appui d'un dossier d'accident du travail, 1895 (3 U 2 / 30)

RISQUES QUOTIDIENS

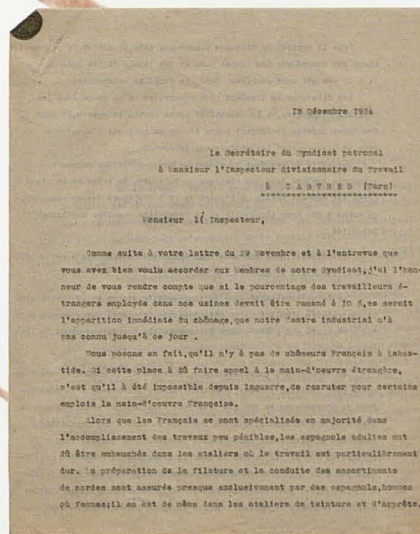
L'amélioration des conditions de travail dans l'industrie est lente. Si la loi régit le travail à partir du milieu du XIX^e siècle, son application est très partielle. Les commissions locales d'inspection sont très compréhensives envers les industriels. D'ailleurs les inspecteurs (bénévoles) sont issus du patronat ou choisis parmi les notables. Il faut attendre 1875 pour qu'un corps d'inspecteurs divisionnaires soit rétribué par l'État, ce qui ne modifie guère la situation dans le secteur textile, domaine qui emploie 56 % des enfants au travail dans le Tarn en 1882. Les sanctions contre les industriels sont rares.

"Les établissements doivent être tenus dans un état constant de propreté et présenter les conditions d'hygiène et de salubrité nécessaires à la santé du personnel", stipule la loi du 12 juin 1893, qui précise que l'approche des appareils mécaniques, roues, courroies, engrenages ne doit pas être possible. Des règlements d'administration publique, rendus après avis du comité consultatif des arts et manufactures, déterminent les mesures à prendre au cas par cas. Lors d'un accident, une déclaration est faite au maire, qui en dresse procès-verbal et en donne avis à l'inspecteur départemental. Parfois une enquête sur les circonstances de l'accident est diligentée. En réalité, les accidents du travail ne sont reconnus qu'à la veille du XX^e siècle. Les risques à l'atelier sont d'autant plus grands que la journée est longue, les cadences élevées, notamment à certaines périodes de l'année, ou pour les activités payées au rendement. Quant aux ateliers familiaux, personne ne s'en soucie. Progressivement, le monde ouvrier sort du fatalisme et le combat syndical revendique non seulement un meilleur salaire, mais aussi des conditions d'hygiène et de sécurité améliorées au sein de l'atelier.

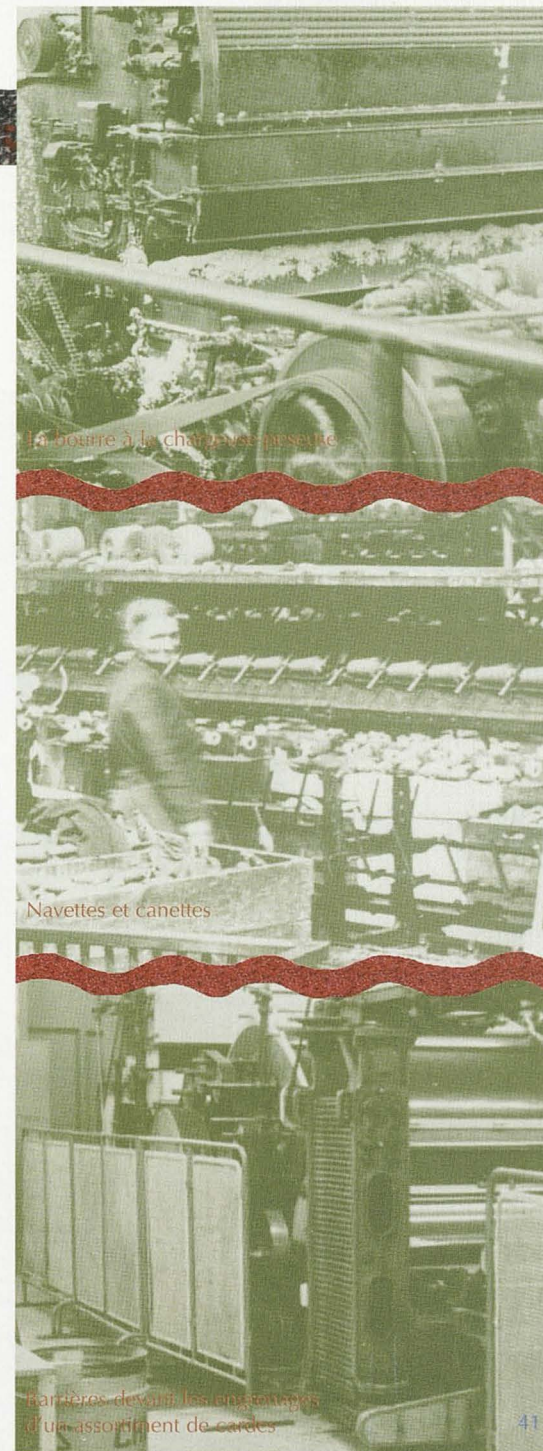
L'usine textile est un univers d'engrenages, de courroies, de pièces en mouvement, de matières en suspension, de bruit et, même si les archives sont muettes ou presque sur le sujet, les employés sont exposés quotidiennement aux accidents et, plus insidieusement, à certaines maladies. L'éclatement des navettes dans le métier à tisser provoque

fréquemment des accidents, comme la perforation d'une main ou d'un œil. Les engrenages causent de nombreuses plaies ou, plus gravement, la mutilation d'un membre supérieur. Le 21 octobre 1932, Monsieur Cros, tisserand chez Bourguet, a le bras arraché ; intransportable, il est soigné par les religieuses de la Sainte-Agonie à Labastide (à la suite de cet accident grave, une demande d'agrément pour une clinique chirurgicale tenue par la congrégation est soutenue par la municipalité et les industriels). Dans les ateliers d'apprêts où les sols sont humides, les chutes, les torsions de chevilles ne sont pas rares. Des ouvriers se brûlent lors de frottements avec les mécanismes, de manipulations de produits dangereux.

Les maladies professionnelles sont sous-évaluées, et souvent ignorées jusqu'au milieu du XX^e siècle, alors que l'industrie textile est un milieu à risque. Les activités de cardage et d'effilochage soulèvent un duvet de bourre, source de problèmes pulmonaires, de même que l'humidité ou le manque d'aération. Chez les tisserands, on note une surdité précoce due au bruit des métiers à tisser. Les gestes répétitifs sont à l'origine de rhumatismes, d'échauffement musculaire, d'usure des articulations : c'est le cas des rentreuses ou des visiteuses.



Lettre du syndicat patronal de l'industrie textile à l'inspecteur du travail, lui indiquant que les travaux pénibles ou dangereux sont en grande partie effectués par les travailleurs espagnols, 1934 (13 M 14 / 5)



SOUS-PRÉFECTURE
CASTRES

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CASTRES, le 14 Janvier 1923
17 Janvier 1923

Le Sous-Préfet de Castres

à Monsieur le Juge de Paix
à Monsieur le Juge de Paix de Saint-Amans-Soult

Un rapport de 13 pages et
deux suites à un comité national hispanique

Cher Monsieur, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la grève du textile de Labastide-Rouairoux qui avait commencé le 10 Janvier s'est terminée le 12 courant. M. le Juge de Paix de Saint-Amans-Soult, le Juge de Paix de Castres ont réuni samedi dans l'après-midi les délégués ouvriers et patronaux et des pourparlers qui se sont terminés par un accord qui a mis fin à la grève.

Les ouvriers avaient primitivement demandé une augmentation de salaire de 23%. Les patrons avaient offert 10,30%. L'accord s'est fait en définitive par une augmentation de 10%.

Le salaire des tisserands sera désormais de 17 fr 40 environ (il était de 16 fr 60); - celui des marroquins ou manœuvres sera de 14 fr 60.

Les ouvrières seront payées de 9 fr 25 à 9 fr 50.

L'issue de la grève de Labastide favorable aux

Bannière syndicale conservée à la Bourse du Travail de Labastide-Rouairoux



Le travail dans l'industrie textile est pénible, et la vie des entreprises bastidiennes est marquée par les mouvements contestataires, les revendications. Les sources nombreuses pour le XX^e siècle (rapports préfectoraux, journaux de l'époque) indiquent qu'à la base du mécontentement, on trouve les conditions de travail et le niveau de salaire.

En France, le droit de former des syndicats date du 21 mars 1884 (loi Waldeck-Rousseau). Toutefois, selon la bannière conservée à la Bourse du Travail de Labastide-Rouairoux, il existe un syndicat des ouvriers lainiers bastidiens depuis 1881. Dix ans plus tard, il compte déjà près de 130 membres. La baisse des adhérents en 1899 (110) n'empêche pas la création d'une société coopérative de consommation.

Pendant la "Grande Guerre", notamment en 1917, les femmes qui travaillent à l'usine se mettent en grève. L'absence de leurs maris les a poussées derrière leurs métiers à tisser, et elles revendiquent déjà la parité des salaires : "à travail égal, salaire égal".

Côté patronal, le premier syndicat, composé de 28 membres, est fondé en 1919. Frédéric Bourguet y aura un rôle influent.

Les archives de la Bourse du travail de Labastide révèlent un taux de syndicalisation élevé avant la seconde guerre mondiale. La grève de 1923, revendiquant une augmentation de salaire de plus de 23 %, mobilise 1200 ouvriers sur les 10 usines textiles de Labastide-Rouairoux.

En 1936, le mouvement national qui aboutit aux accords de Matignon (semaine de 40 heures, congés payés) voit une forte participation des Bastidiens. Le syndicat ouvrier culmine à près de 3030 adhérents. Les femmes y sont très présentes et forment les deux tiers en 1936 (soit 2483 ouvrières). Elles occupent une large place dans l'usine, à des postes polyvalents, ce qui leur confère une connaissance des difficultés expliquant leur combativité. Les étrangers sont aussi actifs, notamment les hispaniques, part importante des ouvriers syndiqués.

Le déclin de l'activité textile après guerre a des répercussions sur le syndicat : 675 syndiqués environ en 1946, seulement 382 en 1950.

Rapport du sous-préfet de Castres concernant les raisons de la grève de 1923 (13 M 9 / 20)

Compte-rendu, par le juge de paix du canton de Saint-Amans-Soult, du résultat des négociations salariales qui ont mis fin à la grève de 1923 (13 M 9 / 20)

L'an mil neuf cent vingt trois et le treize Janvier
Devant nous FELIX SABLAYROLLES, Juge de Paix du
canton de St-Amans-Soult (Tarn) et en présence de Monsieur
l'Inspecteur du Travail .

Ont comparu dans une des salles de la mairie
de Labastide-Rouairoux, en vertu des articles 5 et suivants de la
loi du 27 décembre 1922.

1°- Monsieur Bourguet Frédéric, industriel, domicilié à Labastide-Rouairoux, Président du syndicat patronal.

2°- M. Arsennaud Gustave

3°- M. Delmas Auguste

4°- M. Honoré Jean

5°- M. Barthélémy, tisserand, domicilié à Labastide-Rouairoux, délégué du syndicat patronal.

D'une part

6°- M. Monnet Alfred, ouvrier tisserand, domicilié à Labastide-Rouairoux, Président du Syndicat Ouvrier

7°- M. Claustraes Jean, ouvrier foulonneur

8°- M. Lanet Paul, ouvrier fileur

9°- M. Gélye Elie ouvrier tisserand

et 10°- M. Vianant Louis, ouvrier teinturier .

tous domiciliés à Labastide-Rouairoux, délégués du Syndicat ouvrier .

D'autre part.

Lesquels agissant en leur dite qualité ont convenu et accepté ce qui suit:

A partir du 1er Janvier courant (1923) le salaire de base des ouvriers marroquins et des tisserands pour huit heures

de travail effectif est fixé à quatre francs soixante centimes (16 fr 60). Les tisserands et autres catégories payées au pièce recevront une augmentation correspondante à un pourcentage de quinze pour cent (15%) sur les tarifs actuellement en vigueur . Les autres catégories à la journée bénéficieront d'une augmentation de dix sept pour cent (17 %).

Les fileurs aux renvideurs seront payés à raison de deux francs cinquante centimes (2 fr 50) les cent doubles.

Pour l'avenir les prix établis par le présent accord recevront une augmentation ou une diminution proportionnée au coût de la vie. Une commission paritaire constituée dans le mois qui suivra et composée de trois délégués patronaux et de trois délégués ouvriers établira le coût de la vie sur les bases du prix actuel des services .

En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal . qui après lecture a été signé par les comparants nous et Monsieur l'Inspecteur du Travail.

Suivent les signatures .

Pour copie conforme délivrée à Monsieur le Sous-Préfet de Castres .

St-Amans-Soult, le 17 Janvier 1923
Le Juge de Paix,
Sablavrolles.

1960, MAUVAISE ANNÉE

BOURSE DU TRAVAIL
LE CONFLIT DU TEXTILE S'AGGRAVE :
 - Echec de la Commission Régionale de Conciliation
 - Les ouvriers Bastidiens décident : Continuation de la Grève
 - Débrayages à Mazamet
 - Arrêts de Travail prévus à Lavelanet.
 Depuis Jeudi 5 Mai, la grève est totale à Labastide, dans les usines textiles.
 Lundi 9 Mai à 15 heures, s'est tenue à Mazamet, au Siège des Syndicats patronaux, une Commission Régionale de Conciliation, telle qu'elle est prévue par la Convention Collective du Textile, en cas de conflit.
 A cette réunion assistaient près d'une quarantaine de Représentants patronaux et ouvriers (C.G.T., G.F.C., F.O.) des Centres Textiles de Castres, Mazamet, Labastide et Lavelanet. On notait la présence de la plupart des employeurs de Labastide-Rouairoux.
 Au cours de cette séance, qui a duré environ 3 heures, aucun accord n'a pu intervenir entre les deux délégations.
 En effet, la délégation patronale n'a cru devoir émettre aucune proposition précise et immédiate, sur aucune des revendications déposées par une des revendications déposées par les ouvriers du textile régional. Elle s'est bornée simplement à s'engager en cas de reprise du travail, à appeler dans les mois qui viennent et au plus tard après les congés, les augmentations qui pourraient intervenir au plan national (textile).
 Ainsi, en l'absence de propositions concrètes, permettant une discussion valable, la réunion se terminant sur un constat de non-conciliation.
 Le soir même, à 21 heures, avait lieu à Labastide une Assemblée Générale aussi imposante que les précédentes, au cours de laquelle les représentants syndicaux firent le compte-rendu de l'entrevue de l'après-midi.
 Dès qu'ils eurent connaissance des résultats négatifs de celle-ci, la continuation de la grève fut décidée dans une ambiance exceptionnelle.
 Le jour même, des débrayages étaient signalés dans plusieurs usines textiles de Mazamet, entre autres aux Ets Casimir Escande et Fils, et l'on s'attendait à des arrêts de travail à Lavelanet également.

"La Montagne Noire" du 11 mai 1960 (F°Per 200)

1960 est une année douloureuse dans l'histoire des industries textiles de Labastide. Après le refus patronal de satisfaire une demande d'augmentation de 12% des salaires, les ouvriers syndiqués (ils sont 600, dont 120 chez Bourguet et 140 chez Brenac), réunis à la Bourse du Travail la veille du 1^{er} mai, votent la grève totale. Dès le 4 mai, le travail cesse. Une soupe populaire est mise en place, les piquets de grève organisent des tours de garde dans les usines. Des rencontres ont lieu à Mazamet, au siège de la Fédération des Industries textiles du Sud-Ouest, mais sans résultat. Debray, premier ministre, donne comme directive de plafonner l'augmentation des salaires à 4 %, décision ayant l'appui du patronat. Le blocus continue, égayé par des concerts de soutien donnés par des personnalités de la chanson française.

Après quatre semaines de grève, à la demande de certains chefs d'entreprise, des C.R.S. sont envoyées, officiellement pour assurer le maintien de l'ordre et la sécurité des usines, mais aussi intimider, dans l'espoir d'une reprise du travail. Les ouvriers retrouvent effectivement le chemin de l'usine sans qu'aucune de leurs exigences n'ait été satisfaite.

La grève est lourde de conséquences pour le tissu économique local, déjà fragilisé par des causes structurelles de fond (mutation de l'industrie, abandon dans le cadre du V^e plan des industries vieillissantes dont le textile). Après un arrêt de quatre semaines, les commandes ne sont pas honorées, et certains clients exigent des indemnités de retard, d'autres abandonnent les fabricants bastidiens. Les entreprises solides, comme Bourguet, se maintiennent ; les autres, dont Brenac, cessent leur activité peu de temps après ce mouvement social.

Le mouvement de 1960 a marqué les esprits des Bastidiens. Néanmoins les ouvriers syndiqués (cégétistes, depuis la scission C.G.T. et F.O.) sont encore 407 en 1961, 332 l'année suivante.



M. Rouanet au micro lors des grèves de 1960

Grève générale des ouvriers du textile à Labastide-Rouairoux

On nous communique : Le 28 mars dernier, les syndicats C.G.T. de la région textile (Castres, Labastide, Lodève, Lavelanet, Larroque-d'Olmes, Mazamet) déposèrent auprès du bureau régional textile et cuir, à Mazamet, un cahier de revendications comprenant :
 - Augmentation générale des salaires effectifs de 12 pour cent, avec augmentation minimum de 75 francs ;
 - Fixation du salaire minimum textile à 180 francs horaires ;
 - Paiement d'une indemnité de panier pour le travail par équipe sur la base d'une heure de salaire minimum ;
 - Extension de la allocation de chômage ASSE.DIC. aux heures perdues pour chômage partiel en priant le B.R.T.C. de bien examiner les revendications et de leur faire tenir une réponse au plus tôt ;
 - L'unité d'arrêt s'écoulerait sans qu'une réponse fut donnée à G.T. de la région textile.

des salaires a été nettement perçue à celle du côté de la vie, au cours des deux derniers mois, et nous constatons une amélioration certaine et très sensible du pouvoir d'achat des travailleurs, ce qui est le cadre général de notre politique sociale. Le B.R.T.C. s'en remet aux textes officiels, c'est-à-dire ceux qui ont été votés par le Parlement. Le chômage partiel ne sera pas déclaré. Il est apparu aux instances nationales que l'équilibre sous peine de rompre l'équilibre des revendications patronales aux dépens des revendications des ouvriers du textile régional constitue un véritable déséquilibre.

Le 3 mai, à 10 heures, une Assemblée générale des travailleurs du textile régional s'est tenue à Labastide-Rouairoux. L'assemblée a voté la grève illimitée, à l'unanimité, dans le centre textile de Labastide-Rouairoux et dans le mouvement syndical.

Article de "La Dépêche du Midi", 6 mai 1960 (F°Per 201)



LONGUE AGONIE

Après plusieurs plans sociaux à la fin des années 1960, 1974 annonce de graves difficultés financières pour l'entreprise Bourguet (devenue SARL). Le ralentissement d'activité (dû au premier "choc pétrolier") dès la fin 1973 de l'usine entraîne un découvert important que les banques refusent de combler. Les crédits suspendus, la production s'arrête. L'entreprise ne peut plus verser les salaires. Les employés en colère manifestent dans les rues, barrent les routes, distribuent des tracts. Les syndicats, relais des revendications ouvrières, ont le soutien de la population, de la municipalité, des ouvriers venant de toutes les usines locales. Des centaines de personnes participent à l'action. Des collectes de fonds, tombolas, ventes de tissus sont organisées pour la sauvegarde de l'entreprise. Le 12 juillet 1974, alors que l'usine est toujours occupée, le passage du Tour de France, avec des champions comme Eddy Merckx ou Jacques Esclassan, au milieu des banderoles et des calicots des manifestants, porte la situation à la télévision et aux radios nationales. Le 31 juillet, malgré les tentatives de négociations avec les responsables politiques et économiques, des licenciements sont opérés, mais l'usine continue néanmoins de fonctionner au ralenti. Les ouvriers refusent de baisser les bras et organisent avec les syndicats une grande manifestation à la Bourse du travail de Mazamet le 29 octobre 1974. Des artistes régionaux comme Claude Marti, ralliés à la cause, donnent des concerts. Le Comité d'Entreprise cherche avec la direction de nouveaux marchés et clients afin de relancer la production et d'obtenir des crédits bancaires. Mais la situation économique n'est pas favorable.

Des plans de reprise sérieux sont proposés par les Ets Houard et par le groupe toulousain Interagna, prévoyant des licenciements dont le choix incombe à la direction de Bourguet. En réponse, les ouvriers durcissent le conflit. Après des manifestations hostiles, la décision de reprise par la SOCOTEX (Société Commerciale du Textile), est finalement acceptée et, le 16 décembre 1975, la production reprend avec 168 ouvriers pour la fabrication de fil à destination de l'Algérie. Ce marché, conclu grâce à des



Manifestation à Labastide lors du passage de la caravane du Tour de France en 1974

Labastide-Rouairoux Usine Bourguet : La lutte continue



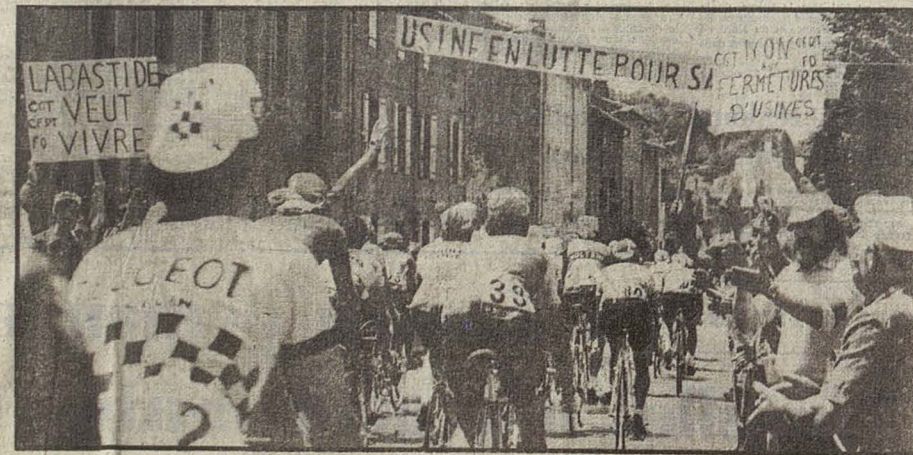
Le dernier appel de l'inter-syndical de l'usine Bourguet a été entendu. Les Bastinges ont compris que du salut de l'entreprise Bourguet dépend l'avenir de leur petite ville.

Mardi 11 juillet, un imposant cortège s'ébranlait, vers 18 h 15, en direction de l'usine Bourguet, empruntant la rue du Docteur-Gauch pour déboucher sur le boulevard Carnot. Devant le portail d'entrée de l'entreprise, les trois organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., F.O. de l'usine par la voix de leur porte-parole remerciaient toutes les personnes qui se sont associées à la manifestation. On notait la présence d'un plus grand nombre de commerçants qui avaient fermé leurs magasins ou de personnes étrangères à l'industrie textile, mais qui estiment combien grave est la situation, de Labastide, et qui ont senti le besoin de s'associer à cette lutte de la dernière chance et de participer activement aux côtés des ouvriers menacés de licenciement.

Tous, en partant de la municipalité et son maire, avec les employés, ouvriers, commerçants, enseignants, membres des professions libérales, sont conscients qu'aujourd'hui et les jours qui viennent ils auront à faire face à une situation de plus en plus critique, et qu'il faudra bien que les pouvoirs publics fassent l'effort nécessaire pour maintenir cette usine, la plus grave que notre ville n'ait jamais connue

et qui engage à tout jamais son avenir. C'est dans la plus grande dignité que s'est achevée cette manifestation qui aura des prolongements les 12, 13 et 14 juillet avec, sans aucun doute, une ampleur et des incidences certainement plus spectaculaires que celle d'un simple barrage de route.

TARN : LE TOUR PASSE DEVANT LES GRÉVISTES

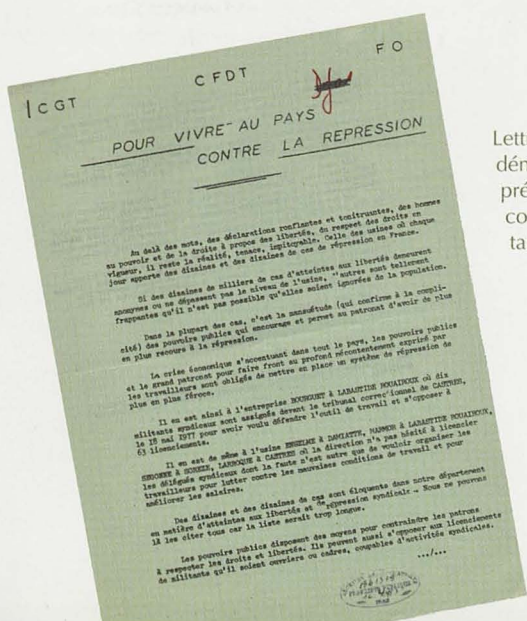


Le début du peloton passe devant l'usine textile Bourguet de Labastide-Rouairoux (Tarn) où les deux cent quatre-vingts ouvriers en lutte depuis huit semaines pour la sauvegarde de leur emploi, les applaudissent. Pendant toute la matinée, les grévistes expliquent aux suivants les raisons de leur lutte. Des coureurs lèvent le bras en signe de solidarité. (Photo «La Dépêche», op. Jack.)

Articles de "La Dépêche du Midi", les 8 et 13 juillet 1974 (Jacques Esclassan a gagné l'étape à Saint-Affrique) (F°Per 201)

relations entre la CGT et l'Union Générale des Travailleurs Algériens, fournit des commandes jusqu'en 1977 (hausse de 25 % en 1976). Pourtant, le 17 mai 1977, le tribunal de commerce décide la liquidation des biens de la société et le dépôt de bilan. Les ouvriers sont licenciés et décident avec la CGT d'occuper l'usine, qu'ils barbouillent de messages de protestation. Un film est réalisé sur l'entreprise Bourguet. Des foulards et cache-nez, fabriqués grâce aux morceaux de tissus donnés par les autres usines bastidiennes, sont vendus pour financer le mouvement. En juillet, les contestataires bloquent le Tour de France.

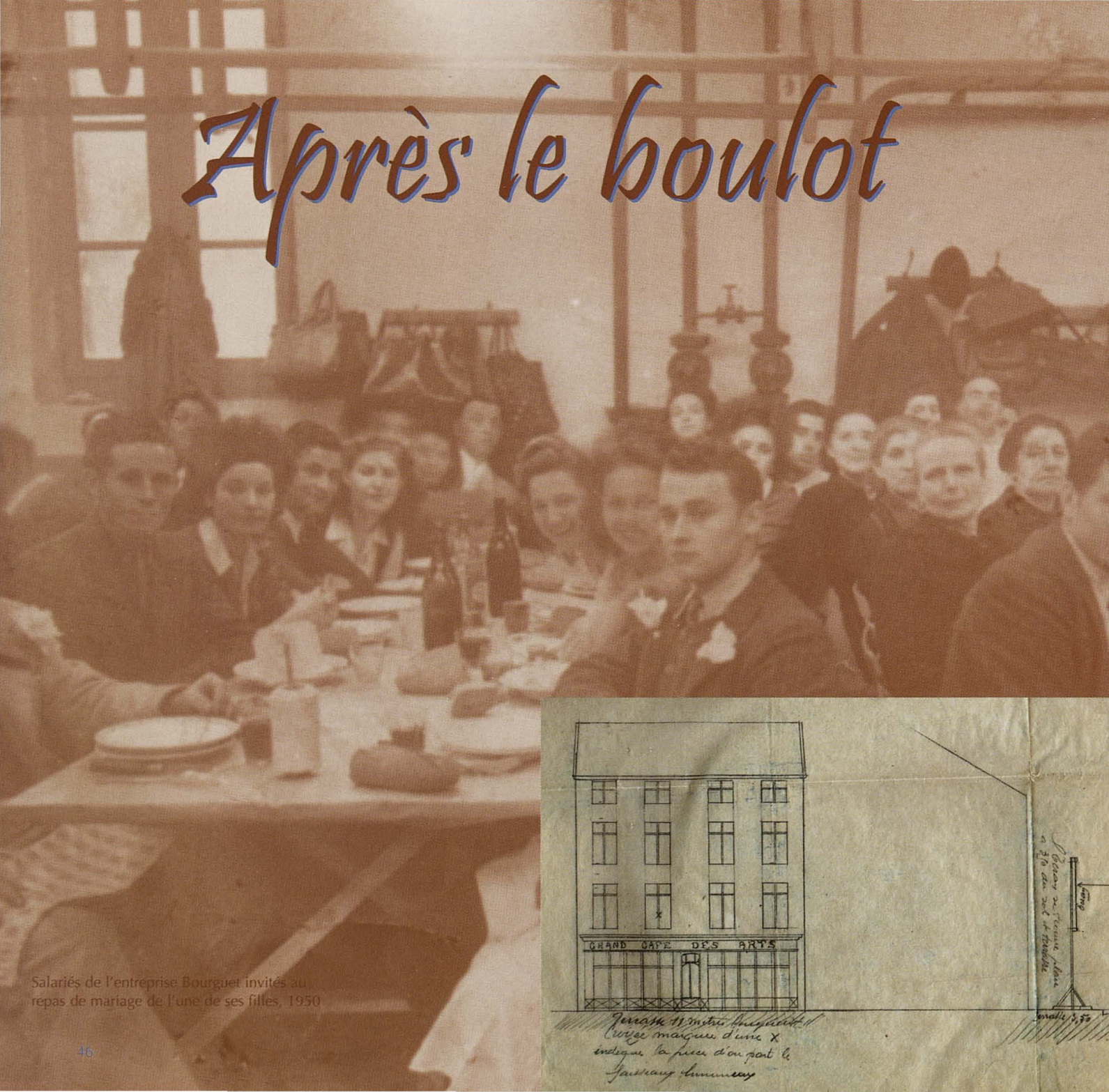
Une tentative de reconversion initiée par le syndicat est mise en œuvre dans le courant de l'année 1978. Sous forme de coopérative ouvrière de production, la COPROBO (COopérative de PROduction BOurguet), par le syndicat, reprend l'activité le 27 mars 1980 grâce à un marché conclu avec la Société Nationale de Production Textile Algérienne pour la fourniture de tissés et de filés, et la compétence technique de Jean-Jacques Bourguet. La solution n'est pas viable. La liquidation, en 1982, met fin à l'histoire de l'entreprise Bourguet.



Lettre des syndicats
dénonçant les re-
présailles exercées
contre leurs mili-
tants, 1977



Après le boulot

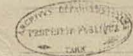


Demande d'autorisation, par le propriétaire du Grand Café des Arts, d'organiser des séances de cinéma, et plan de son dispositif de projection (de part et d'autre de la route nationale), 1923 (5 M 16 / 167)



Labastide, le 2 mai 1923

M. Monsieur le Préfet de la Sarthe,



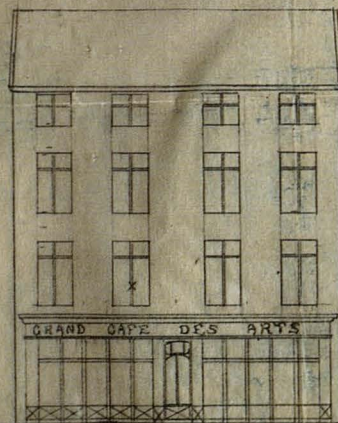
Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance l'autorisation de faire pendant l'été et de ou 5 fois par semaine une séance de cinéma sur la terrasse de mon établissement. Veuillez agréer Monsieur le Préfet l'assurance de mon plus profond respect.

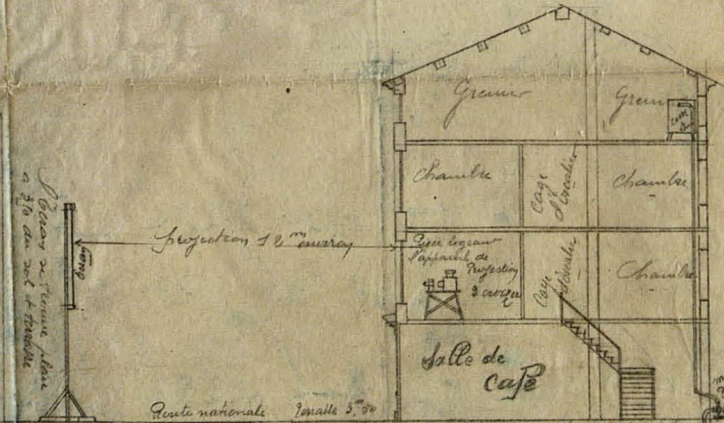
A. Lanette

— Avis du Maire —

Le Maire de Labastide. Nous avons émis un avis favorable.



Terrasse 11 mètres large
Crosse marquée d'une X
indiquant la place d'un port de
Jauréguy-Lumière



Salariés de l'entreprise Bourguet invités au repas de mariage de l'une de ses filles, 1950

LE TEMPS LIBRE

Jusqu'à l'heure des congés payés, le temps libre est encadré par l'employeur, qui influe sur la vie communautaire par sa position religieuse et politique.

Les protestants rassemblés dans le "bas du lieu" se retrouvent dans un Cercle de Commerce créé en 1857 par des chefs d'entreprise dont Eugène Barthe. Le motif officiel est la défense de l'industrie locale, la possibilité de recevoir les acheteurs dans une atmosphère amicale. Un lieu de réunion permet aussi d'élaborer une stratégie politique. Et les catholiques, plutôt rassemblés autour du "haut du lieu", répondent en 1859 par la formation du Cercle de l'Industrie à la veille des élections, dissous juste après. D'autres cercles sont éphémères : Cercle de l'Union en 1872, celui du Balcon fondé par des jeunes gens en 1873, Cercle du Progrès en 1888 présidé par Eugène Barthe. On note aussi la présence d'une loge maçonnique.

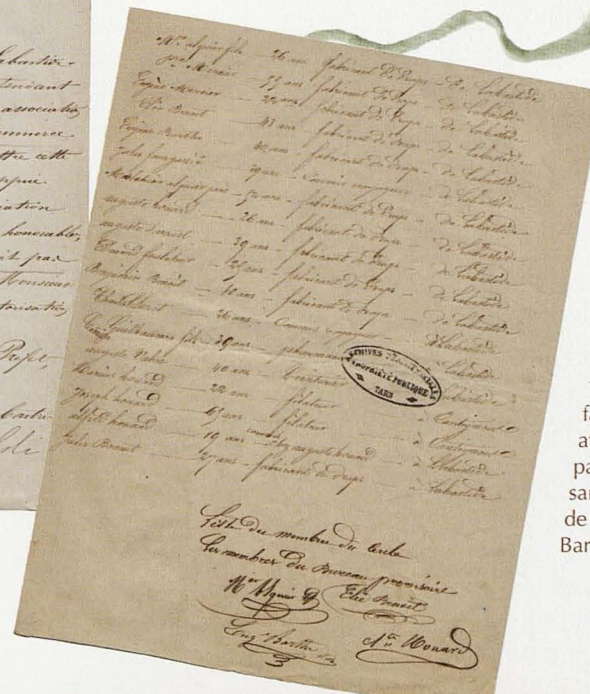
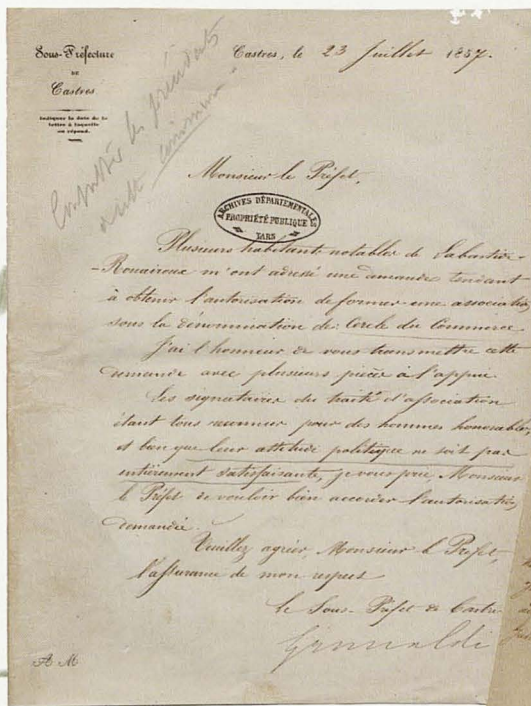
En dehors des joutes politiques, les industriels et les notables jouent au baccarat dans leurs clubs. Les ouvriers, quand ils ne jardinent pas, se retrouvent au marché ou à la foire, lieu où les façonniers peuvent vendre leur production d'étoffes. Les cafés, comme celui des Arts ou encore le café Galinier, boulevard Carnot, sont des lieux de rencontre. À partir des années 1920, on y organise des projections de cinéma. Une salle d'exploitation cinématographique, "Le Familia", est même ouverte et perdurée jusque dans les années 1960. La fête de la Saint-Jean est un rendez-vous important pour les Bastidiens. On y porte des couronnes de buis confectionnées par les jeunes quelques semaines auparavant, et on les jette dans le bûcher afin d'éloigner le mauvais sort pour l'année en cours.

Le sport (surtout le ballon rond) fait partie des divertissements forts. Il permet aux ouvriers de se détendre, de sortir parfois de la commune, et aux industriels, qui financent, d'œuvrer pour la paix sociale.

Si les enfants s'évadent parfois de la commune, en partant en colonies de vacances grâce aux comités d'entreprises, les adultes en ont peu l'occasion. Les industriels organisent

la cité dans ce but : coopérative, hôpital, jardins, installations sportives. L'entreprise est omniprésente et les événements du cercle intime, tels les mariages ou les baptêmes, se déroulent au sein de l'usine. Patron et personnel doivent être une grande famille. Ainsi Bourguet donne-t-il, à l'occasion du mariage de sa fille, une grande fête à laquelle tous les ouvriers sont conviés.

Jusqu'à l'avènement de l'automobile, objet d'évasion, la vie est rythmée par l'entreprise. Les relations entre patrons et ouvriers sont ambiguës, mais chacun y trouve des avantages.



Rapport du sous-préfet de Castres concernant la demande de création du Cercle de Commerce, 1857 : il émet un avis favorable, bien que "leur attitude politique ne soit pas entièrement satisfaisante". Parmi les membres de ce cercle figure Eugène Barthe (4 M 6 / 16)

PARC OLYMPIQUE 15 h. CHAMPIONNAT

U. S. LABASTIDE contre ÉTOILE S. CASTRAISE

C'est donc Dimanche, 18 Avril, que le terrain du Parc-Olympique sera le théâtre de la plus importante rencontre de championnat disputée cette saison à Castres. En effet, l'équipe de Labastide qui occupe la 3e place du classement possède l'espoir de terminer en tête. Elle voudra poursuivre une série de succès qui lui ont permis de se trouver en aussi honorable rang et viendra à Castres Lien décidée à faire toucher les épaules à cet adversaire qui devient dangereux pour elle.

Et pour qui connaît bien la valeur des joueurs, comme Cret (ex pro) Escoruela, Bergès, Bellusca, Cazals, Teysseyre, Béziat, etc... qui ont évolué la saison dernière en championnat de France amateur, cela ne paraît pas impossible. Mais l'Étoile qui a l'occasion de se rapprocher de la formation Bastidienne, tient à remporter une victoire qui remplirait d'aise beaucoup de supporters.

Nous pouvons donc faire confiance à nos onze représentants qui, comme ils le prouvent, Dimanche dernier, sont capables de lutter avec autant, si ce n'est plus, de cran que leurs adversaires et qui se doivent d'effacer l'échec subi à Labastide où ils bénéficièrent de circonstances atténuantes par suite de la blessure d'un de leurs meilleurs éléments.

Aussi nous invitons le public à se rendre nombreux à ce « derby » qui doit donner à tous les sportifs l'occasion d'assister à un match où la bonne qualité du football pratiqué doit s'ajouter la volonté farouche de vaincre qui animera les deux formations.

En lever de rideau, à 13 h. 30, les réservées des deux équipes seront opposées également, en championnat. Encore une partie acharnée et indécise en perspective que les fervents du ballon rond ne doivent pas manquer.

Sévère défaite de l'Étoile

L'Étoile a subi face à Labastide sa plus cuisante défaite en son lieu depuis de nombreuses saisons. C'est en effet par 5 buts à 0 que l'équipe locale dut s'avouer vaincue.

Lors de la première mi-temps, après un début assez pénible, l'Étoile eut se reprendre mais ne pouvait empêcher Béziat d'ouvrir la marque pour Labastide, sur un coup franc fort bien tiré. Deux magnifiques occasions d'égaliser furent ratées d'un cheveu par Bernard et une troisième par Monzarrat et malgré une nette domination aucun but ne sera marqué par les avants Castrais.

En deuxième mi-temps toute l'équipe Castraise se lança résolument en avant pour tenter d'égaliser. Mal leur en prit, car une rapide contre-attaque Bastidienne, se termina par un 2^e but de Béziat. Ce joueur, d'ailleurs, devait récidiver peu après et porter la marque à 3 en faveur de son équipe.

Tous les espoirs locaux d'obtenir un bon résultat s'envolaient alors et, un quatrième but, suivi d'un cinquième, achevèrent de consommer la défaite de l'Étoile. En fin de match une magnifique reprise de volée de Bernard aurait cependant fort bien pu se convertir en but sans un magistral arrêt du goal Bastidien.

Cette rencontre nous montra l'Étoile sous un mauvais jour, ne pouvant que très rarement mettre en danger le gardien de but adverse. Le onze Castrais ne sut pas également s'opposer aux rapides et incisives contre-attaques de Labastide. Cette dernière équipe très puissante et dont tous les éléments sont en excellente forme et possèdent une très bonne frappe de balle, profita au maximum des erreurs de marquage et de tactique de l'Étoile.

Nous félicitons la formation bastidienne pour son excellente production, et demandons simplement aux joueurs de l'Étoile d'essayer de se racheter, s'ils ne veulent pas décevoir leurs supporters et prouver qu'ils valent mieux que leur médiocre exhibition de Dimanche.

LE FOOT : UNE INSTITUTION

Labastide a ses clubs sportifs. Les archives mentionnent, à la fin du XIX^e siècle, une société de tir qui organise son concours annuel le 11 juillet. Plus récemment, un tournoi d'athlétisme est organisé à la mémoire de Pierre Crouzet, fils d'industriel, décédé dans un accident d'automobile. Mais le sport phare, c'est le foot.

Dans les années 1920, grâce au don d'une parcelle de terre par Frédéric Bourguet à la municipalité, un terrain de football est aménagé et permet quelques années plus tard à Labastide-Rouairoux de se construire une brillante aventure footballistique. Dès les années 1930, une grande équipe évolue en Championnat de France Amateur (CFA). De nombreux joueurs professionnels, attirés par la renommée du club ou par la promesse d'un emploi, intègrent l'équipe. Des chefs d'entreprise, notamment Armengaud ou encore Bourguet, sponsorisent les maillots des joueurs, prêtent des véhicules pour les déplacements ou recrutent des joueurs émérites contre des rouleaux d'étoffes ou du travail. Par ailleurs, certains joueurs célèbres passés par Labastide-Rouairoux connaissent une destinée exemplaire à l'extérieur, alimentant le mythe de la carrière footballistique dans la commune : ainsi Claude Abbès, talentueux gardien de but, devient international après avoir rejoint l'ASSE (Saint-Etienne) en 1952, et participe en 1958 à la coupe du monde de football en Suède ; Pierre Cahuzac porte le maillot tricolore et entraîne l'équipe du Toulouse Football-Club.

Le foot joue un grand rôle social dans l'usine ; en effet, il n'est pas rare que les équipes bastidiennes se déplacent dans le sud de la France mais aussi à l'étranger, notamment en Italie pour des matchs amicaux à l'initiative de fournisseurs de matériaux textiles. C'est alors l'occasion d'une balade sportive et culturelle sous le regard du patron. En outre, le foot contribue à renforcer les liens des ouvriers : on parle de la dernière partie de football, on la rejoue à l'intérieur de l'usine sous les yeux du contremaître. Le foot, quelle que soit l'usine dans laquelle on travaille, a marqué durablement les esprits à Labastide, et on parle encore aujourd'hui avec nostalgie de ces figures de légende qui ont évolué en première division de CFA.

Délibération portant acceptation du don du terrain par Frédéric Bourguet (Arch. comm. de Labastide-Rouairoux)

Le Maire informe le Conseil Municipal des conditions dans lesquelles, M. F. BOURGUET, Conseiller Général, désire céder à la Commune le terrain de Sports de Lafeuillade. M. F. BOURGUET tient en effet à remettre à la Commune sous forme de don les 8800 Frs qui lui seront versés pour l'acquisition de ce terrain. A l'unanimité, le Conseil Municipal appréciant ce geste généreux demande à M. le Maire de transmettre à M. F. BOURGUET ses remerciements et l'expression de ses sentiments de reconnaissance.

Le Conseil Municipal, qui vient de surprendre au courant de l'état de santé de M. ICH, des vœux pour un opératoire pour un portés à l'aménagement définitif sous s'élève



TABLE DES MATIÈRES

Après Barthès en 1969, Brenac en 1974, les établissements Bourguet fermaient leurs portes en 1982, jetant un grand émoi dans la population bastidienne. La dernière grande affaire familiale, vieille de plus de 200 ans, disparaissait, ne laissant comme empreinte du temps de l'époque faste du textile que de vastes bâtiments déserts et d'immenses cheminées de briques rouges.

Aujourd'hui, les bâtiments Brenac ont cédé la place à une salle polyvalente ; des éléments de l'usine Crouzet, sauvegardés après les inondations de 1999, servent d'entrepôt. Une partie de l'entreprise Bourguet a été rasée, notamment la cheminée pour des raisons de sécurité, une autre a été aménagée en maison de retraite (une plaque rappelle l'affectation initiale du lieu). Les bâtiments Bourguet les plus anciens, à La Sagne, ont été vendus à une entreprise textile. Une particulière possède le "château".

Ainsi l'activité textile, qui a fait les beaux jours de Labastide-Rouairoux, est-elle entrée dans la mémoire collective. Mais le passé a besoin de preuves pour rejoindre l'Histoire. Les services d'Archives, conscients de l'intérêt des archives industrielles, mènent une politique de collecte privilégiant les fonds emblématiques de l'économie tarnaise. Quant à la conservation des bâtiments, mémoire d'un site, la question est beaucoup plus complexe mais ne peut être éludée.

Introduction

LE PAYS DU TEXTILE

Déjà au XVI^e siècle
Le véritable essor

UN SAVOIR-FAIRE

La matière première
Tisser à la mode

LE NÉGOCE TEXTILE

Le représentant
L'arrivée du train
Marché et production
Un marché spécifique

UN SITE ORGANISÉ

Les usines
L'idéologie patronale
Logés, redevables

LE TRAVAIL

Les unités
Des métiers
Le matériel
Emplois très jeunes
Les étrangers
Travail à domicile

PORTRAITS

Frédéric Bourguet
Albert Brenac
Rosa San Pedro

LE COMBAT OUVRIER

Risques quotidiens
Se défendre
1960, mauvaise année
Longue agonie

APRÈS LE BOULOT

Le temps libre
Le foot : une institution

Sauf indication contraire, les documents d'archives utilisés proviennent des Archives départementales du Tarn ; leurs références sont indiquées entre parenthèses à la fin de leur légende.

Le fonds Bourguet-Brenac (116 J) n'a pas encore fait l'objet d'une cotation définitive.

La plupart des photographies proviennent de collections particulières ; que leurs propriétaires soient ici remerciés.

Un catalogue présenté par

le Conseil général du Tarn

(Direction des Archives départementales et
Musée du Textile de Labastide-Rouairoux)

Jean-Jacques BOURGUET

Fred BRENAC

Joseph et Vincent SAN PEDRO

Raymond ALEGRE

Jean-Marc BOUSQUET

Jacques CABANES

Robert DOUGADOS

Jacques FILHOL

Alain LEGHENNEC

Maurice NOUVEL

Jean ORTIZ

Roger ROUANET

Michel TOURNIER

Joël et Halina VIDAL

Documentation et rédaction

Musée du Textile de Labastide
Sabine BOUDOU-OURLIAC

Archives départementales
(Joël BERCAIRE)

*Conception et
réalisation graphiques*

Archives départementales
(Action culturelle)

*Prêt de documents
et photographies,
témoignages oraux*

Municipalité
de Labastide-Rouairoux

Bourse du travail
de Labastide-Rouairoux

Institut d'Histoire Sociale Tarn-CGT
(Jacques NOCAUDY)

Comité Textile
(plus particulièrement Eugène
VIALA, Louis ROUSSEL, Doudou
MARTY et André GOMEZ)

sous la direction de

Sylvie DESACHY,
directrice des Archives
départementales du Tarn

Dans la même collection :

Empreintes de femmes (juin 2000 - épuisé)

Entre pouvoir et société : le préfet (décembre 2000)

Terre d'asile, terre d'exil : réfugiés et internés dans le Tarn pendant la seconde guerre mondiale (juillet 2001 - épuisé)

Des feux aux foyers : le recensement de la population
(janvier 2002)

L'arc, le mail et la carte... : se divertir sous l'Ancien Régime
(décembre 2002)

Des siècles en minutes : le notaire, témoin de la société
(juin 2003)

Quand le 18 n'existait pas : les combattants du feu du XVe siècle à 1932 (novembre 2003)

De mémoire d'estomac : se nourrir avant la Révolution
(décembre 2003)

Achévé d'imprimer en avril 2005
sur les presses de l'Atelier Graphique Saint-Jean
10 rue Flottes, 81000 Albi

